CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE CHICOUTIMI

PROVINCE DE QUÉBEC COUR SUPÉRIEURE

DEVANT L'HONORABLE J. ROGER BANFORD, J.C.S

NO: 150-05-002108-001 et al.

Volume 19 LE PROCUREUR GÉNÉRAL DU QUÉBEC

requérant

C.

GHISLAIN CORNEAU et al.,

intimés

et

MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ LE FJORD-DU-SAGUENAY et al.

mises en cause

et

LA COMMUNAUTÉ MÉTISSE DU DOMAINE-DU-ROY et LA SEIGNEURIE DE MINGAN

intervenante

et

LA PREMIÈRE NATION DE MASHTEUIATSH et LA PREMIÈRE NATION DES INNUS ESSIPIT et LA PREMIÈRE NATION DE NUTASHKUAN

intervenantes

COMPARUTIONS : Me LÉANDRO ISAI STEINMANDER

Me DANIEL BENGHOZI Me FRANCIS DEMERS

procureurs du requérant

Me DANIEL CÔTÉ Me PIERRE MONTOUR

procureur des intimés et de

l'intervenante

Me RICHARD BERGERON

Me JEAN-FRANÇOIS DELISLE

procureurs des intervenantes.

AUDITION DU 22 AVRIL 2014

MacKay, Morin, Maynard et associés

Louise Philibert, s.o.

TABLE DES MATIÈRES

Pag	re
Remarques préliminaires	4
PREUVE EN DÉFENSE	
TÉMOIN : ÉTIENNE RIVARD	
SUR LA QUALIFICATION	
- Interrogé par Me Côté	6 !1
SUR LA PREUVE	
- Interrogé par Me Côté	.9
CONTINUÉE AU 23 AVRIL	
AVIS AU LECTEUR:	
Cette transcription reflète le texte tel qu'entendu par moi et basée, quant à l'orthograph des noms propres, lieux et autres, sur les documents d'expertise des témoins entendus et de recherches personnelles sur Internet.	ıe

150-05-002108-001 et al REMARQUES PRÉLIMINAIRES

LA COUR (L'HONORABLE JUGE ROGER BANFORD, J.C.S.) :

- Vous allez faire l'appel de la cause pour la
- (inaudible), s'il vous plaît.

4 LA GREFFIÈRE :

- Nous procédons dans le dossier 150-05-002108-001 et
- al., le Procureur général du Québec c. Ghislain
- Corneau et al. et Municipalité Régionale de Comté Le
- Fjord du Saguenay et al. et la Communauté métisse du
- Domaine-du-Roy et la Seigneurie de Mingan et la
- Première Nation de Mashteuiatsh et al.
- Identification des procureurs, s'il vous plaît.

Me DANIEL BENGHOZI:

- Bonjour, Monsieur le Juge. Daniel Benghozi pour le
- Procureur général du Québec.

Me LÉANDRO ISAI STEINMANDER :

- Léandro Isai Steinmander pour le Procureur général
- du Québec.

18 Me DANIEL CÔTÉ :

- Bonjour. Daniel Côté, procureur des intimés et de
- la Communauté métisse du Domaine-du-Roy et de la
- Seigneurie de Mingan.

Me PIERRE MONTOUR :

- Bonjour, Monsieur. Pierre Montour pour les intimés.

Me RICHARD BERGERON :

- Bonjour, Monsieur le juge. Richard Bergeron, Cain

150-05-002108-001 et al REMARQUES PRÉLIMINAIRES

- Lamarre, procureur des intervenants et Maxime Lemay,
- stagiaire, va se joindre à moi dans les prochaines
- minutes, il avait des choses à apporter.
- 4 LA COUR:
- C'est bien. Alors, bienvenue. Maintenant, je
- comprends que vous êtes tous prêts et disposés à
- continuer la présentation de votre cause. Maître
- « Côté?
- Me DANIEL CÔTÉ :
- Oui?
- 11 LA COUR:
- Il vous restait un témoin si j'ai bien compris?
- Me DANIEL CÔTÉ :
- Oui, c'est ça.
- LA COUR:
- À mon souvenir, c'était monsieur Rivard.
- Me DANIEL CÔTÉ :
- Tout à fait.
- LA COUR:
- Et vous êtes prêt à procéder avec?
- Me DANIEL CÔTÉ :
- Oui, Monsieur le juge.
- LA COUR:
- Alors, qu'on y aille.

- En l'an deux mille quatorze, le vingt-deuxième (22°)
- jour du mois d'avril, a comparu:
- 3 ÉTIENNE RIVARD
- âgé de 40 ans, résidant au 475, rue de la Tourelle,
- Québec (Québec).
- LEQUEL après avoir été dûment assermenté, dépose et
- dit:

8

- INTERROGÉ PAR Me DANIEL CÔTÉ,
- procureur des intimés et de l'intervenante :
- Q Alors, Monsieur Rivard, pourriez-vous nous parler de votre parcours académique?
- R Oui, tout à fait. Écoutez, j'ai une formation de
- géographe en fait, géographie historique, géographie
- culturelle. J'ai commencé ma formation à l'Université
- du Québec à Montréal, au baccalauréat, duquel je me
- suis spécialisé plus spécifiquement en géographie
- humaine parce que, bon, en géographie, on a la
- dimension physique, la dimension humaine. J'ai
- 20 continué en travaillant avec monsieur Jean Morrisset
- qui était alors professeur à l'Université du Québec à
- Montréal, département de géographie, dans le cadre de
- ma maîtrise, maîtrise que j'ai commencée en 1996,
- 24 finie en 19987, qui était un travail finalement
- d'analyse de cartographies anciennes qui visait à

faire place ou à faire mieux comprendre la place du monde autochtone ou des Autochtones dans la

cartographie coloniale de la Nouvelle-France.

À partir de ce travail-là, initial, que j'ai fait à la maîtrise, il y avait des éléments de métissage ou des questions de métissage, de relations inter-culturelles sur lesquelles j'avais mis le doigt dans mon travail de maîtrise. Je voulais continuer dans cette lignée

au niveau du doctorat.

Alors, j'ai été encouragé justement par monsieur

Morrisset à faire quelque chose plus spécifiquement

sur la question métisse, d'aller évidemment travailler

dans une université de l'Ouest canadien ou de l'Ouest

américain avec un autre chercheur pour être en mesure

à ce moment-là de mettrE davantage l'accent sur la

question métisse.

L 7

21

Donc, l'idée initiale, j'allais faire mon doctorat dans la perspective de voir l'influence des Métis de l'Ouest dans les Prairies canadiennes notamment sur la cartographie coloniale, notamment au 19° siècle. Et mon directeur de maîtrise à l'époque, Jean Morrisset, m'avait encouragé à aller travailler avec Cole Harris, qui se trouve à être un géographe historique de renommée internationale, qui était à l'Université de

la Colombie-Britannique à cette époque-là. Donc, effectivement, j'ai travaillé avec Cole Harris ces questions-là.

4

Éventuellement, le projet, autrement dit spécifié un peu à mesure que mon curseur doctoral avancait. Si Cole Harris est un spécialiste, notamment un spécialiste de l'histoire de la Nouvelle-France et du régime seigneurial au Canada, il avait travaillé aussi depuis de nombreuses années sur les questions autochtones et non-autochtones, donc c'est la raison pour laquelle j'allais travailler avec lui, contre, il n'était pas spécialiste un 13 questions métisses. Donc, il avait à ce moment-là pensé de mettre sur mon comité de thèse un spécialiste des questions métisses en question, un individu qu'il connaissait depuis longtemps parce qu'il avait étudié avec travaillé avec lui et même l'Université de Madison au Wisconsin, la personne de Skip Ray, qu'on connaît aussi sous le nom de Arthur Ray, qui est un des spécialistes des questions 21 je dirais même que c'est autochtones au Canada, l'équivalent Canada anglais, si au jе peux permettre, d'un Denis Delage au Québec, en termes de savoir sur les questions autochtones et de

contribution sur les questions autochtones. C'est aussi, comme vous le savez, celui qui... un des experts qui a travaillé dans la cause métisse, dans la cause Powley à Sault-Ste-Marie.

5

Donc, j'avais ce que j'appelais à mon époque, mon metis expert. Donc, j'ai travaillé sur ma thèse et évidemment il m'avait encouragé, ce Skip Ray, à sortir de ce qu'on appelle, communément appelé dans les études métis, de la myopie de la Rivière-Rouge qui consiste à se concentrer sur la question métisse juste en regardant les gens de la Rivière-Rouge, donc, les Métis qui dans l'imaginaire canadien correspondent essentiellement à ce qui est être métis, pour le commun des mortels à tout le moins. Donc, il m'avait encouragé.

i one are age.

Lui évidemment, il voulait m'encourager à travailler
sur les populations des Métis en Ontario puisqu'il
avait déjà abordé le travail. Moi, pour des raisons,
je pense plus sentimentales et culturelles, j'avais
décidé de me concentrer sur les Métis du Québec.

22

Donc ma thèse essentiellement, qui est une thèse de géographie historique qui couvre deux territoires principaux, évidemment les Prairies parce que c'était

- 1'espace ou l'intérieur de l'espace géoculturel,
- géohistorique où le fait métis au Canada était le plus
- poignant, une comparaison de cette réalité-là avec une
- réalité très peu connue, mais les Métis du Québec.
- Donc, c'est une thèse qui est sur la longue période,
- c'est de la diachronie. Je pars évidemment du début
- du régime français pour finir avec des chapitres qui
- sont d'ordre contemporain. Alors, une espèce de thèse
- synthèse qui permettait de faire une comparaison entre
- les deux réalités finalement, puis d'essayer d'établir
- les liens qui existent entre ces réalités métisses de
- 1'Ouest, mieux connues, et celles du Québec, un peu
- moins connues.
- 14 Q Vous avez obtenu votre doctorat à l'Université de la
- 15 Colombie-Britannique à Vancouver?
- 16 R Oui, en 2004 après avoir commencé en 1999. Donc, en
- 2004, j'ai obtenu mon doctorat.
- 18 Q Et j'imagine que vous vous êtes intéressé aux Métis du
- Québec puisque vous venez vous-même du Québec?
- 20 R Oui, c'est en grosse partie pour ça. D'une part,
- parce que je voulais sortir du simple carcan du Métis
- de l'Ouest évidemment, puis tant qu'à choisir, je ne
- pouvais pas prendre tous les Métis au Canada, j'aurais
- pu me concentrer sur ceux de la Colombie-Britannique
- par exemple, mais, bon, pour des intérêts purement...

- en bonne partie de mon background québécois, je me
- suis intéressé à ce qui pouvait se faire au Québec.
- 3 Q Vous êtes natif de quel endroit?
- 4 R Je suis du Saguenay, ici.
- 5 Q O.K., du Saguenay. Et à l'heure actuelle, vous vivez
- à Québec?
- 7 R Je vis à Québec depuis, en fait que j'ai fini mon
- doctorat en réalité, donc depuis 2004.
- 9 Q Vous avez fait également partie d'équipes de
- recherche?
- 11 R Oui.
- Q Alors, pourriez-vous nous donner ce parcours-là, les
- recherches que vous avez faites en gros?
- 14 R Oui, tout à fait. Quand je suis arrivé en fait à
- 15 Québec, je suis arrivé comme un chercheur post-
- doctoral, donc avec une bourse du CRSH. J'allais
- travailler avec un spécialiste des questions de
- métissage au Québec, historien-ethnologue Laurier
- Turgeon. Donc, j'ai fait au CELAT, au centre de
- recherche avec lequel il était affilié, il est
- toujours affilié d'ailleurs, l'idée c'était de
- travailler, continuer à travailler sur cette question
- de métissage, question de Métis, du background
- culturel canadien lié évidemment au fait métis au
- Canada.

J'ai travaillé dans ce sens-là aussi. On était appelé à faire des demandes de subventions évidemment et à travailler notamment sur une subvention en actions concertées sur les communautés métisses du Saquenay-Lac-St-Jean et de la Côte-Nord pour laquelle le ministère de la Justice était impliqué, notamment le ministère des Ressources naturelles, l'interlocuteur fédéral pour les Métis et les Indiens non inscrits. Enfin, il y avait un paquet d'acteurs qui avaient travaillé sur ce dossier-là. l'idée c'était évidemment pour régions, l'Abitibi-Témiscamingue et pour le Saguenay-Lac-St-Jean, consistait finalement à démontrer 13 essayer de voir s**'**il V avait des communautés historiques, toujours évidemment dans la perspective de l'arrêt Powley. On se situe quelque part en 2006-2007.

18

Donc, il y avait deux volets. Enfin, il y avait un volet très documentaire par les historiens. Il y avait un volet plus ethnologique qui consistait à faire des enquêtes orales auprès des communautés. Donc, ce côté-là, c'était le côté ethnologique qui moi m'intéressait le plus comme géographique historique, donc, de voir un peu en aval et remonter vers l'amont

(inaudible) perspective identitaire, mais territoriale
aussi, métisse, dans ces deux régions-là. Donc, j'ai
procédé quand même à une bonne part des entrevues
qu'on a mises en place au Saguenay-Lac-St-Jean, mais
aussi en Abitibi et au Témiscamingue.

Q Le CRSH, c'est quoi?

Ça, c'est le Conseil de recherche en sciences humaines du Canada. C'est le principal organisme subventionnaire pour recherche au la Canada sciences humaines et sociales. Il y a un équivalent, le FRQSC, qui est le fonds québécois, mais le CRSH est pancanadien. C'est un organisme qui est compétitif évidemment parce qu'on compétitionne 13 évidemment à l'échelle du Canada.

15

21

Ça, le CRSH, tantôt j'avais dit post-doctoral, j'ai aussi fait des demandes de subventions et obtenu une subvention pour travailler sur des questions de métissage dans les relations autochtones et non-autochtones, donc subvention d'un an que j'ai eue, dont les résultats commencent à sortir tranquillement. Je fais partie aussi comme cochercheur cette fois-ci sur un autre CRSH sur les questions du statut de Métis, une autre subvention du CRSH qui a été obtenue par Denis Gagnon de l'Université de Saint-Boniface,

donc qui consiste à travailler sur la question de l'identité métisse, mais à travers le Canada.

3

- Donc, c'est une recherche qui commence à peine, donc
- évidemment on n'a pas de résultats de recherche, on
- est en train... on a déjà un petit peu dépassé la
- phase d'implantation de la subvention, mais on
- 8 commence à passer aux choses un petit peu plus
- sérieuses. Il y aura des enquêtes de terrain aussi
- qui sont impliquées là-dedans. Puis c'est toujours
- dans une perspective... dans ce cas-ci un petit peu
- plus contemporain, mais aussi très ethnologique,
- comprendre aussi la position de ces populations-là
- dans un horizon de l'histoire, ainsi de suite.
- 15 C'est mon implication justement dans la recherche
- subventionnée pour l'instant.
- 17 Q Vous avez fait également des publications?
- 18 R Oui.
- 19 Q Des articles de revue?
- 20 R Pour la question strictement métisse et touchant aux
- questions de métissage, depuis la fin de mon doctorat,
- j'ai une quinzaine de publications dont... j'ai pris
- un peu en note, parmi la quinzaine, il y a un numéro
- thématique de Recherche améridienne au Québec publié
- en 2007 avec mon collègue Louis-Pascal Rousseau qui

visait justement à comprendre l'impact de l'arrêt Powley sur les études métis, mais aussi les études en ethnogenèse métisse spécifiques évidemment au québécois dans un esprit aussi comparatif. même des textes de chercheurs quand qui travaillaient pas spécifiquement sur le Québec, notamment un texte de madame Jennifer Brown qui est une des spécialistes de longue date dans tout ce qui touche au domaine de l'ethnogenèse métisse, puis les Il y avait quelques autres textes études métisses. évidemment de collègues. Alors, il y a ce numéro-là thématique qui a une certaine importance.

13

J'ai quatre articles spécifiquement sur les questions
métisses et de métissage dans les revues savantes donc
évidemment, évalués par les pairs, donc qui touchent
à ces questions-là, notamment un texte dans le numéro
thématique dont je viens de parler, qui voyait un peu
l'impact du métissage sur la question, mais aussi par
rapport à la question de l'arrêt Powley. Enfin, c'est
un retour un peu sur...

- Q Quand vous dites que c'est évalué par les pairs, expliquez-nous donc ce que ça veut dire?
- 24 R Évaluation par les pairs, c'est-à-dire que le texte est évalué anonymement, à l'aveugle, comme on dit, par

- C'est-à-dire spécialistes. qu'on des commentaires qui sont faits sur notre article, ces pairs-là déterminent si l'article est publiable ou pas. S'il est publiable, ils vont recommander soit des modifications majeures ou des modifications mineures ou ainsi de suite; ça dépend la manière dont l'article a été jugé. Une fois que l'article est publié, c'est donc que quelque part, il a l'aval de personnes qui, de façon anonyme, pour éviter les conflits d'intérêt assez évidents, ont jugé la pertinence scientifique et de la qualité scientifique de l'article en question.
- Q C'est un prérequis avant de publier dans une revue scientifique?
- 15 R Oui, oui, oui, avant d'être publié. Ça c'est sûr.
- Q Vous avez écrit des livres également en collaboration ou seul.
- Oui. Enfin, j**′**ai un livre, à le part thématique qu'on considère souvent comme des volumes, il y a un livre sur la francophonie nord-américaine qui fait partie de la collection des Atlas historiques Québec que j'ai cosigné avec mes collèques, codirigé avec mes collègues Yves Frenette et Marc St-Hilaire, mais à l'intérieur duquel j'ai quelques aussi, quelques chapitres qui articles traitent

- notamment de la question des Métis, des métissages, et leur rôle évidemment dans la francophonie nord-américaine. Donc, oui, ça a été un peu mon entrée aussi dans le champ de la francophonie. J'ai passé par là à travers mon travail justement sur les Métis parce qu'il y avait une espèce de trou à remplir dans le domaine de la francophonie au niveau de la connaissance historique, l'impact que les Métis ont joué sur cette francophonie. Donc, ça a été mon entrée dans ces matières-là.
- Q Alors, dans votre curriculum vitae, page 2, page 3, vous avez de nombreuses parutions, des rapports de recherche également.
- 14 R Oui.
- Q Vous avez commencé à travailler sur les Métis à partir d'environ...
- 17 R Indirectement dès mon mémoire de maîtrise, parce que la question des métissages en relation autochtone et non-autochtone a été abordée. C'était vraiment central, mais véritablement, c'est au moment de commencer mon doctorat en 1999. Depuis ce temps-là, je n'ai à peu près pas cessé, depuis 2004 notamment après mon doctorat, au contraire, pour profiter un peu de la lancée sur mon doctorat, j'ai continué à travailler sur ces problématiques-là. Même s'il y a

- certains autres champs d'intérêt qui sont venus me
 happer entre-temps, il reste que la question des
 Métis, du métissage au Canada est restée quand même au
 coeur même de mes travaux, encore aujourd'hui.
- 5 Q En ce qui concerne votre travail, actuellement vous 6 travaillez pour le CIEQ. Le CIEQ, c'est quoi?
- C'est le Centre interuniversitaire d'études québécoises qui est un centre de recherche subventionné par le fonds québécois sur la recherche dont je parlais tout à l'heure. Évidemment par des fonds à l'interne également. C'est un regroupement de chercheurs, de professeurs chercheurs, de regroupement aussi des étudiants qui travaillent. Dans mon cas, je 13 suis le coordonnateur scientifique de ce centre-là, du moins pour sa constituante lavalloise, l'Université Laval, parce qu'il est vraiment bicéphale, il y a l'Université du Québec à Trois-Rivières également qui fait partie du centre, donc on est à peu près égal à Donc moi, je m'occupe de la programmation scientifique essentiellement, le fonctionnement du centre au quotidien. Donc, je fais le travail que le 21 directeur du centre n'a pas besoin de faire entre temps en travaillant de concert à répondre aux besoins des chercheurs parce qu'on est (inaudible) structure de recherche et donc, on aide aux chercheurs membres

- à travailler dans leur domaine de recherche spécifique. Dans ce cas-ci, comme le dit le titre,
- c'est les études québécoises qui sont au coeur de la
- 4 recherche.
- 5 Q Vous êtes souvent appelé à donner des conférences
- également, des conférences scientifiques?
- 7 R Oui, j'en ai données une bonne douzaine depuis 2004
- sur les questions métisses notamment, que ce soit dans
- des colloques internationaux ou plus locaux, mais
- spécialisés, spécifiques. J'en ai organisé moi-même
- aussi, je pense à un colloque qui a donné lieu
- justement au numéro thématique dont je parlais tout à
- 1'heure sur la question métisse. Ça découle quand
- même d'un colloque que j'avais organisé, coorganisé
- avec mon collèque Rousseau encore une fois, quand
- j'étais au CELAT en 2005, qui consistait finalement en
- une journée d'études, mais vraiment spécifique avec
- des collèques qui s'intéressent à ces questions-là au
- canada, au Québec plus spécifiquement devrais-je dire.
- 20 Q Vous faites de l'enseignement également?
- 21 R Oui, je suis appelé à prendre des charges de cours
- effectivement en géographie, généralement en
- géographie humaine, des cours de base, ou en
- géographie régionale du Québec, ainsi de suite. Donc,
- j'essaie de faire profiter aussi de mes expertises.

Évidemment je rajoute toujours des questions
autochtones à des plans de cours qui n'en contenaient
pas toujours parce que bien souvent, c'est des cours
qui ont été déjà donnés par des professeurs réguliers
du département géographique. Donc, je remets toujours
un peu à ma main autant faire se peut le contenu des
cours pour aborder ces questions-là qui me tiennent à
coeur.

Q En gros, pourriez-vous nous faire un parallèle entre la géographie physique et la géographie humaine?

11 R En fait, là vous êtes au coeur du schisme de la
12 discipline géographique. Toutes les disciplines ont
13 leur spécificité, mais disons qu'en géographie, on est
14 vraiment dans deux mondes. Le monde de la géographie
15 physique, c'est le monde de la (inaudible), c'est le
16 monde de la géomorphologie, de l'eurogénèse et toutes
17 les formes de l'espace; c'est les sciences de la
18 nature si vous voulez.

19

est dans un domaine avec une scientifique spécifique, avec des fonds 21 spécifiques, subventionnaires là, la et géographie humaine qui est plus dans le domaine des sciences sociales comme l'histoire, puis des sciences humaines comme l'histoire, la sociologie,

ÉTIENNE RIVARD et al Contre-int./Me Benghozi

- 150-05-002108-001 et al
- 1'anthropologie, ainsi de suite, donc, qui permet...
- qui fait que finalement la géographie appartient sur
- le côté humain à l'ensemble de ces sciences-là et dont
- les thématiques souvent sont les mêmes.
- 5 Q C'est bien, c'est les questions que j'avais à poser.

6 LA COUR:

- Alors, sur la qualification de l'expert, Maître
- Benghozi?
- 9 Me DANIEL BENGHOZI,

procureur des requérantes :

- Deux petites questions.
- Q Monsieur Rivard, votre rapport porte en grande partie sur les questions historiques.
- 14 R Oui.
- 15 Q Et quelle est votre formation en histoire?
- 16 R Je suis géographe historique en fait. Donc, j'ai
- travaillé notamment avec des géographes historiques
- renommés comme monsieur Cole Harris par exemple. J'ai
- travaillé sous la supervision d'autres géographes
- historiques, je pense, de renommée internationale
- comme Graeme Wynn à l'Université de la Colombie-
- Britannique. Il y a le travail aussi... évidemment le
- fait d'avoir Skip Ray sur mon comité de thèse, d'avoir
- un autre... il est géographe historique, mais
- historien de formation, je pense à Mathieu

- (inaudible), un jeune professeur de géographie qui est arrivé comme professeur dans les années que je suis arrivé comme doctorant. Donc, j'ai été exposé, je travaille au centre de recherche avec des historiens au quotidien. Il y a à peu près 80% des membres du centre qui en réalité sont des historiens, même si en principe le centre est né de la géographie historique, puis le lien avec l'histoire également.
- 9 Q Avez-vous une formation académique en histoire?
- R Non, je n'ai pas suivi de cours en histoire. Moi je suis géographe à prime à bord et j'ai développé mes intérêts pour la dimension historique des travaux en géographie à travers mes travaux de recherche notamment en maîtrise, au doctorat, puis par la suite.
- Q Êtes-vous familier avec le travail en archives (inaudible)?
- Je connais le travail en archives un peu effectivement. J'en ai fait un peu parce qu'une bonne 18 part de mes documents de base sont des cartes, donc, finalement j'ai concentré le gros de mes travaux d'archive sur la dimension cartographique des cartes anciennes. C'est essentiellement ce que j'ai fait. Compte tenu de la couverture à la fois historique et géographique que j'occupais, compte tenu du fait que j'ai souvent travaillé et je travaille bien plus

- souvent, plus à l'aise dans la synthèse, évidemment je
 ne peux pas me permettre de faire le travail
 d'archives de moine parce que disons que le domaine
 que je couvre à la fois temporellement et spatialement
 ne me permettrait pas de le faire. Donc, règle
 générale, à partir des documents de base historiques
 de la carte ancienne sur laquelle je travaille, ben
 là, j'inscris un contexte à partir bien souvent des
 sources secondaires de mes collègues.
- Q Et dans quelle période historique êtes-vous le plus familier? Avez-vous une spécialité? Est-ce que je pourrais dire toute l'histoire du Canada depuis...
- R Je reste, je suis un spécialiste de la synthèse,

 c'est-à-dire que j'ai travaillé, comme je le disais,

 dans la diachronie, c'est-à-dire dans un temps long.

 Donc, je n'ai pas d'époques qui me sont spécifiques à

 proprement dit. C'est sûr que le coeur de mon travail

 se situe quelque part au 19e siècle pour les bonnes

 raisons que c'est là que le fait métis a émergé dans

 les documents, notamment la question de la traite des

 fourrures et ainsi de suite.
- Puis je m'intéresse aussi beaucoup à ce qu'on appellerait l'histoire contemporaine parce que je fais beaucoup un travail aussi de nature ethnologique qui consiste à aller enquêter sur le terrain auprès des

- individus qui vivent aujourd'hui évidemment, ceux du
- passé ne parlent pas de la même façon, on s'entend,
- pour des entrevues. Donc, pour remonter un petit peu,
- pour comprendre un petit peu plus leur perception de
- 1'histoire et une autre construction de l'histoire que
- celle officielle à travers les sources
- omplémentaires.
- 8 Q Et là, votre travail à ce moment-là rejoint le travail
- d'un anthropologue, si je comprends bien?
- 10 R Oui, en partie.
- 11 Q Avez-vous vous-même une formation académique en
- anthropologie?
- R Je n'ai pas en anthropologie non plus. Encore une
- fois, c'est de la géographie. On est dans le domaine
 - des sciences sociales et humaines. Donc, il y a
- forcément des contacts et il y a forcément... il n'y
- a pas de discipline vraiment perméable, contrairement
- à ce qu'évidemment un bon professeur de géographie
- vous dira quand vous commencez vos cours en
- géographie, ils vont vous dire «La géographie est au
- carrefour des sciences humaines et sociales.» Si vous
- allez suivre en histoire, évidemment les professeurs
- historiens vont dire «L'histoire est au carrefour des
- sciences sociales...» Ils ont tous raison. Il y a
- des connexions. Et sur le plan méthodologique et sur

ÉTIENNE RIVARD Contre-int./Me Benghozi

150-05-002108-001 et al

- le plan du travail de recherche évidemment, il n'y a
- pas de géographie au sens strict du terme. Il y a des
- méthodologies géographiques, l'analyse de cartes par
- exemple, mais un historien peut très bien faire des
- analyses de cartes aussi.
- 6 Q Est-ce que je me trompe pour dire que toutes ces
- disciplines, histoire, anthropologie, sont pertinentes
- en géographie dans la mesure où la géographie
- s'intéresse au territoire en général?
- 10 R Oui, tout à fait.
- 11 Q Ce qui touche le territoire finalement, ça rentre un
- petit peu dans votre compétence?
- R Tout à fait et c'est toute la question. Le géographe
- se démarque peut-être par la question de l'espace et
- finalement le territoire fait partie des dimensions
- territoriales.
- 17 Q Vous-même, est-ce que vous vous identifiez comme
- 18 Métis?
- 19 R Non.
- 20 Q Je n'ai pas d'autres questions.
- LA COUR:
- Maître Bergeron?
- Me RICHARD BERGERON :
- Je n'ai pas de questions, Monsieur le juge.
- LA COUR:

- Alors, quels sont vos commentaires?
- Me DANIEL CÔTÉ:
- Je voudrais que la Cour reconnaisse monsieur Rivard
- comme un expert géographie, géographie humaine.
- Me DANIEL BENGHOZI :
- Je n'ai pas d'objection.
- 7 LA COUR:
- Vous avez parlé d'expertise en matière de géographie
- humaine, c'est ce pour quoi vous l'appelez comme
- témoin, c'est ce pour quoi vous tentez, vous désirez
- obtenir sa reconnaissance, et vous êtes d'accord avec
- ça, Maître Benghozi?
- Me DANIEL BENGHOZI:
- Géographie humaine, tout à fait.
- 15 LA COUR:
- Maître Bergeron?
- Me RICHARD BERGERON:
- Je suis d'accord avec ça, Monsieur le juge.
- 19 LA COUR:
- Alors, de consentement, le témoin sera reconnu
- expert en matière de géographie humaine pour les fins
- du témoignage, et vous allez le mentionner au procès-
- verbal, Madame la greffière.
- Me DANIEL CÔTÉ :
- Monsieur le juge, le rapport de monsieur Rivard est

ÉTIENNE RIVARD 150-05-002108-001 et al Contre-int./Me Benghozi

- coté I-35.
- LA COUR:
- Est-ce que c'est dans le rapport qu'on trouve le
- curriculum vitae du témoin Rivard?
- 5 Me DANIEL CÔTÉ :
- Oui, Monsieur le juge.
- 7 LA COUR:
- Donc, ce n'est pas nécessaire de coter autrement le
- g curriculum vitae.
- 10 Me DANIEL CÔTÉ :
- I-35. Mon collègue, à la dernière rencontre qu'on
- a eue, la dernière journée, m'avait demandé de lui
- transmettre un code parce que monsieur Rivard a pris
- des interviews, a fait des interviews et c'est des
- codes qui sont mentionnés. Alors, je leur ai envoyé
- ce document-là. Il faudrait l'ajouter à la fin de
- votre document, ça va être utile pour le chapitre 7,
- je pense.
- 19 LA COUR:
- Vous l'appelez comment le document, pour les fins
- d'enregistrement?

Me DANIEL CÔTÉ :

- C'est les codes mentionnés au chapitre 7. Alors,
- monsieur Rivard a transcrit des réponses de gens...

LA COUR:

- C'est la liste des codes qu'a fait référence le
- témoin.

Me DANIEL CÔTÉ :

- Au chapitre 7. Donc, quand vous allez voir
- «M062812», ça correspond à un individu qui a été
- Parce qu'il se sert des documents de interrogé.
- Jessie Baron et il y a également des documents qui ont
- eu lieu, je pense, à l'été 2010, je pense.

LA COUR:

- Ça va.

Me DANIEL CÔTÉ :

- Alors, (inaudible).
- LA COUR:
- Alors, ce document va être ajouté à la fin du...

Me DANIEL CÔTÉ :

- Oui, avant le curriculum vitae en fait.
- LA COUR:
- Ça va.

Me DANIEL CÔTÉ :

- Alors, ça va, Monsieur le juge?

- LA COUR:
- Ca va.
- Me DANIEL CÔTÉ :
- Je peux y aller?
- LA COUR:
- Ça va.
- INTERROGÉ PAR Me DANIEL CÔTÉ,
- procureur des intimés et de l'intervenante :
- Alors, Monsieur Rivard, vous avez votre rapport?
- Oui.
- En introduction, grosso modo, votre rapport comprend
- trois parties.
- Tout à fait.
- Pourriez-vous nous expliquer en gros chacune des trois
- parties? Puis on attaquera plus après chacune des
- parties individuellement.
- R D'accord. Tout à fait. D'abord, la première partie
- est une partie relativement courte qui consistait
- simplement à mettre, à présenter fait en
- expertises du Procureur général du Québec
- lesquelles on avait demandé une contre-expertise et
- Donc, les deux en question, il s'agit réplique.
- évidemment du travail de l'historien Réal Brisson, le
- 3.5, et celui de Claude Boudreau, géographie
- historien, le 1.0.

- Donc, essentiellement dans cette première partie, je
- présente leurs principaux arguments, leur méthodologie
- et ainsi de suite. Donc, je mets la table si vous
- 4 voulez.

5

- La partie 2, c'est une analyse critique proprement
- dite qui consiste à reprendre ce que ces travaux-là
- ont fait, qu'est-ce qu'ils ont apporté. Donc, le
- coeur de ma critique par rapport à ces expertises-là
- se trouve dans la partie 2.
- La partie 3, ce sont deux chapitres. En fait, c'est
- ma contre-expertise à proprement dit. Donc, une plus
- basée sur le document historique, notamment la carte
- ancienne, et une deuxième qui prend appuie, ça c'est
- le chapitre 7, c'est ce que vous venez de référer,
- 16 c'est-à-dire des enquêtes orales dont celle de
- monsieur Baron et des enquêtes orales qui ont été
- faites aussi, c'était à l'été 2012 en réalité.

LA COUR:

- 20 Q 2012?
- 21 R Oui, exactement. Notamment. Donc qui consistent à
- traiter plus la dimension contemporaine, l'idée de la
- continuité de la pratique historique métisse sur le
- territoire pour le chapitre 7.

Me DANIEL CÔTÉ :

- 2 Q Alors, si on va plus en détail dans la partie 1, la
- présentation, description des rapports. Alors, vous
- aviez étudié les rapports de Brisson, Réal Brisson et
- de Claude Boudreau. Alors, commencez par le rapport
- de Brisson si vous voulez.
- 7 R Oui, bien sûr.
- 8 Q Monsieur Brisson, Réal Brisson. 3.5, vous avez dit
- 9 3.5.
- 10 R Oui. D'abord, j'identifiais chez Brisson tout ce qui
- étaient ses mandats et ses objectifs. Je ne vais pas
- m'étaler trop longtemps là-dessus parce que, bon,
- monsieur Brisson à ce que je sache sera entendu.
- Donc, il pourra y aller plus en détail. Mais disons
- que son rapport reposait sur trois objectifs
- principaux. Il visait d'abord à décrire la résilience
- dans le temps de l'espace des Montagnais, montrer que
- les Montagnais, ben, ils ne sont pas nécessairement
- disparus, qui est un point en question.

20

- 21 Il voulait aussi, deuxième objectif, exposer toute la
- gamme des manifestations culturelles qui peuvent
- découler de la rencontre entre Autochtones et non
- Autochtones, une forme de métissage si vous préférez.
- Et enfin, il voulait aussi suivre la trace de ces

ÉTIENNE RIVARD Interrogatoire/Me Côté

- populations autochtones à travers des nations
- évidemment innus, montagnaises, à travers la
- cartographie ancienne.
- Donc, c'est en grosse partie par rapport à ces
- analyses de cartographies anciennes que j'ai été
- appelé à venir critiquer son travail.

7

- Sur le plan de la méthodologie, c'est une méthodologie, c'est classique, historienne dans les
- sources documentaires. Donc, avec des documents
- réguliers qu'on voit dans le domaine pour les
- questions autochtones. J'ai appelé assez classiques
- les fonds (inaudible), les registres d'état civil, les
- recensements nominatifs, les archives commerciales de
- la Compagnie de la Baie d'Hudson notamment. Voilà.

16

J'ai souligné dans mon rapport le fait, pour un historien du moins, il fait quand même forme d'une certaine forme d'originalité au niveau de ses sources parce qu'il prend la carte ancienne, c'est pas, une analyse de carte ancienne, ce n'est pas ce que font nécessairement les historiens en premier lieu, donc pour ça, j'avais souligné l'intérêt de tout ça.

24

Après ça, j'avais mis l'emphase, ou l'accent plutôt

sur la structuration de son argumentaire, puis de ses interprétation, ses conclusions. L'auteur sépare son argumentaire, je dirais en trois parties, puis ça correspond, évidemment chaque partie correspond aux trois objectifs dont on avait mentionnés.

Donc, dans la première section, il s'attarde à démontrer la présence reconnue et continue des Montagnais. Il conclut que les Montagnais ont profité du métissage, donc, le métissage n'a pas fait d'eux des... il n'a pas fait disparaître les Montagnais, le métissage les a obligés en quelque sorte grâce à leur grande mobilité spatiale à reconstruire des identités, à reconstruire des communautés, ainsi de suite, notamment dans le Haut-Saguenay qui touche plus particulièrement la cause qui nous intéresse ici.

.6

Dans sa deuxième section, il discute de l'émergence et de l'existence d'une identité distincte de Métis dans la région de Chicoutimi. Donc, il prend des exemples de cas de famille, par exemple comme les Desroches, «Assini», les Bacon, les Trisome, les Guay et les Buckle, donc, toutes des familles qui ont été marquées par les alliances maritales inter-ethniques et donc, qui ont produit de la descendance mixte comme on dit.

25

21

Et lui, sa conclusion, évidemment c'est la conclusion de Brisson ici, il en conclut que cette descendance-là s'intègre, mais dans les communautés autochtones en tant que telles ou sinon dans les communautés non-autochtones eurocanadiennes.

6

Après ça, dans le même argument, il prend des personnes qu'on a identifiés à des Métis, je pense à Peter McLeod par exemple, puis il essaie de montrer que dans le fond, il n'y a pas vraiment de source; dans ces sources qu'il a exploitées, il n'y a rien qui dit que Peter McLeod se dit lui-même comme un Métis, ainsi de suite. Il le voit plutôt comme entrepreneur essentiellement, quelqu'un qui n'a pas travaillé nécessairement pour une communauté qui proprement dit métisse. Εt donc, il déshérite McLeod comme le père des Métis au Saguenay.

18

21

13

Et après, il travaille sur la cartographie dans son troisième (inaudible) pour la cartographie ancienne dans ses analyses de cartes pour voir les populations, le mouvement des populations autochtones, ainsi de suite, et, de son propre aveu, la carte ne lui sert pas à grand-chose d'une certaine façon. Parce que, comme il dit, il y a le caractère (inaudible) à la

représentation autochtone sur les cartes parce que ce documents coloniaux qui nécessairement pour objectif de dire «Ah! Voilà, on va dire où sont les Autochtones.» Ce n'est pas nécessairement... le cartographe à Paris, sur le Quai de l'horloge, il n'a pas nécessairement, ou à Londres, il n'a pas nécessairement pour intérêt de décrire avec précision l'ensemble des populations autochtones, puis des mouvements dans l'espace de ces populations-là. Il se rend compte évidemment de la limite de la carte pour l'analyse qu'il essaie de faire. Il met ça de côté.

13

Claude Boudreau, dans son cas, son mandat évidemment,
c'était d'examiner la nature des environnements
immédiats des cartes en litige aujourd'hui.

17 Q Claude Boudreau, c'est un géographe?

R Oui, c'est un géographe. Écoutez, oui, il a une formation de géographe historique. Il a travaillé, d'ailleurs il a travaillé au centre où je suis comme étudiant. Il a travaillé avec le cofondateur du centre, Serge Courville, qui est... je ne pense pas me tromper en disant que c'est un des plus importants géographes historiques au Québec, même d'une stature internationale dans son cas également. Il a travaillé

cartographie,

150-05-002108-001 et al

de

- aussi, Claude Boudreau, sur la... en fait, c'est un spécialiste l'histoire
- notamment du 19^e siècle, donc, du régime anglais.

de

la

- a fait une thèse là-dessus. Il a travaillé aussi
- jusqu'au temps de sa mort avec Brian Harley qui lui
- spécialiste à l'Université de un
- grand spécialiste Britannique d'origine, un
- questions dans l'histoire de la cartographie.
- Donc, c'est sur ces bases-là que son travail de
- géographe historien s'est concentré pas
- nécessairement évidemment sur des questions
- autochtones, on s'entend.

13

- Donc, pour lui, pour revenir à ses objectifs, lui, 14
- c'était pour voir finalement en d'autres termes, on
- prend les camps en ce moment-là et on regarde s'ils
- pouvaient être là il y a 50, 60 ans, pour voir s'il y
- durée dans le temps de ces camps-là,
- spécifiques, les camps en litige aujourd'hui, des 17
- intimés, est-ce que ces camps-là pouvaient être là il
- y a 50, 60 ans.
- Pour vérifier la continuité de...
- Oui, exactement, de l'occupation du territoire.
- ...l'occupation du territoire.
- R On pourrait dire de l'occupation des lieux spécifiques

ÉTIENNE RIVARD Interrogatoire/Me Côté

de ces camps-là aujourd'hui. Donc, sa méthodologie méthodologie, dirais éprouvée jе à double objectif, c'est-à-dire correspond un d'observer sur une période d'une cinquantaine d'années les accès à l'environnement physique de la région où se trouvent aujourd'hui les camps en question. Pour ce faire, il a consulté, analysé des relevés photographiques, donc les photos aériennes. photos aériennes au Canada commencent dans les années Il a travaillé sur le fonds des photos aériennes de la cartothèque de l'Université Laval; donc, la plupart des photos aériennes datent plus des années 50-60. Mais pour ce qu'il essayait de faire, 13 c'était suffisant puisqu'il voulait remonter peut-être à une cinquante, une soixantaine d'années.

Donc, il a pris ces documents-là.

17

Ιl travaillé également des avec cartes topographiques ben évidemment. Donc, il voulait observer finalement l'environnement physique: Est-ce qu'à l'époque on pouvait se rendre sur ces lieux-là? 21 Par exemple. Ou si les camps sont situés dans des lieux très difficiles d'accès où on ne peut nécessairement se rendre en canot parce qu'il y a des ruisseaux intermittents, ainsi de suite? Ou qui sont

difficile d'accès parce qu'ils sont dans une (inaudible) en pente par exemple, les dénivellations sont importantes, et ainsi de suite? Relativement éloignés. Donc, c'est ça.

5

Il regarde aussi évidemment les cartes topographiques, celles d'époque et les cartes plus contemporaines. Il essaie évidemment de voir tout ça. En complément d'informations, il a aussi recours à l'occasion à des plans, puis aux carnets d'arpenteurs; on parle évidemment de l'arpentage primitif qui a eu lieu ici au sein du Lac-Saint-Jean dans les alentours des années 1840.

14

Donc, sa structure argumentaire, ou si vous préférez ses conclusions, lui, c'est assez simple, il prend chacun des cas en litige, chacun des camps. Ιl regarde ces camps-là, il ne trouve pas de trace physique de ces camps-là à travers ses analyses de photos aériennes. Il fait de la photo interprétation. qui connaissent un peu moins 21 technique-là, il s'agit juste de photos aériennes. Quand on fait une couverture de photos aériennes en réalité, les photos sont faites de telle sorte qu'il y a du chevauchement entre chacune des photos. Donc,

on a toujours pour chaque lieu spécifique sur une ligne de photos aériennes, on a toujours un angle différent pour le même lieu, un peu comme notre vision Donc, on peut voir de la perspective. naturelle. Donc, on fait de l'interprétation en photos aériennes. On la met dans ce qu'on appelle un stéréoscope, qui est juste un jeu de miroir qui nous permet d'avoir, de concentrer dans le même point focal, donc dans notre images on voit oeil, les deux et apparaître l'orographie, le relief. Donc, c'est très pratique. Au lieu d'avoir une photo aérienne où on n'est pas trop sûr, là on a une idée des pentes évidemment, puis des vallées qui se creusent, ainsi de suite. Et c'est 13 partir de que sont faites les ça 14 topographiques notamment, à partir de ces documentslà. Aujourd'hui évidemment, ça a évolué; il maintenant des analyses satellitaires et ainsi de suite, mais il reste que la photo aérienne est encore importante pour établir les cartes topographiques, les cartes topographiques étant les cartes où on voit les coupes de niveau qu'on est capable de comprendre, de 21 lire le relief.

23

Donc, je ferme la parenthèse. Donc, pour lui, il n'a rien vu. Il ne trouve pas ces camps-là. Il en dégage

- donc la conclusion que s'ils ne sont pas sur ces
- photos-là, s'ils ne sont pas sur ces cartes de
- 1'époque, c'est donc qu'ils n'existaient pas en ces
- lieux spécifiques où se trouvent aujourd'hui les camps
- en litige. Il n'y avait pas de camps, c'est ce qu'il
- dit. Donc, c'est sa conclusion.
- C'est ce qui finit le chapitre 1, puis de ma
- présentation des rapports d'expertise (inaudible).
- 9 Q Au chapitre 2, vous parlez du cadre conceptuel et
- 10 l'approche théorique de ces chercheurs-là, de ces
- experts-là.
- 12 R Oui.
- 13 Q Alors, expliquez-nous le cadre conceptuel et
- 14 l'approche théorique.
- s R Oui. D'abord, et c'est l'essentiel de ma critique
- dans ce chapitre-là, c'est que le cadre conceptuel et
- approche théorique, il y en a forcément, mais ils ne
- sont pas exposés explicitement. Ça fait qu'on ne sait
- pas à quel dieu se vouer quand vient le temps de lire
- ces expertises-là. Donc, c'est ma principale
- critique.
- 22
- Mais on sait qu'il y a des concepts, ils utilisent des
- concepts, ils travaillent avec des concepts, notamment
- Brisson travaille, je vais y revenir, mais travaille

notamment avec des concepts... il y a un conceptualisation de ce que constitue le métissage, les processus d'hybridation, puis les différentes

catégories. Il a fait un travail très honnête de

s conceptualisation.

Mais comme je le montrais un peu plus loin, ce n'est

pas un travail de conceptualisation qui cadre

nécessairement à ce qui se fait en études métisses et

en ethnogenèse métisse.

L 0

commence avec évidemment l'identification ethnonymes, c'est-à-dire les noms de groupes associés, comme les Montagnais et les Innus, ainsi de suite, les 13 Québécois, les Canadiens; ce sont tous des ethnonymes 14 qui identifient les groupes spécifiques, des groupes dans des classes. Alors, évidemment en concerne Boudreau, il y a peu d'intérêt à utiliser ces questions-là parce qu'il en parle plus ou moins, mais dans le cas du travail d'historien de Brisson, les ethnonymes sont largement utilisés. C'est important parce que d'abord, la première chose, si on veut voir 21 s'il existe des réalités métisses, c'est d'aller voir dans les sources si on parle de ces réalités-là; puis si on en parle, ben, il faut ben les identifier à On parle de groupe culturel, donc quelque part.

forcément on s'attend dans les sources à avoir des ou des noms de groupes qui permettraient de dire «O.K., oui, c'est marqué là, il y a des Métis.»

Évidemment des ethnonymes pour les questions métisses, ça peut être très très large. Il y a beaucoup de synonymes ou de groupes culturels avec des différents, je pense à des Half-Breed, Brûlés, ainsi de suite, qui sont autant de termes, des Chicot, autant de termes qui ont référé à des réalités métisses sans dire le mot «métis» pour autant. Donc, la question des ethnonymes est particulièrement 13 cruciale ici pour cette raison-là.

Donc, Brisson en fait passablement. Évidemment il travaille présence montagnaise sur sur la les territoires de la Côte-Nord, puis du Saquenay-Lac-Beaucoup de groupes montagnais sont des Saint-Jean. sous-groupes en fait, donc à ce moment-là, il y a beaucoup de termes qui reviennent dans l'histoire 21 autochtone de ce territoire, de ces territoires-là. Donc, il fait quand même étalage de plusieurs noms, puis de leurs mouvements dans le temps et dans l'histoire.

- En revanche, quand c'est le temps de parler des réalités métisses à proprement dit, d'établir ou d'essayer d'identifier des ethnonymes métis, il n'est pas aussi disons exhaustif dans ses recherches. Enfin, il recherche essentiellement le terme «métis» dans les sources. Il le dit, il n'a pas trouvé ces termes-là. Apparemment dans ses sources, il n'a pas trouvé le terme «métis». Mais évidemment il n'a pas cherché les termes «Bois-Brûlé, Sang-Mêlé», je ne sais pas, «Half-Breed» et compagnie. Ou s'il l'a fait, en tout cas, il n'en a pas parlé, ça c'est sûr. Donc, en gros, c'est la manière dont il travaille avec les
- Ce qui m'amène plus à des concepts géographiques.

concepts ou les ethnonymes en place.

- 15 Q Oui, un peu plus loin à la page 9.
- 16 R Oui, tout à fait.
- Q 2.02, o.k. Concepts géographiques Espaces, régions, territoires et territorialités.
- 20 Oui, exactement. Donc, l'idée c'était de voir, bon,
 21 on parle de territoires, on parle de revendications
 22 territoriales, on parle de processus qui ont trait à
 22 des réalités culturelles et leur conception ou leur
 23 utilisation de l'espace et du territoire. Donc, on
 24 parle d'éléments de territorialisation qui sont
 25 importants. Donc, évidemment on s'attend quand on lit

ben,

jе

quelque chose comme ça qu'il y ait un minimum de conceptualisation de qu'est-ce qui est un territoire, qu'est-ce qui est un espace approprié ou un espace conçu, ainsi de suite.

Surtout quand on est géographe, évidemment on est encore plus sensible à ces questions-là. Puis sachant

m'attendais évidemment à ce que cette dimension-là, cette définition-là du territoire soit élaborée quand

y avait un géographe historique,

même relativement en détail, au moins suffisamment pour être capable conceptuellement de savoir où se

situe l'auteur de l'expertise, parce qu'il a une vision du territoire et après ça, on peut juger si

relation d'un groupe culturel à l'espace correspond ou

du territoire, cette vision

est adéquate finalement dans l'analyse qui est

recherchée ici, c'est-à-dire la question métisse.

18

21

cette vision

Évidemment, comme à peu près n'importe quel concept, le territoire c'est ce qu'on appelle un concept polysémique, c'est-à-dire qu'il y a plusieurs sens, puis ça évolue évidemment dans la pensée. Pas juste géographique parce que le territoire est un... comment dire, un concept qui a dépassé depuis longtemps la géographie, il est employé évidemment par les

anthropologues ou les sociologues et ainsi de suite qui ont donné une saveur toute personnelle à ce concept. Donc, c'est un concept qu'on dirait multidisciplinaire aujourd'hui, mais il reste quand même au coeur de la géographie humaine.

6

Brisson évidemment, il ne parle pas vraiment territoire en tant que tel. Il parle d'espaces, parle de régions, mais pour à peu près n'importe qu'il n'a raison, c'est-à-dire définition très très précise de ces termes-là. Т1 parle de territorialité, il en parle une fois. On pense que ça peut être un élément important parce que 13 c'est à l'intérieur même de la structure de son texte, c'est dans un des sous-titres de section de son rapport, mais il ne nous explique pas c'est quoi la territorialité. Parce que, bon, le territoire, c'est une chose, mais la territorialité, ça réfère à une relation au territoire, à l'identité, ainsi de suite, mais ce n'est pas spécifié à une appropriation du territoire également culturelle, mais ça, il ne 21 spécifie pas. Donc, évidemment, c'est un peu... on nous offre en pâture un terme, mais qu'on n'a pas défini.

Dans le cas de Boudreau, particulièrement comme je disais comme géographe historique, il a travaillé notamment avec Serge Courville dont je parlais tout à l'heure, qui était son directeur de thèse, monsieur Courville a quand même, sur la question du territoire, le concept de territoire, a quand même quelques écrits. Le centre de recherche pour lequel jе travaille, la question du territoire est explicite notre... comment dire, dans nos recherche, c'est un concept important. Alors, s'attend pour Boudreau à ce que ce soit suffisamment important pour l'élaborer (inaudible) d'autant que là, dire, de l'appropriation parle de, comment 13 territoriale des Métis au Saquenay-Lac-Saint-Jean.

15

Donc, si on dit qu'ils ont des camps, c'est parce qu'à quelque part, ils s'approprient le territoire de façon matérielle et culturelle également. Donc, c'est important de nous dire qu'est-ce qui est le territoire.

21

Il nous présente finalement une territorialité qu'il
ne définit pas véritablement, contrairement à ce que
j'avais imaginé qu'il ferait, mais en plus, il la
définit sans la définir. De façon très implicite, il

nous laisse entendre que la territorialité métisse se des lieux spécifiques dans simplement, qui n'ont aucune nécessairement connexion entre eux. Comme si une territorialité ne pouvait pas s'exprimer dans des lieux différents selon les époques aussi et évoluer avec le temps, qu'elle ne pouvait pas évoluer non plus en relation avec les autres groupes socioculturels qui sont en place notamment au moment colonisation. la On s'entend bien territorialité d'un la groupe métis, même territorialité des Innus est vouée à changer. fait pas des Innus moins Innus, mais c'est clair et net que leur rapport à l'espace et au territoire a été 13 modifié. On le sait, c'est amplement documenté dans ce cas-ci.

16

21

Donc, du côté du territoire, du côté des concepts géographiques en question, évidemment je suis resté passablement sur ma faim. Et ce n'est pas juste parce que je suis géographe, puis parce qu'il y avait un géographe, mais c'est parce que ce sont des questions centrales. On s'attend à ce que ces concepts-là soient abordés, peut-être pas de la même façon que le ferait un géographe de façon spécifique pour un travail spécifique, mais dans ce cas-ci, on nous parle

de territoire et on ne nous dit pas comment ça fonctionne le territoire. On n'est pas en lieu d'en discuter.

4

Lorsque s'exprime plus ouvertement ce plan conceptuel, et là je parle évidemment, je suis rendu à la page 10, Brisson, c'est au niveau évidemment des concepts associés au métissage. Un titre que j'ai appelé Mixité, Hybridation *Métissage,* et Intégration, essentiellement, ce sont là les termes qu'il utilise pour décrire ce qui dans sa deuxième partie, je vous disais, qui consiste à voir toutes les différentes dimensions culturelles ou expressions culturelles 13 associées au métissage, on est dans sa partie, arrive avec tout ce bagage conceptuel. Et je tiens à le répéter, comme je l'ai dit tout à l'heure, c'est-à-dire que c'est là conceptuel un effort (inaudible).

19

21

Donc, pour lui, il existe pour ces métissages-là d'abord le concept de mixité. Bon, il l'emploie essentiellement pour décrire les relations euro-indiennes sur des bases uniquement génétiques ou généalogiques. Donc, il y a de la mixité du moment où finalement... quand il y a de l'amour en fait. Donc,

- il y a une relation entre une Autochtone et un non-
- Autochtone, des enfants qui émanent de cette réalité.
- Pour lui, la mixité avant tout, c'est ça.
- Donc, c'est un terme qui n'est pas encore... qui n'a
- pas de connexions culturelles à ce moment-ci et encore
- moins identitaires à ce moment-ci. Donc, pour lui,
- 7 c'est ça.
- Bonc, évidemment il utilise dans différents... comme
- un adjectif dans différents cas; il en parle comme les
- unions mixtes, des mariages mixtes si vous préférez ou
- les couples mixtes ou il pourrait parler des gens
- d'ascendance mixte également. Ce concept de mixité
- s'inscrit dans cette perspective, c'est ça que ça
- décrit. Et il le décrit quand même assez bien.

- Le terme de «métissage» maintenant qu'il emploie, mais
- métissage, il n'en parle pas tant que ça. J'ai noté
- peut-être quatre ou cinq fois le nombre de fois où il
- utilise le terme de «métissage».
- Pour lui, ça s'applique exclusivement aux réalités
- intra-indiennes ou montagnaises parce qu'il s'occupe
- spécifiquement des Montagnais, et à une unique fois à
- la réalité métisse. Et là, ben là, je le cite à la
- page 39 de son rapport, il dit:

13

21

«Le terme métissage enregistré résulte essentiellement de la présence plus ou moins prolongé d'employés et de commis dans les postes commerciaux. Ces hommes sont célibataires bien que certains aient laissé épouse et famille provisoirement paroisses dans les pour certaines périodes variables en fonction besoins occasionnés par la traite des fourrures. En 1750 par exemple, on en compte 33 dans les comptoirs du domaine dont 6 pour le seul poste de Chicoutimi.»

Donc, pour lui, c'est le seul moment où on a vraiment un métissage qui implique des réalités métisses à proprement dit. Donc, pour lui, pour que le processus d'ethnogenèse métis soit possible, il ne passe pas à travers le concept de métissage. Pour lui, ce n'est pas le métissage qui est à la base d'une éventuelle identité métisse s'il y a lieu, évidemment il dit qu'il n'y a pas lieu, mais s'il y a lieu, mais il dit que c'est à travers le processus d'hybridation. Donc, c'est quand on a un mélange, dans ce cas-ci culturel, et une fusion des identités, il y a création d'une identité unique, métisse, qui n'est ni amérindienne, ni eurocanadienne. C'est là qu'il situe finalement sa

- conception.
- Donc, ce n'est pas le métissage qui l'intéresse tant
- gue l'hybridation.

- Donc, pour lui, l'hybridation résulte, donc, d'une
- espèce de fusion culturelle, collectivement reconnue
- évidemment, qui, elle, serait unique aux Métis. Donc,
- c'est au concept d'hybridation qu'il loge ses
- conclusions comme je disais tout à l'heure sur
- 1'existence d'une communauté métisse (inaudible). Là,
- je le cite encore une fois:
- «...qu'aucune information relative à
- 1'émergence d'une quelconque communauté
- hybride...»
- Il utilise bien le terme «hybride» là.
- «...n'a pu être détectée. Même dans le cas
- du passage remarqué dans les années 1840 de
- «l'Écossais métis»...»
- Et il met tout ça entre guillemets:
- «...Peter McLeod dont le comportement
- conflictuel, l'allégeance protestante et la
- situation professionnelle axée sur le seul
- intérêt économique, le sien incidemment, et
- celui de son employeur, cantonne le
- contremaître forestier...»

Ça, c'est Peter McLeod toujours. «...dans l'isolement et semble avoir peu favorisé l'éclosion d'une société parallèle...» Et là, je mets l'accent sur... «...reconnaissable ou distincte des deux principales entités déjà mentionnées, c'està-dire les Amérindiens d'une part et les Eurocanadiens d'autre part.» Donc, pour lui, la seule manière d'avoir une identité métisse, ou qu'il y ait ethnogenèse métisse, c'est évidemment à travers son concept d'hybridation. lui, sa conclusion, c'est que ce phénomène 13 d'hybridation au Saguenay-Lac-Saint-Jean, il n'y en a pas eu. C'est sa conclusion. Donc, on le voit aussi à travers le rapport, comprend que qu'est-ce qui est associé à métis, quand il emploie le terme «métis» en terme d'adjectif, hein, il parle souvent de métissé, de métis comme adjectif, donc pour lui, on ne peut pas confondre ça 21 à une réalité ethnoculturelle spécifiquement métisse.

2.5

sont pas des cas d'identité métisse spécifique.

Ce sont des cas de métissage, bien sûr, mais ce ne

Donc, il reste un autre concept pour moi à utiliser ici... en fait, il y a deux autres concepts dans le Brisson sur lesquels je veux rapport de l'accent. D'abord, ils émanent de ces trois premiers j'appelle trilogie concepts, o.k., que la mixité, conceptuelle, entre la le métissage et l'hybridation, c'est balisé ça par deux concepts complémentaires.

9

Le premier de ces concepts-là, c'est celui de l'intégration. Pour Brisson, il y a du métissage, mais ce métissage-là, malgré que c'est un métissage culturel, donc, il y a un changement de nature culturelle qui s'opère, tout ce qu'il fait, c'est qu'il ne permet pas l'émergence d'une communauté métisse, parce que ces métis-là vont s'intégrer aux communautés ou aux cultures déjà présentes. Donc, c'est le métissage.

19

Autrement dit, c'est tout le concept de l'intégration.

Et il revient souvent avec le principe de
l'intégration. Des fois, il appelle ça autrement.

Des fois, il appelle ça de l'indianisation, des fois
il appelle ça de l'assimilation, iIl appelle même ça
de l'adoption à certains égards.

- Mais pour lui, globalement, tout ce qui est métissé
- est automatiquement, culturellement associé au monde
- amérindien en place ou sinon, dans quelques cas aussi,
- eurocanadien.

- Deuxième concept qui découle de ça, et c'est un
- concept qu'il n'utilise qu'une seule fois, je tiens à
- le préciser, mais qui est absolument central à sa
- conclusion, et c'est celui de masse critique.
- Autrement dit il nous dit: Il y a une masse critique,
- il faut qu'il y ait une masse critique d'individus et
- au Saguenay-Lac-Saint-Jean, il n'y a pas eu la masse
- critique d'individus nécessaire à l'émergence d'une
- communauté métisse. Et je me permets de le citer
- encore une fois. Il dit:
- «Il y a peu d'éléments, mais surtout par
- 1'absence de masse critique...»
- C'est la seule place où dans tout son rapport il parle
- du concept de masse critique.
- imesimesurtout imes par $ext{l'absence}$ de imes masse
- critique...»
- Donc, autrement dit, il y a beaucoup d'éléments, mais
- le facteur principal, c'est parce qu'il n'y a pas de
- masse critique.
- v...semble inciter à entrevoir une

quelconque forme d'ethnogenèse métisse même au stade embryonnaire.» Pas de masse critique, pas de Métis. C'est ça que ça veut dire. «Nombre d'individus métissés...» Donc, issus du métissage. «...mais dont le contexte ne prêtait pas à l'éclosion et à la consolidation d'un clan différencié...» Donc, processus d'hybridation. «...affirmant identité collective une propre.» On s'entend, une identité qui soit spécifiquement 13 métisse. Donc, c'est sa conclusion. Et toute sa conclusion repose sur un seul concept plus important, celui de masse critique, qu'évidemment il ne nous explique pas. O.K. Il nous laisse avec un concept que finalement, c'est comme si c'était un concept que le commun des mortels est capable de comprendre. Mais ce n'est pas tout à fait le cas. J'y reviendrai plus tard parce que j'aborde cette question du concept de 21 masse critique plus tard. 23 Autre point, évidemment par rapport au concept, et ça c'est particulièrement étonnant, j'ai parlé

l'importance ou l'absence en fait de conceptualisation touchant au territoire, à la territorialité, spatialisation à la limite pourrait on évidemment, c'est une critique que je fais parce que c'est un élément que je considère important pour parler de territoire, pour savoir de quoi on parle, mais le plus étonnant et (inaudible) sur la question de l'ethnogenèse (inaudible). On émet, on met en place autrement dit chez Brisson tout un appareil conceptuel sans vraiment nous dire finalement qu'estce qu'est l'ethnicité.

12

13

Comme si tout le monde savait automatiquement c'est quoi l'ethnicité comme si l'ethnicité, ce n'est pas quelque chose qu'on avait besoin de définir.

L6

21

Il nous parle ethnogenèse métisse ou de l'absence d'ethnogenèse métisse, mais sans jamais nous expliquer c'est quoi l'ethnogenèse métisse, puis sur quelle théorie, sur quel travail de ses prédécesseurs on a construit le concept d'ethnogenèse métisse. C'est un concept qui se bâtit depuis 30, 40 ans. On n'a rien de tout ça, à part d'avoir cité Gilles Avard qui traite de ces questions-là dans son propre rapport d'expertise pour le Procureur général du Québec.

- C'est à peu près la seule source. Il cite aussi
- Reimer et Jean-Philippe Chartrand dans le texte qu'ils
- ont signé pour le numéro thématique que j'ai dirigé
- dans Recherches amérindiennes au Québec avec Louis-
- 5 Pascal Rousseau.
- Donc, c'est les deux seules sources qu'il amène, sans
- évidemment expliquer en détail la pertinence de ces
- s concepts-là ou sans du moins leur porter un regard
- critique non plus. Donc, c'est un aspect important
- qui manque dans son rapport. Évidemment dans notre
- compréhension de ces questions importantes
- d'ethnogenèse.
- 13 Ce qui termine en principe ma partie.
- 14 Q Ca, vous avez dit que vous alliez revenir plus tard
- sur ce thème-là d'ethnicité?
- 16 R Oui, oui, oui. Dans ma partie 2 effectivement, je
- ıı traite plus abondamment de ces concepts-là pour ma
- part.
- 19 Q Alors, on peut aborder la partie 2, qui est l'analyse
- critique des rapports.
- 21 R Oui.
- 22 Q Alors, je pense que vous les prenez un par un, il y a
- celui de Brisson et celui de Boudreau.
- 4 R Je les aborde de front tous les deux, je pense, oui,
- oui.

- 1 Q O.K. Chaque thème.
- 2 R Oui, je divise plus... c'est plus thématique que
- strictement personnel dans ce cas-ci.
- 4 Q Alors, votre analyse critique évidemment, ça reprend
- ce que vous venez de parler tout à l'heure, mais là,
- c'est plus en profondeur.
- 7 R Oui, c'est ça. Dans la partie 1 en fait, je remets
- les arguments des auteurs en question, les
- méthodologies qu'ils ont utilisées, les concepts
- qu'ils ont utilisés. Donc, j'ai fait l'analyse
- globale de ça, et des concepts qu'ils n'utilisent pas
- non plus parce qu'ils m'apparaissent évidemment
- cruciaux à l'analyse, donc les interprétations qu'ils
- vont avancer.

- Dans cette partie 2, évidemment j'attaque plus de
- front ces questions-là, méthodologie, ces questions-là
- aussi d'analyse critique et ainsi de suite. Donc,
- c'est vraiment le coeur évidemment de cette partie 2
- qui est l'analyse critique des rapports.
- 21 Q Vous mentionnez au départ que les rapports des
- chercheurs, ils ont un manque au niveau de la
- littérature adéquate.
- 24 R Oui, tout à fait. En fait, il y a deux choses. Je
- dirais que cette partie-là de mon rapport se divise en

deux critiques principales. Je critique moins... je
vous dirais que je critique moins les résultats ou les
interprétations, c'est-à-dire que mes collègues me
disent qu'il n'y en a pas de Métis, ben, c'est une
hypothèse tout à fait valable; il faut juste la
vérifier asteure.

Ce que leur reproche, ce n'est pas tant leurs interprétations que les moyens qu'ils se sont donnés pour arriver à ces interprétations. Quand je dis «moyens», c'est les moyens méthodologiques, c'est les moyens conceptuels, donc, leurs analyses ne sont pas appuyées de façon adéquate.

Donc, il y a une inadéquation finalement entre les résultats qu'ils présentent et la démonstration qui doit précéder ces résultats-là ou ces interprétationslà. C'est l'argument principal.

17

Et il y a un autre élément qui est d'importance, et là, ça touche au coeur même du travail scientifique globalement, mais ça touche au travail même de l'historien, celui de la critique des sources. C'est un élément sur lequel je veux me pencher. C'est crucial la critique des sources, c'est élémentaire pour tout chercheur, mais c'est particulièrement... ça fait partie du cursus d'Elbach quand on fait le métier

d'historien. O.K. Et dans ce cas-ci, j'avais au moins un historien sur deux, plus un géographe historique. Donc, ça me paraissait très important de mettre l'accent sur cette question-là. D'ailleurs, c'est mon premier point dans ce rapport.

Vous dites aussi que c'est important en parallèle de tenir... l'arrêt Powley, de faire le lien avec Powley. Dans le cas qui nous intéresse, oui, c'est absolument crucial. C'est absolument crucial, c'est la jurisprudence avec laquelle on travaille. sûr que comme chercheur, si je travaille dans un autre contexte, je ne mettrai peut-être pas autant l'accent sur cette question-là, mais dans le cas qui nous 13 intéresse, je veux dire, il faut s'adapter au lectorat comme on fait dans n'importe quel article de revue. On n'écrit pas la même affaire ou de la même façon dépendant à qui on s'adresse, à quel lectorat d'une revue savante on s'intéresse ou on s'adresse. c'est particulièrement important. L'arrêt Powley est obligatoire au centre de ce qui devrait constituer en

2

21

Si on veut critiquer l'arrêt Powley et dire que l'arrêt Powley n'a pas d'allure, ben, il faut le faire, mais il faut en faire la démonstration et

quelque sorte notre travail ici.

- encore là, on est obligé de s'appuyer sur l'arrêt

 Powley en conséquence. Donc, effectivement par

 rapport à l'arrêt Powley, ils n'ont pas pris de

 position nette et précise contre et, le cas échéant,

 ils n'ont pas démontré non plus qu'ils correspondent

 aux différents critères ou les différents éléments du

 test Powley. Donc, c'est effectivement un autre

 élément que j'adresse dans cette partie.
- Q O.K. Le chapitre 3, ça s'intitule De la nécessaire critique des sources.
- 11 R Oui.
- Q Alors, voulez-vous commenter?
- 13 R Oui. D'abord comme je le disais tout à l'heure, la
 14 question de critique des sources, c'est absolument
 15 essentiel. C'est la base. C'est ce qu'on appelle une
 16 revue de littérature ou les historiens appellent ça
 17 une historiographie qui consiste quand on commence à
 18 travailler dans une thématique particulière, on fait
 19 l'état de ce qui s'est déjà écrit sur la situation.
 20 C'est absolument crucial en science parce qu'on veut
 21 toujours être original, hein? On arrive, on peut
 22 répéter ce que nos collègues ont dit, on veut
 23 s'appuyer sur ce que nos collègues ont dit avant nous,
 24 mais on veut apporter une contribution originale à la
 25 science.

1

Mais pour ça, pour l'établir, il faut d'abord savoir ce que les autres ont écrit. Quand on a déterminé ce que les autres ont écrit, on a fait la recension des écrits, à ce moment-là on est capable de déterminer: Là, on sait telle, telle chose. «O.K. Ça c'est l'édifice du savoir en се moment dans cette thématique-là, dans champ-là ou dans се discipline-là.» Des fois, c'est spécifique à une discipline particulière comme la géographie, l'histoire, l'anthropologie, ainsi de suite, et à partir de ça, on établit qu'est-ce qui manque. la problématisation. On trouve sont où les problèmes. 13

14

21

Quand on a fait la problématisation, là on détermine comment on va remplir ces trous-là. C'est là que la question des méthodes, la question du empirique, hein, c'est un gros mot compliqué pour dire les sources, hein, on va s'appuyer sur quoi? s'appuyer sur des enquêtes qu'on va faire auprès de gens, on va s'appuyer sur des documents d'archives, lesquels? Ainsi de suite. Ca c'est le corpus. Et à partir de ça et aussi des filtres par lesquels on va analyser ça, ça fait partie de la méthodologie: Est-ce qu'on va avoir une approche scientifique

- particulière? Laquelle? Pourquoi? Ainsi de suite.
- on part de ça.

- La critique des sources, et donc au début du
- processus, être capable de déterminer qu'est-ce qui
- est le plus crucial, qu'est-ce qui est le plus
- important, puis on l'associe à ça.
- En histoire particulièrement, ça veut dire aussi
- critiquer les sources historiques des documents. Les
- documents ne sont pas innocents, c'est écrit par du
- monde. Ça ne veut pas dire qu'ils sont faux, mais la
- vérité ne se trouve pas juste dans les lignes. Elle
- se trouve bien souvent entre les lignes, ce qu'on ne
- lit pas. On est obligé de faire une contextualisation
- des écrits.
- Bon, il y a différents éléments. La critique des
- sources en histoire, c'est aussi de savoir d'où vient
- le document. Est-ce que c'est un document original?
- ₁9 Ou ça a-tu été recopié? Est-ce qu'il y a des
- annotations qui sont faites sur le document? Ainsi de
- suite. Je veux dire, les documents d'histoire ont une
- vie aussi en archives.
- Mais au-delà de ce travail-là de critique des sources
- de base, il y a aussi la critique associée au contexte
- historique, socioculturel, géographique dans lequel le

document en tant que tel a été produit. C'est vrai
pour la correspondance entre deux individus, c'est
vrai pour des recensements nominatifs où le recenseur
est un être culturel lui aussi, où les catégories
sociales changent et ainsi de suite dans le temps.
C'est vrai aussi pour le cartographe, peut-être encore
plus d'une certaine façon, qui lui aussi doit répondre
à des exigences coloniales, de montrer la possession
du territoire. Donc, forcément tout ce qui est sur la
carte n'est pas une vérité absolue. Il faut lire
entre les lignes. Mais là, ça, on est dans le domaine
du post-colonialisme et tout.

13

Ça fait partie de la culture de base scientifique actuellement, aujourd'hui là. Il y a 50 ans, on ne réfléchissait pas de la même façon, mais aujourd'hui, ça fait partie... c'est très important.

18

Mais dans le cas spécifique qui nous intéresse, le point le plus crucial ici, ce n'est pas que des sources, il n'y en a pas, documentaires, il y en a, mais le point le plus important, c'est: Qui les produit?

En histoire des questions autochtones, c'est quand même une grande histoire, je ne veux pas faire vieillir monsieur Delage bien sûr, mais il reste que,
surtout au Québec, on a développé une expertise assez
importante de la part des historiens mais aussi de la
part des anthropologues sur des questions autochtones,
donc, il y a toute une histoire autochtone.

6

On sait pertinemment aujourd'hui qu'on ne peut pas lire les documents coloniaux sans y apporter dimension critique pour la simple et bonne raison que c'est des gens avec leur propre vision du monde autochtone qui vont commencer des réalités qu'ils observent. On n'a pas, c'est très très rare, de écrits de étaient commentaires gens qui 13 essentiellement analphabètes, on parle des Autochtones en général, on n'a pas leurs commentaires écrits, on n'a pas des sources οù c'est eux qui parlent directement. Donc, c'est toujours par le biais, on appelle ça «biais colonial». Ça ne veut pas dire que c'est complètement faux ce qui est écrit dans les sources, mais il faut toujours se rappeler qu'il y a un biais colonial, plus ou moins important selon les 21 Il faut être capable de l'analyser, il contextes. faut être capable de le prendre en compte.

4

Maintenant, je ne peux pas en vouloir à personne

maintenant, aujourd'hui, puisque c'est un fait assez largement reconnu en histoire autochtone, m'attends pas à ce que quelqu'un me fasse douze pages pour m'expliquer c'est quoi le biais colonial histoire autochtone. Ce n'est pas ça qui est demandé. contre, au moment des interprétations, jе Par m'attends à ce qu'il y ait reconnaissance du fait que si tu étais prêt en un sens, tu l'as fait en tenant compte de façon explicite de ce contexte colonial-là. «Mes conclusions sont telles, telles, telles en dépit du fait que la réalité peut être faussée par le fait que ce n'est pas un Métis qui a parlé, ce n'est pas un Amérindien qui a parlé, ce n'est pas un Innu, donc, 13 c'est important. Et ca, ce n'est pas fait.

15

Et ça, en partant pour moi, c'est un manquement assez important dans l'analyse. Donc, il n'y a pas d'analyse critique des sources qui est faite.

Q Alors, le biais colonial et le silence autochtone, ça, vous venez d'en parler.

R Ben pour le silence autochtone, ce que je peux rajouter, c'est juste qu'à un moment donné dire qu'il n'y a pas de Métis si on m'a pas des Métis qui nous le disent eux-mêmes, ça devient compliqué. C'est-à-dire que ça ne veut pas dire que ce n'est pas vrai, mais on

- ne peut pas juste dire que parce que ce n'est pas dans
- les sources, ça n'existe pas. Il peut y avoir des
- raisons, un contexte, qui expliquent pourquoi ce n'est
- pas dans les sources.
- Et là, je cite abondamment évidemment Brisson dans la
- page 16 quand il nous parle de (inaudible). Je le
- cite parce que c'est vraiment symptomatique de ce
- biais-là et de son biais à lui évidemment comme
- individu, comme chercheur, mais du biais colonial. Il
- 10 dit:

13

- «En 1846, les registres le localisent...»
- On parle de (inaudible).
 - «...à Kénogami près de l'entrée de la
 Rivière-aux-Sables. Un (inaudible)
- ATVICIC aux babies. On (inaudibie)

herboriste venu chercher refuge dans ces

- parages lors d'une tempête signale pour 1861
- que le (inaudible) et sa vieille Montagnaise
- avec quatre enfants ou petits-enfants ont
- pour tout couvert un wing-wang indien. La
- situation semble s'être améliorée quelques
- années plus tard lorsque l'on fera la
- description de son nouvel habitat, un camp
- en bois rond calfeutré avec de la mousse et
- chauffé par un poêle de fonte muni d'un
- tuyau. Comparé aux autres campements

indiens, c'est le grand luxe. Il est
loisible de penser que (inaudible) et son
épouse Montagnaise, (inaudible), y vivaient
à l'indienne puisque dans un acte de
1866...»

Ce n'est pas un acte autochtone, on s'entend.

«...le vieil homme est qualifié de sauvage.

Or, il n'en est pas un du moins au sens

biologique du mot. Pourtant les gens tant

Indiens que Canadiens...»

Il parle pour les Indiens là.

«...considèrent cet Allemand de naissance ainsi. Un autre bel exemple d'assimilation amérindienne.»

Il dit que les Indiens disent ça, mais il n'y a aucune source là-dedans qui est une source autochtone. Donc, on ne sait pas ce que (inaudible) pense ou pas. n'a aucune source où (inaudible) nous dit qu'il est Métis, Indien. Il était-tu Chinois, et on ne le sait Il n'y a rien qui le dit. On n'a pas de commentaire de (inaudible) lui-même, on n'a pas de 21 commentaire des Métis eux-mêmes. On dit qu'on a la version des Indiens, mais ça ne nous dit pas c'est quelle source ça. Il n'est pas dit que l'herboriste (inaudible) en question, le herboriste était

Autochtone.

sens-là.

2

Vous voyez, c'est le genre de problème comme ça. En arriver à cette interprétation-là et dire que les Indiens le considéraient de telle façon quand on ne nous amène pas la source en question d'une part, puis on ne dit pas en plus que c'est une source autochtone, je veux dire, on ne peut pas parler pour les gens si on n'a pas leurs propres commentaires. C'est en ce

Q Alors, vous dites qu'en fait c'est une affirmation sans démonstration?

13 R Oui, c'est ça. Et en plus, c'est posé comme une
14 preuve irréfutable. Ben, c'est une interprétation de
15 l'histoire qui peut être valable, mais dans ce cas-ci,
16 elle n'est pas appuyée par une documentation adéquate,
17 tout simplement. Dire qu'il n'y a pas de Métis, c'est
18 une chose, mais tu ne peux pas me le dire en me disant
19 que ce n'est pas dans les sources ou en me disant
19 qu'il y a des Indiens qui l'ont dit sans me citer
20 c'est quels Indiens qui l'ont dit.

22

Puis en plus, je doute bien qu'il l'aurait cité directement; ça aurait probablement été un Eurocanadien qui aurait dit que les Indiens le

définissent comme ça. Mais même ça, il ne nous le dit pas. Alors, c'est un problème assez important. Ça c'est pour la cas évidemment de Brisson.

4

Boudreau aussi, il a ses problèmes de sources. т 1 prend les carnets d'arpentage, notamment évidemment l'arpentage primitif sans vraiment nous dire... enfin, il les prend, y compris les quatre qui sont associés là comme la vérité absolue. Bien sûr, c'est documentaires particulièrement outils importants, utiles, qu'on peut utiliser, mais il faut les utiliser toujours en gardant à l'esprit qu'ils sont produits autorités coloniales. Ils les ne sont pas 13 produits par les Indiens, les Métis et compagnie.

15 Q Un carnet d'arpentage, c'est quoi ça?

Un carnet d'arpentage, en réalité c'est les descriptions précises que fait l'arpenteur quand il arrive pour arpenter un territoire spécifique dans les différents cantons du Saguenay par exemple. L'arpentage primitif, essentiellement c'est le premier arpentage qui est fait. Donc, avant ça, il n'y a pas 21 d'arpentage à proprement dit. Quand on arrive dans les années 1840, on fait le premier arpentage. y en avoir d'autres après, il va y avoir d'autres lots qui vont s'ouvrir, mais les premiers arpentages qui

lieu dans les années 1840 qu'on appelle arpentages primitifs sont accompagnés parce que, bon, l'arpenteur, il dessine des cartes, et ainsi de suite, mais il décrit aussi le territoire. On lui demande de décrire le territoire, notamment, et ça fait partie de ses instructions bien souvent, notamment parce qu'on veut savoir, bon, c'est quoi les ressources sur le territoire qu'on est en train d'arpenter: Est-ce qu'il y a du bois? У Le territoire, on va-tu être capable de le coloniser? veux dire, est-ce qu'il a un potentiel agraire ou des choses comme ça? Est-ce qu'il y a du monde sur le Bon, s'il y a du monde aussi, identifier territoire? 13 ce monde-là, ainsi de suite.

15

21

Il y a un paquet d'instructions qui sont associées, et ces carnets-là précisément sont datés, donc, c'est comme un journal de bord si vous préférez, sont datés et graduellement de jour en jour que le travail se fait, il décrit ce qui se passe. Il décrit aussi sa venue jusque dans le territoire parce que souvent, ils partent de Québec évidemment. «Je suis parti de Québec, j'ai pris tel (inaudible). On a mis telle, telle, telle personne...» Enfin, d'un arpenteur à l'autre, de toute façon il y a beaucoup de variations.

Il y a des arpenteurs qui sont très très précis, qui nous décrivent le monde tel qu'ils sont là, puis il y en a d'autres, c'est très très général. Même s'il y a des instructions générales, il n'y a pas toujours... il n'y a pas un code qui est suivi à la lettre, et d'un rapport d'arpentage à l'autre, ça change beaucoup.

- Donc ça, il faut tenir compte de ça évidemment.
- Alors, de dire qu'automatiquement il ne fait pas
- mention des Métis, c'est un peu fragile.
- Q Alors, vous dites que Boudreau s'est servi des carnets d'arpentage et les cartes, etc.?
- Oui, puis il y a un autre manquement en ce qui le concerne évidemment. C'est qu'il se permet des conclusions sur la pratique du territoire métis alors qu'il y a très peu d'informations sur la pratique métisse. C'est-à-dire qu'il lui manque un paquet d'informations qui sont associées à ce que nous en tout cas on a eu la chance d'utiliser, c'est-à-dire les enquêtes orales. Au moins, on a un aperçu de 21 comment le territoire, au cours des 30, 40, 50, voire 60 dernières années, a fait l'objet d'une réalité pour les Métis aujourd'hui. Puis compte tenu en plus des sources qui sont maintenant des autres sources

- documentaires évidemment de l'abbé Tremblay, du curé
- 2 Tremblay, qui a fait des enquêtes au début du 20e
- ₃ siècle...
- 4 Q Vous parlezde Victor Tremblay?
- 5 R Oui, exactement, qui nous permettent aussi de remonter
- encore plus loin dans la réalité sociale, culturelle,
- du Saguenay et du Lac-Saint-Jean, ne fait pas
- aucunement mention de ces travaux-là. Je ne reproche
- pas évidemment à l'auteur de s'être pas mis à faire
- des enquêtes orales auprès des intimés ou auprès de la
- communauté métisse, de toute évidence, même s'il avait
- voulu le faire, je ne pense pas qu'il aurait eu
- facilement accès à l'information, on s'entend, il y a
- une raison derrière ça, mais il faut être capable de
- 15 l'admettre, il faut être capable de dire: «Voilà.
- Moi, c'est ma conclusion. Des sources documentaires
- me disent ça. Jusqu'à un certain point, elles me
- permettent de conclure ça, mais, à la fin, c'est sûr
- et certain que je n'ai pas tous les détails pour
- décrire cette réalité-là parce que je n'ai pas accès
- à l'information qui me permettait peut-être de boucher
- les trous, puis essayer de mieux comprendre la
- pratique du territoire par les Métis.»

on s'attend à ce qu'il admette ça, qu'il dise à la

- fin: «Malgré tout ça, je considère que ma conclusion est telle.» Ça c'est une chose, mais là, il faut au moins admettre, ça fait partie de la critique des sources, de montrer les limites évidemment documentaires qui sont inhérentes au travail du chercheur.
- Q Alors, à la page 18, vous avez à 3.2 Le contexte socioculturel, ethnologique: Lire entre les lignes.
- 9 R Oui.
- Q Vous l'avez expliqué un peu tout à l'heure.
- 11 R Oui, j'ai abordé un peu cette question-là. La

 question centrale, et ça c'est le problème, je vous

 dirais central, et c'est pour ça que je vous parle de

 la question des sources, puis du biais colonial.

 C'est que quand vient le temps de travailler sur les

 questions métisses, non seulement on n'a pas de

 sources métisses à proprement dit, mais il n'y a pas

 de connotations spécifiques dans les sources qui

 disent «Il y a une communauté métisse à telle, telle

 place.» Ça n'existe pas. En tout cas, moi je n'en ai

 pas vues, puis apparemment des collègues historiens

 n'en ont pas vues non plus.

23

On le sait, vous allez trouver des sources à la Rivière-Rouge qui disent qu'il y a une communauté

métisse à partir de 18... dans la décennie 1810, il y
a une réalité culturelle métisse reconnue à
l'intérieur des sources coloniales. C'est à peu près
la seule place dans tout le Canada, peut-être même
dans toute l'Amérique du Nord, où on a eu une présence
dans les sources par rapport à une réalité culturelle
métisse explicitement citée dans les sources. Le
Saguenay-Lac-Saint-Jean, moi je n'ai pas vu de ça.
J'ai cherché, mais je n'ai pas vu.

10

13

Bien sûr, on va trouver des termes métis, (inaudible), Bois-Brûlé, dans les sources, ainsi de suite, mais ça réfère règle générale à des individus. Ça ne veut pas dire qu'ils ne sont pas Métis culturellement, puis qu'ils ne font pas partie d'une communauté, mais ce n'est pas identifié de façon spécifique. Donc ça c'est le problème que nous, au niveau de la partie défenderesse, avec laquelle il fallait traiter.

19

21

Remarquez, du côté du Procureur général du Québec, ils avaient le problème aussi parce qu'il n'y a pas de sources qui disent «Il n'y a pas de Métis.» C'est un point central. Donc, ils vont être obligés d'une certaine façon de faire une démonstration pour montrer qu'au-delà du fait que ce n'est pas dans les sources,

il y a une réalité ou une absence de réalité. Vous comprenez? C'est une difficulté qu'ils ont rencontrée aussi.

4

Dans le cas qui nous intéresse, évidemment quand vous avez dit que ce n'est pas dans les sources, ben, il faut essayer de comprendre: Est-ce qu'il y a une raison derrière laquelle ils pourraient ne pas être reconnu comme étant une réalité culturelle?

Maintenant qu'on a établi qu'il y a un biais colonial, est-ce que ce biais colonial empêche en quelque sorte les autorités, les non-Métis si on veut, à percevoir une réalité culturelle?

14

21

Mon argument à moi: Oui, il y a des choses qui nous empêchent de voir ces réalités-là. Et c'est basé sur l'idéologie des peuples primitifs essentiellement, qui est une idéologie selon certains qui est encore très active aujourd'hui, mais qui l'était assurément au 19° siècle, et même avant. On croit que finalement, les réalités autochtones, les Amérindiens, vont s'assimiler parce qu'ils sont par rapport... ce sont des primitifs, donc ils sont dans un stade moins évolué des sociétés. Les Eurocanadiens, les Européens arrivent en se disant, puis en constatant que leur

état de civilisation est plus avancé. Connaissant leur propre histoire, ils savent qu'ils ont déjà été à ce stade plus primitif de l'âge de pierre, hein. Quand on arrive, quand les Européens arrivent ici, je veux dire, on n'est pas à l'âge de fer non plus, mais donc dans cette conception-là, ils construisent une idéologie qui consiste à dire... D'abord, on détermine que les Autochtones sont des humains, point important. Parce qu'au départ, ça a été questionnement chez certains: C'est-tu des Oui, c'est des êtres humains. Ce sont des enfants de Dieu. Mais ils ne savent pas encore... ils ont oublié c'était qui Dieu, on va les reconvertir. 13 On les convertit, on va régler ce problème-là. On va les assimiler.

16

Mais on ne dit pas «assimiler» à ce moment-là, on dit

«les civiliser». Autrement dit, on va leur rendre

service, on va les faire passer en passage accéléré à

la civilisation. Ils n'auront pas besoin d'attendre

tout le temps que nous autres ça nous a pris, puis on

va les faire passer à la civilisation, ça va être ben

plus simple comme ça. Bon, on les civilise en quelque

sorte, c'est le principe.

Donc, l'idée qu'il existe des peuples primitifs, elle

est là, mais ils sont voués à disparaître sous l'effet de ce qu'on appelle aujourd'hui l'assimilation ou l'intégration.

4

La place des Métis est où dans l'univers culturel eurocanadien dans cette perspective? Les Métis n'existent pas comme réalité culturelle. Le Métis existe comme individu parce qu'on l'identifie, c'est un demi-civilisé ou un demi-sauvage, appelez ça comme vous voulez. Le verre est à moitié plein ou il est à moitié vide. Mais c'est une réalité à la limite

Q C'est un début de civilisation en tout cas.

temporaire dans l'esprit eurocanadien.

Ben, si vous voulez, ou la fin d'un univers plus primitif. On est quelque part entre les deux. Métis même, j'argumente, est un peu un baromètre de l'évolution de la civilisation, de l'assimilation autochtone. Là, jе suis dans la perspective coloniale. Vous avez compris que je ne parle pas... ce n'est pas mes idées à moi que je mets de l'avant, c'est ben évident. Et pendant longtemps, c'est ce 21 concept-là qu'on avait.

23

Et quand on regarde les différentes commissions sur les questions autochtones qui ont eu lieu, je pense

évidemment à la Commission Bagot des années 1840, la
Commission (inaudible) dans les années 50 et tout, le
Métis est là, mais le Métis est toujours une espèce de
baromètre. On ne voit pas un être culturel, on ne
voit pas un groupe culturel dans la plupart des cas;
on voit des individus qui culturellement sont
distincts, mais qui sont entre les deux.

Autrement dit, ils sont là, ils sont un modèle à suivre pour les autres pour éventuellement être tout ce beau monde là assimilé. C'est essentiellement ça.

Donc, on ne voit pas un groupe culturel métis.

12

Il y en a un seul qu'on va être obligé de voir, c'est 13 ceux de la Rivière-Rouge parce qu'ils se sont affirmés politiquement comme une nation. De toute évidence, ils ont fait changer la balance, ils ont forcé les autorités à les voir tout simplement. Un groupe qui était évidemment démographiquement plus important dans un autre contexte géographique social qui a permis... Mais la seconde où on réussit à mater la rébellion métisse en 1885, rapidement on défait ces liens-là. 21 On reprend le travail d'assimilation à la fois des Indiens, des Amérindiens dans l'Ouest et à la fois des Métis. Donc, dès qu'on peut reprendre le contrôle, le vieux fond ou la vieille idéologie des peuples

primitifs revient rapidement. Donc, on est passé à autre chose. C'est un accident de parcours dans la perspective coloniale, on s'entend.

4

Mais règle générale, on n'est pas capable d'avoir une conception du métissage qui pourrait donner lieu à une identité métisse autrement dit. Ah! On voit métissage au début de la colonie. Je pense Champlain par exemple: «On va marier vos filles, ainsi de suite, avec nos garçons et on va faire une nouvelle nation», mais c'est une conception très européenne du métissage. Cette nouvelle nation-là, si vous voulez, elle va être française d'origine, elle 13 Donc, ce n'est pas un mélange au sens différentes à fusionnel de cultures la fois amérindienne et européenne.

17

Essentiellement, on va prendre votre monde et on ne décolonisera pas la France pour rien, puis on va faire une population coloniale à partir de tout ça. Mais à la fin, ça va être une population coloniale française, on s'entend, européenne, pas amérindienne, pas sauvage, pas primitive.

Vous comprenez? C'est un élément hyper important, je pense, dans la conception. Ça nous permet de lire

- entre les lignes et là, à partir de ce moment-là, on comprend un petit peu mieux pourquoi il n'y a peutêtre pas de façon claire des gens qui disent «Il y a une communauté métisse ici et là.» On ne voit pas des communautés, on voit des individus à la limite, tout
- simplement.

- Donc, c'est un élément important, je pense, dans la
- conception, puis le point de départ d'une analyse qui
- touche à ces questions-là.
- Q Vous avez parlé tout à l'heure de la Commission
- (inaudible).
- 13 R Oui.
- 14 Q Vous parlez de Price également pour...
- 15 R Oui, c'est ça.
- 16 Q Je suis à la page 20, Monsieur.
- 17 R Oui.
- 18 Q Alors, vous avez parlé que, c'est ça, vous parlez du
- témoignage de David Price, c'est une lettre qu'il
- avait envoyée ou c'est un (inaudible).
- 21 R Oui, c'est un rapport en fait qu'il avait établi à la
- demande évidemment des commissaires. Il s'exprime en
- disant... je vais le citer encore une fois. Il dit:
- «Quelques Métis se sont établis sur la
- nouvelle réserve indienne de la Pointe-

```
Bleue.»
     On est en 1857, la réserve de Pointe-Bleue est fondée
     officiellement en 1856, un an auparavant.
    C'est au début.
    Oui.
          «Ils ont déjà construit des maisons et des
          granges et ils ont fait beaucoup de terres
          neuves.»
     Ils ont cultivé si vous voulez.
          «L'année dernière, ils ont récolté assez de
          blé, d'orge et de patates pour suffire aux
         besoins de leurs familles pendant la plus
          grande partie de l'année. Cependant,
13
         n'est pas dans la nature du sauvage...»
14
     On ne parle pas de ces Métis là, pur-sang. Donc, on
    parle des Indiens là, hein.
          «...de cultiver la terre. Il y a tout à
          parier que cette tribu qui a conservé toute
          la pureté primitive...»
     C'est ses mots, «primitive».
          «...du sang indien et toute l'indolence
21
          sauvage du désert ne s'adonnera jamais à la
          culture.»
    Donc, il faut une distinction très claire sur
    réserve de Pointe-Bleue. Au début, il dit: «Il y a
```

- des familles qui, eux, sont en principe indiens, des sauvages, parce qu'ils sont (inaudible), mais ils sont différents.» Évidemment, c'est des Abénakis d'origine arrivent de la vallée du Saint-Laurent, viennent s'installer là. On parle des Gill, des Launière, puis des (inaudible). Donc, qui viennent s'installer là. Ils sont, pour Price, ils sont culturellement différents. Il ne les voit pas comme des êtres... il ne dit pas que c'est une communauté à part, il ne dit pas que ces Métis ils forment une communauté dans la communauté. Il ne nous dit pas ça. Peut-être qu'il le pense. Mais ça, il ne le dit pas. Mais ce qu'il dit: «Ces gens-là ne font pas comme les 13 vrais Indiens, les vrais primitifs. Ils ne vivent pas d'une façon primitive, ils vivent de culture. Ils cultivent la terre. Ils sont installés, ils sont beaucoup plus sédentaires.»
- 18 Q Des granges, des maisons.
- Maintenant, à savoir s'il considère... à savoir si ces gens-là s'identifient eux-mêmes comme différents des autres membres de la communauté de Pointe-Bleue? On ne le sait pas. Price ne nous le dit pas. Comment lui, il les perçoit sur le plan identitaire comme je viens de le dire? On ne le sait pas. Mais on peut penser

compte tenu de l'idéologie des peuples primitifs, et il le dit lui-même, il emploie le mot «primitif» alors que... on peut penser que dans sa tête, ces gens-là, ces familles-là, s'ils sont culturellement différents ou du moins culturellement au sens de la pratique du mode de vie, ils sont différents, ils sont peut-être juste un bel exemple, une espèce de baromètre de ce que peut faire une bonne réserve indienne, c'est-à-dire favoriser la civilisation, l'assimilation.

10

Ils sont de bons exemples de gens qui sont presque comme les colons qui sont alentour, c'est-à-dire civilisés.

Puis il faut dire «civilisation», ça correspond à la question de l'agriculture. Il y a dans la conception de ce qui est civilisé dans le monde occidental, c'est associé en grande partie à l'agriculture.

Q Mais Price, il est un peu pessimiste en disant que ceux qui se sont installés, qui cultivent, ne réussiront jamais à transférer cette culture-là, l'agriculture, aux vrais sauvages.

22 R Oui. Ben, c'est sûr que là, pour lui, il est peut-23 être un petit peu découragé de ce qu'il peut voir dans 24 l'évolution, parce que, bon, les politiques 25 d'assimilation sont anciennes, puis d'ailleurs, on est

- à la veille d'en créer des nouvelles. La création des
- réserves fait partie de ce processus-là, les lois sur
- les Indiens qui vont suivre dans les décennies
- suivantes vont être d'autres manières d'essayer de
- réussir où on n'a pas réussi, toujours dans la
- 6 perspective coloniale.

7

- Mais pour moi, le plus important c'est vraiment qu'il
- voit une différence entre ces groupes-là. Pour lui, le
- Métis, ce n'est pas nécessairement une collectivité ou
- même une communauté, mais c'est avant tout des
- individus qui sont en bonne voie d'être civilisés.
- 13 C'est de l'espoir dans sa perspective à lui,
- contrairement évidemment à des vrais Indiens purs,
- primitifs. Je pense que c'est ça l'important du
- message que Price nous laisse comme témoignage.

Me DANIEL CÔTÉ :

- Je serais rendu, Monsieur le juge, à la page 21, au
- paragraphe B. Il est 10 heures moins 25.

LA COUR:

- J'avais pour objectif de vous laisser terminer cette
- partie-là avant d'approcher la théorie.

Me DANIEL CÔTÉ :

- O.K.
- 25 R Oui, c'est ça, je n'en aurai pas nécessairement pour

- très très longtemps.
- ² Q Ça va. À la page 21: *Le Pouvoir des cartes et*
- 3 Territorialité autochtone.
- 4 R Oui. Bien, je vous ai mis un peu l'eau à la bouche
- tout à l'heure en parlant du fait que parmi tous les
- documents d'archives, la carte est aussi un document
- qui n'est pas innocent. On a l'impression souvent que
- s ça l'est parce qu'on voit une carte, puis
- (onomatopée), on dit: C'est la vérité pure et simple,
- parce que ça travaille beaucoup sur l'imaginaire.

11

- La carte a cette capacité-là de... comment dire, de
- synthétiser la connaissance sur le territoire. Alors,
- forcément elle gagne en crédibilité parce qu'elle nous
- permet de voir des choses qu'on ne verrait pas
- nécessairement. Parce que ça implique beaucoup
- d'éléments du territoire qui sont mis en inter-
- relation et elle rend intelligible ce qu'on n'est pas
- nécessairement capable de percevoir de nos yeux même.
- Et donc, la carte a cette force-là.

- Elle est un outil colonial particulièrement important,
- d'abord pour des raisons strictement géopolitiques,
- c'est-à-dire les différentes puissances coloniales
- finalement vont utiliser la carte pour leurs

possessions coloniales. Elles vont même dans certains
cas même falsifier des documents cartographiques pour
induire en erreur d'autres puissances coloniales,
ainsi de suite. Enfin, il y a un paquet... Donc, la
production même de la carte n'a rien d'innocente, elle
est souvent associée évidemment au pouvoir colonial.

,

11

12

Elle est faite aussi par des gens qui répondent à un lectorat particulier, que ce soit un souverain, que ce soit une compagnie de traite ou ainsi de suite. Elle répond à des objectifs spécifiques. Elle n'a pas pour fonction principale de dire juste la vérité, mais d'exprimer une vérité. Et si c'est un instrument de synthèse qui est particulièrement, comment dire, efficace, c'est aussi parce qu'elle laisse beaucoup de choses de côté.

17

18

22

Quand vous voyez une carte, vous ne voyez pas tout.

Vous ne pouvez pas tout voir dans une carte à moins d'avoir une carte d'une échelle de 1:1, c'est-à-dire une carte qui recouvre le territoire au complet qu'on a représenté, puis là évidemment on recopie essentiellement, mais vous voyez que le côté pratique d'une carte 1:1, ce n'est pas très très efficace.

Donc, on met toujours une carte, il y a un jeu

d'échelle, on ramène à une plus petite échelle la réalité. Évidemment plus l'échelle de la carte est petite, donc plus le territoire qu'on a à représenter est grand, on représente l'ensemble du Canada par exemple, on n'ira pas dans les mêmes détails que si on a une carte format plus spécifique, à plus grande échelle, qui nous permet de voir le Saguenay-Lac-Saint-Jean ou même la Ville de Chicoutimi, ainsi de suite. Donc, c'est important.

10

Et, à chaque échelle, à chaque niveau d'interprétation, il va y avoir des choix qui vont se faire. L'information qu'on utilise ou qu'on pourrait mettre sur une carte n'est pas toute là. Il y a des choix qui sont faits.

16

L'information, elle est hiérarchisée aussi. Il y a des éléments qui sont plus importants que d'autres, donc on les met plus en évidence, ainsi de suite.

Donc, la carte n'est jamais innocente. La carte a un message à faire passer, c'est un moyen de communication. Puis il est visuel, donc, il est particulièrement puissant.

24

Donc, il faut tenir compte de ça bien évidemment quand

vous faites de l'analyse cartographique.

2

Et. dans le cas de l'utilisation, là c'est particulièrement intéressant. Évidemment, je cite aussi le rôle de la carte dans la mise en silence des populations autochtones par exemple. Hein? Puisque ce n'est pas les Autochtones qui produisent la carte, mais évidemment les Européens, la carte est aussi un outil d'assimilation. Elle anticipe bien souvent même, elle est plus un projet qu'une réalité, elle anticipe bien souvent même l'assimilation, si vous 11 voulez, des communautés autochtones.

13

Donc, c'est important. Et elle est le reflet en grande partie d'une certaine réalité géographique, bien sûr, mais elle est aussi plus encore le reflet de celui qui produit, du contexte socioéconomique 17 socioculturel de production. Donc, évidemment, elle beaucoup plus le reflet des idéologies eurocanadiennes sur les territoires qu'elle n'est le reflet des Métis et même des communautés autochtones au sens plus large. Évidemment, il faut en tenir 22 compte.

4

Autre élément que j'aborde évidemment, c'est par

rapport à la cartographie coloniale. Elle n'est pas innocente, mais en même temps, des connaissances, elle est le reflet des connaissances; les connaissances en tant que telles sur le territoire sont relativement limitées à l'époque coloniale. D'abord, pour chaque Samuel de Champlain qui fait ses propres explorations, puis qui fait ses propres cartes, la plupart des cartographes sont situés, се qu'on appelle géographes cabinet: ils font leur travail de essentiellement à partir de Paris, du Ouai l'Horloge ou d'autres endroits οù se 11 imprimeurs et cartographes, que ce soit les géographes 12 du roi, ainsi de suite, qui reçoivent une manne d'informations, notamment les relations des Jésuites à l'époque de la Nouvelle-France ben évidemment qui vont colliger ces informations-là, ben souvent aussi, il y a des cartes. 17

18

Une bonne part de ces informations-là, en particulier
à l'intérieur des terres, là c'est moins accessible
évidemment en bateau, quoi que ce soit, c'est de
l'information qui découle d'informateurs autochtones,
bien souvent qui est une information orale, donc, qui
va être exprimée. Bien souvent, on va avoir des
toponymes justement qui vont émaner de cette

- communication orale, mais aussi cartographique.
- Mais on parle de documents qui sont faits règle
- générale sur le sable, à la demande, qui vont être
- faits sur une peau de cerf, qui vont être faits dans
- la neige, ainsi de suite, sur des médiums qui ne
- restent pas et pour lesquels bien souvent on n'a plus
- de trace aujourd'hui ou d'artefacts existant
- aujourd'hui.
- Il y a des exceptions. À certains endroits, il y a de
- pétroglyphes qu'on considère être de nature
- cartographique puisqu'ils ont été faits sur de la
- roche qu'on est encore capable de comprendre et de
- voir sa pertinence.

14

- Donc, c'est important. Mais cette information-là,
- elle est règle générale assimilée. C'est de
- 1'information, mais ce n'est pas un savoir
- us géographique, c'est-à-dire que le cartographe
- eurocanadien ou européen reprend cette information-là,
- l'intègre à l'intérieur de sa compréhension du
- territoire et l'exprime sur sa carte.

- 23 Il en reste toutefois des traces, bien souvent à
- travers la toponymie, dont les noms de lieux, mais
- 25 aussi notamment à travers la facture graphique des

cartes question qu'on dit souvent plus topologiques, le terme est peut-être un peu poussé par les cheveux, mais c'est l'idée que finalement ce qui est important dans la communication cartographique des Autochtones, ce n'est pas tant les distances, donc d'établir entre deux points quelle est la distance exacte, même que ce soit des distances qu'on mesure en lieues ou en kilomètre ou la distance qu'on pourrait mesurer en temps de parcours, ce qui est le plus important, c'est la relation entre les éléments. 11

12

Donc, souvent, on a une représentation cartographique qui se veut un tantinet plus schématique. J'ai donné l'exemple de la carte de Jean-Nicholas (inaudible).

Dans sa partie orientale de la Nouvelle-France, j'en ai établi un extrait, c'est une carte qui date de 1755, je ne sais pas si tout le monde a la chance de la voir...

20 Q Page 22?

21 R Oui, à la page 22 où on voit les éléments, ce qu'on
22 appelle les «colliers de perle», c'est une série de
23 lacs reliés ensemble; évidemment, les lacs sont
24 représentés comme des petits ronds et on a des lignes
25 qui sont des rivières. C'est la relation entre ces

lacs-là qui est représentée. C'est reconnu largement par la communauté scientifique qui s'intéresse l'histoire de la cartographie, notamment cartographie évidemment autochtone, comme étant un élément, un artefact si on veut de la communication autochtone du savoir. Ça veut dire que vraiment... ça a été pris à partir d'une carte qui a été dessinée à la main si vous voulez topologique.

10

Donc, il en reste des traces de tous ces éléments-là. 11 C'est important de considérer que cette information-12 là, elle n'est pas marquée comme: «Oh, ça c'est de l'information autochtone», mais on le sait cartes-là, l'analyse de ces on est capable d'identifier les régions effectivement l'information autochtone a été la plus importante.

18

22

Évidemment c'est un élément sur lequel je vais pouvoir revenir parce qu'il y a effectivement une dimension qui (inaudible). Évidemment avec le temps, cette information-là disparaît. On remplace de plus en plus avec le temps, avec la connaissance de visu et eurocanadienne de ces éléments-là d'incertitude, d'imprécision géographique ou d'influence autochtone

géographique, ce qui rajoute à l'impression d'un effacement du fait autochtone. Mais comme je vous dis, l'effacement autochtone sur la carte précède bien souvent l'effacement réel sur le territoire. La plupart des autochtones vont quand même survivre, même si leurs noms disparaissent de la carte bien souvent pour des raisons qui n'ont rien à voir strictement à leur présence ou non sur le territoire. C'est ce qu'on appelle le silence cartographique bien sûr.

10

11

12

17

18

22

23

Je finissais avec le fait finalement que Brisson qui fait une analyse de ces cartes anciennes, ne tient pas compte règle générale de tous ces éléments-là. Disons qu'il ne voit pas... voit de façon très... utilise la carte finalement, la carte ancienne, de manière très très très limitée. Il ne va pas au bout de ce qu'elle peut nous apporter sur le contact entre Autochtones et non-Autochtones sur des questions de notamment, puisque c'est des questions qui sont au coeur de son rapport, mais le voit tout simplement de façon très très instrumentale (inaudible): «On a des Autochtones ici et là sur la carte et tout d'un coup, ils disparaissent, puis le groupe est là...», jamais s'interroger: «C'est-tu parce que les groupes autochtones ont bougé véritablement ou c'est

- parce que ça fait partie du discours de la carte de le
- montrer comme ça? Est-ce que c'est juste parce que le
- cartographe n'avait plus de place pour la mettre sur
- sa carte? Il dit: Je vais en mettre un certain
- nombre. De toute façon, ma carte, je vais montrer ce
- qui se passe dans les Grands Lacs, je m'en fiche un
- peu ce qui se passe dans le nord du Québec.»

8

- ça peut être aussi simple que ça. Mais ça, évidemment
- il faut aborder ces questions-là pour faire une
- analyse concrète puis, comment dire, complète ou la
- plus complète possible de la cartographie ancienne.
- 13 Q Alors, on attaquera le chapitre 4...

LA COUR:

- On est rendu maintenant, je pense, à prendre un
- court ajournement.
- SUSPENSION...PAUSE... REPRISE

18 Me DANIEL CÔTÉ :

- 19 Q Alors, Monsieur Rivard, on est rendu au chapitre 4 à
- la page 24 de votre rapport. C'est un chapitre qui
- s'intitule Approche théorique conceptuelle sur
- 1'ethnicité ethnogenèse métisse, la territorialité.
- 23 R Oui. D'abord, globalement, ce que j'essaie de dire
- dans ce chapitre-là évidemment comme je l'ai expliqué
- tout à l'heure dans la partie, c'est la deuxième

partie, le deuxième aspect de la deuxième partie,
c'est de montrer finalement qu'il y a une inadéquation
sur le plan conceptuel méthodologique de la part des
deux auteurs, des expertises pour lesquelles j'ai fait
ma contre-expertise qui concerne finalement des
questions qui sont centrales comme je le disais tout
à l'heure à tout l'aspect qu'on a besoin d'étudier,
c'est-à-dire l'ethnogenèse métisse.

9

Ça fait qu'on nous parle ethnicité, on nous parle d'ethnogenèse métisse, on nous parle de territoire, 11 territorialité, ainsi de suite, mais ces éléments-là, 12 même si parfois comme je l'ai expliqué tout à l'heure, il y a un effort de conceptualisation qui est fait par les auteurs, il reste qu'en règle générale, on ne tient pas compte ou très très peu compte de littérature déjà existante sur ces concepts-là, que ce 17 soit le concept d'ethnicité, pour mieux le comprendre, toutes les théories d'ethnicité, je vais aborder ça à l'heure, ou évidemment la question l'ethnogenèse métisse qui n'est pas, qui repose, comment dire, sur un fond théorique assez riche qui a 22 émergé à partir de la fin des années 70, s'est développée dans les années 80 - 90aujourd'hui, qui est encore très très très vivant.

Alors, évidemment comme on n'en parle pas, je vais mettre en évidence les manquements qui sont associés à ça.

4

Autrement dit, ce que je vais dire dans cette partielà, c'est qu'une meilleure lecture de ce qui existe
déjà en termes de travaux, ce qui existe déjà en
termes d'analyse sur ces questions-là par les auteurs
leur aurait probablement permis de, comment dire,
d'améliorer leur interprétation. Donc, il y a une
différence entre les interprétations finalement et les
moyens qu'ils se donnent, à la fois méthodologiques et
conceptuels, pour les appuyer.

14

17

22

23

Le premier de ces concepts-là, c'est celui d'ethnicité. On est dans le domaine du concept que tout le monde connaît; on a tous entendu le terme de «groupe ethnique, ethnicité», ainsi de suite. qu'est-ce que ça représente une ethnicité, qu'est-ce que ça a comme impact sur une analyse du type de celle qu'on est appelé à faire dans le cadre de cette cause, ça, par contre, ce n'est pas nécessairement connu du commun des mortels, mais il y a quand même dimensions... il y a énormément de travaux qui ont été faits sur ces questions-là, sur la réflexion théorique

- de ce concept-là ou de cette notion-là.
- Donc, c'est un peu ça que je vais aborder puisque ça
- n'a pas été abordé par mes collègues.

4

- Donc, le concept d'ethnicité, depuis plusieurs années,
- bon, il y a une abondante littérature qui s'est faite,
- en dépit de toute cette abondance de littérature, il
- reste un auteur crucial, c'est le Scandinave Fredrik
- Barth, qui a écrit ses premiers travaux sur
- 1'ethnicité à la fin des années 60.

11

Ce que nous disait Barth à la fin des années 60 est 12 à plusieurs égards une réalité largement reconnue de la communauté scientifique comme définition de ce qu'est l'ethnicité. Ce que disait Fredrik Barth, lui, c'est que l'ethnicité, ce n'est pas tant des traits culturels spécifiques qui sont 17 importants, le cultural stuff, ce n'est pas parce que tu parles une langue, ce n'est pas parce que tu t'habilles d'une telle façon, ce n'est pas ça qui fait ton ethnicité ou, si vous préférez, ton identité culturelle de groupe, c'est des éléments qui ont une 22 importance dans la construction, mais ce n'est pas ça qui est le facteur essentiel.

Pour Barth, le facteur essentiel, c'est celui des frontières. On établit des frontières, les ethnonymes que je parlais tout à l'heure, les groupes ethniques les noms qu'on donne aux groupes ethniques, établissent des frontières entre les différentes cultures les différentes identités. ou Ces frontières-là sont à plusieurs égards perméables, c'est-à-dire qu'on peut très bien au cours l'histoire changer de nom pour une même réalité ethnoculturelle.

11

Le meilleur exemple est probablement les Québécois. On s'appelle Québécois depuis quand même... de façon assez récente, hein, depuis essentiellement la Révolution tranquille, les années 60. Avant, on était des... on a commencé par être des Canayens, certains étaient des Métis évidemment, mais d'autres étaient des Canayens, hein, les Canadiens français qui est une traduction de French Canadien, en fait, on était des French Canadien avant d'être des Canadien français pour devenir éventuellement des Québécois.

Mais dans tout ça, il y a une continuité
socioculturelle historique. On a évolué là-dedans
évidemment. Nos traits culturels ont évolué en
relation évidemment de façon endogène à l'intérieur du

groupe culturel lui-même, mais aussi en relation avec les autres groupes avec lesquels on était en contact historiquement, (inaudible), géographiquement. Donc, il y a eu cette évolution-là. À la fin, le nom a changé, mais on est quand même resté dans un même contexte socioculturel.

7

Donc, c'est une identité, et, c'est important, les traits culturels peuvent changer, ça ne veut pas dire que la culture elle-même ou l'identité culturelle va disparaître avec les changements culturels. En d'autres termes, le métissage, les échanges culturels entre différents groupes culturels, ne veut pas dire assimilation automatique des populations.

15

11

C'est vrai pour les Amérindiens, que ce soit des Montagnais, c'est vrai pour 17 Eurocanadiens, c'est vrai pour n'importe quel groupe ethnique migrant qui arrive au Canada à actuelle qui ont à vivre des changements culturels profonds, qui peuvent quand même garder une certaine forme de leur culture de base ou de leur identité 22 culturelle de base, d'où ils viennent, qui évolue évidemment avec le contact avec la société québécoise ou canadienne.

Donc, c'est des éléments qui sont actifs aujourd'hui, mais on peut penser qu'ils étaient aussi actifs dans l'histoire des relations autochtones, non-autochtones, dans le cadre du métissage, dans le cadre de la traite des fourrures par exemple.

5

C'est important parce qu'il nous dit finalement, c'est que l'identité culturelle, l'ethnicité, c'est quelque chose qui est dynamique. Ça évolue. Ça change dans le Autrement dit, ce qu'on va considérer collectivement comme un facteur de notre identité, un 11 aspect culturel, il était une époque où la ceinture 12 Québécois, c'était fléchée pour important; les aujourd'hui, c'est un symbole un peu plus éloigné de notre culture, c'est plus le symbole de ce qu'était notre histoire que le symbole de ce que nous sommes aujourd'hui. La lanque reste encore 17 aujourd'hui, c'est un élément culturel important. éléments-là peuvent changer dans le temps, mais ça ne veut pas dire que l'ethnicité, elle, disparaît. Donc, c'est dynamique.

C'est transactionnel aussi. Gros mot compliqué qui veut juste dire finalement qu'on ne définit pas nos identités, même collectives, de manière... en vase clos. Les contacts, le métissage, nous permettent

d'avoir un nouveau regard sur qui nous sommes comme groupe, qui nous sommes comme collectivité,

4

On est dans un monde, on dit de la mondialisation avec beaucoup plus de contacts transnationaux; ça demande une révision qui se fait graduellement de qui nous sommes, on le fait. Ça ne veut pas dire que nous allons disparaître dans la mondialisation, hein, mais on est pris de tout temps à évoluer et on évolue par rapport à ce que l'autre, celui qui n'est pas de notre 11 groupe, nous amène comme élément culturel d'échange ou 12 la manière dont l'autre nous perçoit nous aussi. C'est en bonne partie du fait qu'on est Québécois, ce n'est pas en grosse partie en relation avec les non-Québécois, notamment évidemment le reste du Canada par exemple. Donc, c'est tous des éléments. 17

18

22

23

Ça c'est l'enseignement de Barth. La culture est importante, bien sûr, ça prend des éléments culturels sur lesquels on s'accroche, mais la culture peut très bien changer. D'ailleurs, je veux dire, c'est largement reconnu, on reconnaît maintenant dans les cours de justice, ce n'est pas parce que la pratique amérindienne de la chasse a changé, ce n'est pas parce

qu'on utilise des ski-doo, des 3-roues et des carabines au lieu de prendre des flèches que la pratique n'est plus une pratique ancestrale. On n'a pas besoin de la pratiquer comme elle se pratiquait pour qu'elle soit partie prenante du groupe. Donc, les pratiques évoluent, les groupes évoluent, mais, comment dire, la dimension ou l'identité culturelle elle-même peut rester intacte.

9

C'est un élément important qu'apporte Barth. important dans le sens que ça veut dire que bien que 11 ça peut être difficile pour les chercheurs 12 cherchent à trouver la distinction métisse dans les sources, parce que c'est difficile parce qu'à quelque part, on peut avoir une culture métisse, mais qui n'est pas différenciée, du moins visuellement, de la culture autochtone ou même eurocanadienne. 17 cherche pas une culture distincte ici. On cherche à déterminer qu'est-ce qui est distinctif aux Métis, qui leur nécessairement culturellement est pas exclusif, mais qui n'en demeure pas moins un élément important de définition endogène, c'est-à-dire 22 l'intérieur du groupe, pour signifier qui ils sont. Ce sont des symboles qui lui disent: «Voilà. c'est ce qui nous unit et ça nous distingue en plus

des autres.»

2

Même si... le fait de parler le français par exemple au Québec, c'est un symbole important de ce qui constitue un Québécois, mais nos rapports à la langue, que ce soit au Saguenay, que ce soit à Montréal, que en Abitibi, sont différents. Ils sont soit différents socialement aussi. Pour certaines personnes, c'est un élément absolument crucial protéger et on est en danger d'assimilation; pour d'autres, ben c'est moins important. 11

12

Il y a des degrés de langue, on ne parle pas tous la même langue. Il y a des accents, il y a des niveaux de langue, mais à peu près tout Québécois, personne qui vit sur le territoire au Québec, est en grande partie défini sur le plan du collectif québécois à 17 travers la lanque. Même les anglophones de Montréal le sont; leur rapport à la langue française évidemment est bien bien différent, mais ça constitue quand même élément important de qui ils sont. bien Εt souvent, ça constitue un élément important de ce qui 22 les différencie même des autres Canadiens anglophones. Donc, c'est des éléments importants.

Donc, c'est ça qu'il faut retenir; c'est que cette dimension culturelle-là n'est pas obligée d'être exclusive, donc, distincte, mais elle est souvent bien distinctive. Évidemment, compte tenu, comment dire, de la faiblesse des sources parce qu'il y a un biais colonial, ainsi de suite, c'est difficile bien souvent aux chercheurs, puis je suis passé par là aussi, de dire: «Voilà, ça c'est vraiment une culture métisse. Ça se distingue. Cet élément culturel-là, il y a juste les Métis qui l'ont et c'est clair et net quand tu as quelqu'un qui se comporte comme ça, il est 11 absolument Métis.» Bien souvent, ça se confond aussi 12 en grande partie avec des éléments culturels qui appartiennent à d'autres groupes ethniques, d'autres groupes avec d'autres identités culturelles y compris amérindiennes. Mais c'est important de garder ça en tête dans les théories de l'ethnicité.

18

22

cette théorie de base, évidemment plusieurs chercheurs ont rajouté d'autres choses. Moi je retiens particulièrement les travaux de Richard Jenkins qui travaille essentiellement lui aussi sur la question, la dimension ou la théorie de Barth. C'est comme son substratum intellectuel. Donc, il travaille mais il ramène deux partir de éléments ça,

supplémentaires que je trouve particulièrement intéressant parce que ça nous ajoute une dimension, ça nous ajoute quelque chose, un peu chair après l'os de Barth.

5

La première, c'est qu'il fait une distinction, puis je
l'ai un peu abordé déjà un petit peu, il fait une
distinction entre ce qui constitue une identification
nominale, donc, je m'identifie comme Québécois ou
Canadien, Métis, Innu, Chinois, o.k., donc, le nom qui
est associé ou l'ethnonyme qui est associé à une
identité culturelle, et l'identité culturelle ellemême, qu'est-ce qui constitue l'identité, c'est-à-dire
les dimensions symboliques, culturelles qui lui sont
associées.

16

17

18

22

Donc, une identité, le nom peut très très bien changé, comme je l'ai expliqué tout à l'heure, mais l'identité elle-même, culturelle, peut rester bien vivante en dépit des changements de nom. C'est vrai pour les Québécois, c'est vrai pour les changements de nom de plusieurs populations autochtones à travers le temps. C'est vrai en quelque sorte pour les Métis aussi qui ont porté plusieurs noms à travers le temps aussi selon les contextes géographiques, socioculturels et

historiques au Canada comme dans l'ensemble de l'Amérique du Nord. C'est un premier élément de Jenkins.

4

Le deuxième, puis il est aussi très très important, Jenkins nous dit que l'ethnicité, c'est pas juste pour les groupes ethniques ça. L'ethnicité, c'est beaucoup plus global. Toute identité culturelle, peu importe son expression ou son niveau d'expression sociétale est une ethnicité. Donc, les nations, la nation québécoise, quelle soit canadienne, états-unienne, 11 mexicaine, et ainsi de suite, sont en quelque sorte 12 des ethnicités aussi. Des ethnicités beaucoup plus complexes, des ethnicités basées évidemment sur des (inaudible) d'un état où les relations entre les individus évidemment passent bien souvent par le biais d'institutions et non nécessairement par des contacts 17 inter-personnels, hein, on est tous Québécois, mais on n'a pas tous nécessairement... on ne se connaît pas tous les uns les autres comme une petite communauté. Je peux faire des bêtises, moi, puis les gens de bêtises Montréal ne savent pas que je fais des 22 nécessairement, hein. Donc, on n'a pas ce regard global-là.

C'est ce qu'on appelle, qu'un autre chercheur appelait des communautés, des communautés imaginées. Benedict Anderson, il dit: «Une nation, c'est une si préférez, communauté», vous un ensemble socioculturel avec son identité, mais beaucoup plus complexe à l'intérieur duquel les dimensions

symboliques sont particulièrement importantes.

3

Je donnais l'exemple de la langue tantôt. élément important qui rassemble la nation. pourrait y en avoir d'autres. La cartographie joue un 11 rôle important aussi. On a une image de ce que représente le Québec. On n'a pas besoin d'avoir arpenté le Québec tout au complet, on sait c'est quoi le Québec. On regarde une carte, ça c'est le Québec. Il y a un imaginaire important en géographie qui est constitué, qu'on voit à l'école, on a une idée. 17 évidemment, il y a tout un grand débat sur l'histoire nationale depuis quelques années au Québec, mais on a une idée de ce qui constitue, de ce qui nous constitue comme groupe socioculturel.

Donc, la nation met beaucoup d'importance sur ces dimensions-là parce qu'il faut relier des gens qui au quotidien ne sont pas tous ensemble contrairement à une petite communauté où l'histoire, le passé et le

présent, se vit au quotidien ou à peu près. On est dans une autre dimension. Il y a plusieurs dimensions autrement dit.

4

Donc, pour Jenkins, il y a tous les «ismes», hein, que soit les nationalismes, que се ce soit les régionalismes ou les communautarismes, sont tous des «ismes» qui sont à une certaine échelle dépendant de l'importance des gens qui sont impliqués, des sociétés impliquées, qui représentent une forme d'ethnicité. C'est un élément important aussi parce que ça nous 11 rappelle qu'une communauté, ça peut être gros, ça peut 12 être petit, mais ça dépend à quelle échelle l'observe.

15

Dans ethnogenèse métisse, je dirais qu'il y a au moins importants: éléments il V а le 17 évidemment, l'adjectif, il y a la genèse, puis il y a l'ethno, donc qui vient de la question de l'ethnicité. Donc, quand on prend un concept d'ethnogenèse métisse, vous comprenez un petit peu pourquoi je pense que la question du concept d'ethnicité est particulière 22 cruciale ici pour une vraie et claire compréhension de ce qui se passe.

C'est parce qu'on ne peut pas parler de... on ne parle pas de genèse, on ne parle pas d'Adam et Ève, de la métissitude. On parle de la genèse, de l'ethnicité métisse. On parle de la genèse d'une identité culturelle qu'on associerait à un groupe métis, qu'il s'appelle métis ou pas, mais qui découle d'une réalité spécifique.

3

Donc, je l'ai dit tantôt, l'ethnicité touche à des éléments culturels qui ne sont pas nécessairement distincts, distinctifs, mais dans le cadre d'une ethnogenèse métisse, on s'attend à ce que l'identité culturelle, elle, soit distincte. On est d'une communauté culturelle particulière.

L'ethnogenèse métisse, je l'ai laissé entendre tout à l'heure, elle est très complexe. C'est une série d'études des théories qui sont formées... 17 faire une petite parenthèse parce que je parle souvent de concepts, de théories. Je parle souvent en terme de géographe. Les géographes comme les sociologues culture scientifique sont très comme portés travailler dans le domaine du conceptuel, sont très 22 portés à travailler sur des théories, ainsi de suite. 23 Pas tous les géographes ben évidemment, mais ça arrive souvent effectivement. Ça fait partie un peu de la

culture scientifique.

2

Du côté historien, la question des concepts, la question des théories au préalable n'est pas toujours quelque chose qui est particulièrement essentielle, c'est-à-dire que l'historien, règle générale, va se concentrer sur ce que les sources ont à lui dire. Il ne va pas nécessairement commencer par essayer de les faire parler par des filtres.

10

Donc, premier objectif, c'est les sources: qu'est-ce qu'elles me disent? Après ça s'il y a des choses qui clochent, on peut construire des modèles à partir de ça, on peut construire quelque chose, mais c'est une démarche particulièrement très empirique. On part de la source, puis on remonte. S'il y a un modèle à faire à partir de ça, théorique, conceptuel, on le fait.

19

22

Alors que moi ici, je reproche un peu à mes collègues de ne pas avoir fait le travail de conceptualisation en amont. Je ne le ferais pas pour tous les travaux historiques; si j'ai un étudiant qui décide d'aller étudier l'évolution du système agricole dans la vallée du Saint-Laurent, ça, il y a de la source en masse.

Je pense qu'il peut commencer à travailler là-dessus, à regarder ce qui est écrit, va dans ces fonds d'archives, puis il fait le travail et à partir de ça, il peut décrire cette réalité-là parce qu'elle est bien documentée.

6

Mais dans le cas qui nous intéresse, dans le cas d'une réalité qui n'est pas documentée directement, c'est-à-dire qu'on dit: Ah, il y a des communautés métisses à telle, telle, telle place. On est obligé de faire un effort conceptuel à la base parce qu'on est obligé de lire entre les lignes les documents qui nous sont fournis. Et pour lire entre les lignes, il faut déjà comprendre qu'il y a une réalité socioculturelle spécifique, le biais colonial dont je parlais, donc, déjà comprendre ça.

17

Il faudrait donc lire entre les lignes. Ça veut dire qu'il faudra intellectualiser ce qu'on recherche parce que là, on va rechercher des indices indirects des réalités qu'on veut observer. Il faut d'abord être capable de les identifier ces réalités indirectes-là qu'on cherche. Donc, il faut les conceptualiser à prime abord.

25

- Dans un cas spécifique comme celui-ci où on n'a pas de preuve directe, la conceptualisation, elle est... et
- l'intériorisation à prime abord, même pour
- l'historien, m'apparaît absolument nécessaire. Au
- moins minimale. Au moins minimale. Au moins claire.
- Au moins qu'on sache à quelle enseigne loge le
- chercheur pour qu'on soit capable de dire quand on
- regarde ses données, on regarde ses interprétations,
- qu'on sache, qu'on soit capable de suivre sa démarche
- intellectuelle.
- S'il nous prend des exemples indirects, qu'on soit
- capable: «O.K., oui, mais il s'est pris, il a trouvé
- ces indices-là. Comment il en fait la lecture?» Et
- 14 c'est là que ça devient crucial. Je ferme ma
- parenthèse.

16

- La raison pour laquelle je l'avais ouverte à prime
- abord, c'est parce qu'on parle de théorie sur
- 1'ethnogenèse métisse. Parce que les ethnohistoriens
- quand ils ont décidé qu'ils en avaient assez d'être
- figés sur la Rivière Rouge pour parler du fait métis,
- ils se sont dit: Il semble que la réalité métisse doit
- bien dépasser la simple Rivière Rouge.

4

Donc, à partir de cette myopie de la Rivière Rouge, le

premier signe de traitement de cette myopie, ils se sont dits «on va regarder ailleurs. On ne va pas penser juste à la Rivière Rouge, on va regarder ailleurs.» Ils regardent ailleurs et des preuves directes de l'existence d'autres communautés métisses même dans les Prairies canadiennes ne sont pas légion.

Bien sûr, il y a des Métis ici et là comme individus (inaudible), mais on ne parle pas nécessairement de communautés à proprement dit.

10

Vous allez à lac La Biche en Alberta, ça prend du 11 temps avant qu'on les identifie comme des réalités 12 métisses à proprement dit. C'est quand les missions essentiellement, les premières missions arrivent volantes, les premiers Oblats qui arrivent là, où estce que là, on commence à parler d'une communauté qui va s'organiser. Mais la communauté, elle n'est pas 17 née de l'arrivée des Oblats; elle s'est peut-être consolidée, bien sûr, mais il y a une communauté qui existe déjà de Métis. On n'en parle pas en tant que tel.

22

Alors, les ethnohistoriens ont développé des méthodes qui leur permettaient de façon indirecte de démontrer l'existence de communautés métisses. C'est comme ça

que sont nés, appelé ça la méthodologie ou la théorie
de l'ethnogenèse métisse, mais c'est essentiellement
à partir de ça. Ils sont allés dans les archives de
la Compagnie de la Baie-d'Hudson qui arrivent au
Canada, parce que les archives de la Compagnie de la
Baie-d'Hudson évidemment étaient à Londres et sont
déménagées dans les années 70 au Manitoba. Alors, ça
a un impact énorme pour les chercheurs canadiens parce
que là tout d'un coup, on avait dans notre cour toutes
ces informations-là, tous ces fonds d'archives-là.

Donc, on s'est précipité sur ces documents-là.

12

regarder les rapports de poste. C'est des espèces de registres jour par jour où le traiteur marquait telle, telle, telle température, telle personne arrive au poste, et ainsi de suite. Il y a peu d'informations 17 ethnologiques dans ces rapports de poste-là. Par contre, il y a toute une panoplie de sources associées à des... de comptabilité. La compagnie de la Baie-d'Hudson est une compagnie, elle a des règles obligée comptables; elle est de suivre 22 sa comptabilité, combien de fourrures rentrent, puis quels produits on a échangé, ainsi de suite, beaucoup de détails qui nous permettent de suivre des individus

Le premier réflexe évidemment, c'était bien souvent de

spécifiques à différentes étapes de l'année.

2

À partir de ça, les ethnohistoriens ont été capables de construire des liens entre les différents postes de entre différents traite. des liens individus. d'établir que c'est tel, tel individu associé à tels, tels groupes familiaux, ainsi de suite, occupaient le territoire, puis ainsi de suite. C'est comme ça que de prime abord, la construction de la théorie sur l'ethnogenèse métisse s'est construite. Évidemment là où la Compagnie de la Baie-d'Hudson, les activités de la Compagnie de la Baie-d'Hudson étaient les plus 12 c'est-à-dire importantes, dans les Prairies canadiennes, puis évidemment dans les Territoires du Nord-Ouest. C'est à prime abord comment naît finalement toute cette question de l'ethnogenèse métisse.

18

Je n'ai pas besoin de vous dire que Brisson, il n'en parle pas de ça. O.K.? Sa réflexion théorique, comme je le disais, elle se résume à peu de choses. D'autant que dans la réflexion théorique, il y a un élément très très important, je dirais même central, un élément humain, central, qui s'appelle l'homme libre, qu'on appelle aussi la communauté des gens

libres.

2

C'est quoi un homme libre? Ben c'est ni un squatter, ni un colon au sens propre comme le laisse entendre Et c'est encore moins un célibataire Brisson. quoiqu'il pouvait être célibataire aussi. Mais en même temps, il y avait quand même un certain nombre d'hommes libres qui fondaient famille dans territoires éloignés qui avaient déjà des familles dans la vallée du Saint-Laurent, qui étaient déjà Donc, ils n'étaient pas toujours 11 célibataires.

13

Un homme libre, c'est quelqu'un qui, une fois engagé par la traite des fourrures, qui avait signé un contrat généralement de trois ans, dans les éloignés, territoires qui décide après son 17 contrat... qu'il soit libéré par la fin contrat, s'il décide pour une raison XYZ de rester sur le territoire, on lui donne la permission.

Évidemment, c'est la Compagnie de la Baie-d'Hudson à prime abord qui donne cette permission de rester sur le territoire et de commercer à son propre profit.

Vous vous rappelez que la Compagnie de la Baie-d'Hudson, c'est un monopole. C'est la seule,

évidemment elle se fait damer le pion par d'autres qui exercent des pressions compagnies territoire, on s'entend, mais elle est en compétition avec elles, puis elle est en désaccord évidemment, puis elle se bat contre cette compétition, mais elle accepte la compétition d'individus qui sont acceptés sur le territoire évidemment par la Compagnie de la Baie-d'Hudson, puis aussi par les populations autochtones.

10

Il est bien évident qu'il faut que tu survives sur ces
territoires et si tu ne travailles plus pour la
Compagnie de la Baie-d'Hudson, il n'y a pas de raison
que tu sois nourri. Donc, il faut que tu sois capable
de subvenir à ta subsistance et à celle de ta famille.
Donc, le lien, les connexions avec le monde autochtone
est crucial.

18

22

Là, jeu John Foster, qui ethnohistorien des Prairies, qui est probablement celui qui a apporté... ce n'est pas le seul à avoir travaillé en ethnogenèse métisse, mais sur le plan de la théorie, probablement celui qui a réussi à créer le modèle le plus proche de la réalité jusqu'à maintenant.

Pour John Foster, évidemment je vous ai parlé de l'homme libre parce qu'il est central dans la théorie de John Foster. C'est l'homme libre qui initie finalement l'émergence de communautés métisses. Il les initie parce qu'il rentre en contact, des contacts charnels évidemment, mais aussi un contact culturel avec les communautés autochtones.

3

Parce qu'il a un bagage eurocanadien, donc, il initie aussi le mélange culturel et également parce que ses vont avoir, du moins en 11 possibilité d'être lié à deux éléments culturels et 12 donc d'être enculturé, ça veut dire d'avoir culture qui va être à la fois amérindienne et à la fois eurocanadienne. Et cette exposition aux deux cultures et au mélange peut donner naissance à des individus métissés qui éventuellement dans le cas où 17 individus métissés se réunissent endroit précis, hein, proche d'un poste de traite et ainsi de suite, peuvent développer une identité métisse distincte qui prend des éléments culturels de l'un et de l'autre et qui en forme une espèce de culture distinctive ou une culture ou une identité distinctive. C'est à ce moment-là qu'on a émergence d'une communauté spécifiquement métisse. C'est sa

théorie

•

Évidemment il habille cette théorie-là de certains éléments cruciaux. Il dit que pour que ça, ce soit possible évidemment, il faut d'abord qu'il y ait hivernement. Autrement dit, que l'individu d'origine eurocanadienne se retrouve en un lieu où la culture la eurocanadienne à proprement dit société ou eurocanadienne ne soit pas omniprésente. Ιl retrouve finalement en un lieu où ce qui est présent ou essentiel ou dans lequel il s'immerge, qui est un élément essentiellement culturel amérindien en bonne partie. Donc, ça suppose que pendant quelques années, le temps de son travail pour la compagnie, il va rester longtemps sur le territoire.

16

17

Ça lui permettra à ce moment-là, évidemment de prendre femme, d'avoir une progéniture, mais aussi d'établir ses réseaux de contacts qui sont absolument cruciaux à la fois avec les compagnies de traite, surtout quand il devient agent libre, à un moment donné, il faut qu'il établisse ses propres relations d'affaires, et à la fois avec les communautés autochtones parce qu'il faut qu'il soit accepté sur le territoire.

25

Évidemment tous les individus ne vont pas réussir de même façon. Certains vont être appelés s'assimiler aux communautés autochtones; dans les relations qu'ils vont établir, les rapports de force qu'ils vont réussir à établir ne seront pas suffisants et ils leur progéniture, vont, et essentiellement s'intégrer communautés aux autochtones.

D'autres ne vont pas réussir et ils vont quitter, ils vont laisser femmes et enfants et retourner dans la vallée du Saint-Laurent par exemple. le cas 11 échéant, ben souvent évidemment femmes et enfants réintègrent, en supposant qu'elles avaient désintégré, qu'elles avaient quitté la culture amérindienne dans laquelle elles se trouvent. Et il y a des cas spécifiques où pour des raisons de géographie, démographique, ainsi de suite, on réussit, certains 17 groupes, certaines communautés réussissent à être suffisamment d'individus métissés pour se reconnaître comme étant «Ah! Nous, on est différents. On est en relation et on est différents.»

22

C'est en gros l'élément, et comme je le disais,
l'homme libre est absolument, ou les gens libres sont
absolument cruciaux dans cette dimension-là ou dans

- l'émergence parce qu'ils amènent d'une part l'élément eurocanadien, la culture eurocanadienne, mais ils amènent plus que ça, ce sont des men of consequences, comme il dit. C'est-à-dire qu'ils arrivent avec déjà des habilités interculturelles importantes. sont pas nécessairement Métis au sens propre, mais ils une habilité d'intermédiarité. ontCeux qui réussissent à établir leur famille comme des sociétés distinctes métisses sont, règle générale, ces gens qui réussissent à établir un lien d'intermédiaire entre les Eurocanadiens et les communautés autochtones, à 11 développer une niche socioculturelle bien spécifique. 12 Et ils vont avoir une influence ou peuvent avoir une influence importante sur leurs enfants parce qu'ils sont capables de s'établir dans l'entre-deux, d'où naît l'identité métisse. Dans l'entre-deux.
- Q Vous parlez également de Van Kirk en 1880 qui parle également de l'homme libre à la page 28.
- 19 R Oui. Le propos de Van Kirk, ce qui est important, et
 20 sa principale contribution c'est d'avoir amené des
 21 études féministes. Parce que là on est, on parle
 22 d'hommes libres, on parle de voyageurs, on est dans un
 23 univers culturel genré, très fortement genré où est-ce
 24 que finalement, on a tendance à laisser de côté... on
 25 parle de chasse, de pêche, vous savez, ces espèces

notamment des Métis.

d'activités qu'on associe essentiellement à l'homme.

Mais, en recherche, on en vient dans nos analyses à

vite oublier que, oui, mais... j'allais dire, il y a

des femmes derrière, mais elles ne sont pas juste

derrière, elles sont aussi en avant. Mais le travail

de Van Kirk, le travail de Jennifer Brown aussi à cet

effet, ont mis quand même l'accent sur l'importance et

le rôle de la femme autochtone dans le devenir

10

Dans ce cas-ci, on suppose donc que si, comment dire, 11 les gens libres sont des men of consequences, on peut 12 supposer que les femmes amérindiennes qui les marient et qui font des enfants avec eux, qui élèvent un ménage avec eux, sont aussi des femmes de conséquence. Elles n'ont pas nécessairement, ce n'est pas n'importe quelle amérindienne qui peut faire ça nécessairement 17 et réussir à faire, à établir ce lien-là qui va permettre l'émergence de communautés métisses. est le rôle exact de ces femmes-là l'identité métisse ou le rôle d'intermédiaire, ça, c'est moins documenté par contre. Mais le rôle de la 22 femme tel que vu par Van Kirk dans, comment dire, dans la subsistance et l'émergence d'une réalité son travail est effectivement une spécifique, ça,

contribution importante.

2

On pourrait même dire jusqu'à un certain sens à partir de ce qu'on a comme construction que la famille, le noyau familial, mais là je dis la famille, c'est pas juste le père, la mère et les enfants, mais les connexions, les (inaudible) comme on dit en latin, les connexions familiales, parentales, notamment et particulièrement avec les communautés amérindiennes, sont le premier lieu d'émergence d'une communauté. C'est-à-dire qu'on a un lieu de production familiale avec des gens qui sont en relation entre eux dans un contexte spécifique.

14

S'ils ont en plus développé comme je le disais tantôt une niche leur soit spécifique qui dans l'intermédiarité la à fois culturelle, 17 économique, là on est dans une situation où on a déjà un noyau communautaire qui émerge.

20

Ce noyau-là avec la niche socioéconomique, parce que s'imposent les Métis de plus en plus 22 comme intermédiaire dans la traite, comme intermédiaire aussi comme traducteur et ainsi de suite dans les relations inter-personnelles, mais aussi inter-

- communautaires entre les gens de la traite
- eurocanadiens et les populations amérindiennes.
- Or, on est dans un domaine où tout d'un coup les Métis
- 4 peuvent reconnaître qu'ils sont différents parce
- qu'ils ont un rôle spécifique à jouer qui n'était pas
- joué par d'autres groupes auparavant.

- Donc, la prise de connaissance de cette particularité-
- là peut créer chez eux une espèce de symbole comme la
- langue française l'est au Québec depuis longtemps peut
- constituer un symbole de ce qui les unit d'une part et
- ce qui les distingue d'autre part des autres groupes.
- Donc, ils se définissent par rapport à quelque chose
- qui leur est propre, puis par rapport au fait que chez
- les autres groupes en présence, ils ne trouvent pas
- cet élément-là.
- Donc, l'idée de la niche cadre évidemment à la
- question de la communauté, parce qu'une communauté va
- naître finalement justement de cette habilité à créer
- un univers géographique, socioculturel,
- socioéconomique, qui permet d'établir des liens de
- distinctions, des liens qui vont possiblement être
- 23 reconnus par les autres, vous voyez quand je vous
- parlais tout à l'heure qu'il y avait... l'identité,
- c'était transactionnel, hein, ben il y a ces autres-

là, qu'ils soient amérindiens ou des gens des postes
de traite, qui vont reconnaître chez les Métis par
exemple, en utilisant leurs services notamment, en

passant par eux, vont utiliser cette...

Et il y a une niche écologique, oui, ça aussi, une niche écologique parce que le terme de «niche» vient de l'idée de la niche écologique, c'est-à-dire cette espèce de milieu à l'intérieur duquel un groupe social va se spécifier, va s'intégrer. Alors, la niche socioéconomique, c'est ça.

11

Et elle est possible selon Gerhard Ens, qui est un autre historien de socioéconomie, il a travaillé sur les questions autochtones, plus précisément métisses qui était à l'Université d'Alberta à Edmonton, pour lui, c'est un élément important celle-là, de la niche, parce qu'on est dans un contexte socioéconomique où on a deux éléments en polarisation, mais qui sont d'importance presque égale.

20 On a l'élément eurocanadien, qui est connecté

évidemment au marché international de la fourrure

ensuite, c'est le système capitaliste qu'on connaît

encore aujourd'hui, évidemment il a évolué

différemment bien sûr, mais c'est ce système-là, et on

a l'élément autochtone qui est très très fort, très

ÉTIENNE RIVARD Interrogatoire/Me Côté

- très (inaudible) parce que ce sont ceux qui
- fournissent les fourrures.
- Donc, les deux acteurs, on est dans deux domaines de
- 4 la socioéconomie qui ne sont pas toujours
- diamétralement opposés, mais qui sont en réponse, qui
- sont polarisés. Il y a une place entre les deux dans
- laquelle peut s'immiscer un deuxième groupe. Puisque
- c'est polarisé, ça laisse de la place pour rentrer
- entre les deux justement, puis insérer un contact et
- une communication entre ces deux pôles-là et ces deux
- visions-là de l'économie. Et les Métis jouent ce
- rôle-là d'après Gerhard Ens.

- Évidemment Ens s'intéresse à la réalité des Prairies,
- mais il rajoute un élément supplémentaire, une pierre
- supplémentaire à l'édifice des théories sur
- 17 l'ethnogenèse métisse qu'avait mis en branle
- évidemment John Foster.
- 19 Q Alors, à la page 29, vous avez un titre qui...
- 20 Comprendre le mixage et l'identité métisse, 4.3.
- 21 R Oui.
- 22 Q Alors là, vous parlez de la théorie de monsieur
- Brisson et plus loin, vous allez donner votre modèle
- à vous.
- 25 R Oui.

l'ethnogenèse métisse.

1 Q Commençons par le modèle de Brisson.

R En fait, je fais une interprétation de la conceptualisation du métissage, puis de l'identité métisse chez Brisson. Évidemment ça c'est tout fait à la lumière de ce que je viens de vous dire sur ce qui constitue l'ethnicité, puis ce que constitue

8

Donc, à la lumière de tout ça, on prend tout ça et on regarde ce qu'a fait Brisson. Quand Brisson nous parle de métissage, je vous rappelle, pour lui, c'est 11 culturel, mais le métissage n'implique pas la création 12 d'une nouvelle identité. Le métissage permet des révisions identitaires, permet des dynamiques identitaires, permet une évolution identitaire, notamment chez les populations amérindiennes, mais ne signifie pas nécessairement dans son concept à lui 17 qu'une identité métisse distincte va émerger de tout ça.

Pour lui, c'est simplement l'hybridation, le concept d'hybridation, qui répond à cette possibilité-là de l'émergence à travers le métissage d'une identité métisse spécifique. Évidemment son modèle devient très très très fermé, ce qui veut dire que pour lui, l'identité métisse est une identité fusionnelle.

- Hein, vous vous rappelez, tantôt j'avais parlé, je
- l'ai cité, puis il parlait de culture parallèle d'où
- mon modèle, le modèle du parallélisme et mon graphique
- que je fais allusion évidemment.
- 5 Donc, pour lui...
- 6 Q C'est la figure 4.1.
- 7 R Exactement.
- 8 Q À la page 29.
- R Le modèle fusionnel ou parallèle de l'identité métisse
- chez Réal Brisson. C'est de ma conception évidemment.
- Donc, c'est mon interprétation de ce qu'il nous amène.
- 12 Ce n'est pas un graphique qu'il a fait.
- Donc, à partir de ce qu'il nous donne, pour lui
- 1'identité métisse, c'est une identité, au moins en
- théorie. Je dis en théorie parce qu'en pratique, il
- ne l'a pas trouvée; il n'en a pas vu d'identité
- métisse, lui. Ce n'est pas un concept qu'il a réussi
- à confirmer. Pour lui, c'est infirmé, son
- interprétation.
- Mais son concept n'en demeure pas moins que pour lui,
- le contact entre les cultures permet dans certains
- cas, dans le concept d'hybridation, de créer une
- identité métisse. Une fois que l'identité métisse est
- créée, il n'y a plus de mouvement. Ça reste là.

métisse, que ce soit dans les travaux sur les études métisses historiques au Canada ou que ce soit dans les les questions de travaux sur métissage plus contemporaines, ce qu'on appelle les mix race studies par exemple, les identités raciales qui reposent finalement sur le concept actuel de trans-nationalité, les gens qui se déplacent de plus en plus, cultures qui... on parle de diversité culturelle au Québec, on pense à Montréal, puis l'immigration récente, ben voilà, c'est dans ces contextes-là. Les enfants, bien souvent, sont immergés dans un mélange 12 culturel parce que les parents viennent de deux univers culturels différents. ça, dans l'imaginaire, c'est très très fort. J'ouvre une petite parenthèse anecdotique, mais j'ai donné une conférence dans la classe de mon garçon de 17 Il fallait que je leur parle de la question Je suis allé leur parler de la question métisse et là, je commence à leur parler des Métis et tout, puis ils lèvent tous la main. Les enfants, c'est fascinant comment c'est curieux. Là, ils lèvent 22 tous la main, puis ils disent: «Ah! Moi, mon père est Français, puis ma mère est Belge. Je suis-tu Métis?» Oui, en un sens, oui. Parce que ça rejoint un

Or, quand on travaille sur les questions d'identité

univers.

2

Je lui ai dit oui, bien sûr, parce que je ne voulais

pas le décevoir, mais parce qu'aussi il n'a pas tort,

puis ça rejoint un univers. Le métissage, les

identités métisses sont très présentes aujourd'hui

dans notre conception du monde parce qu'on les voit,

on les (inaudible) d'autant plus en raison des

mouvements trans-nationaux.

Mais qu'est-ce que nous dit cette identité métisse-là?

10

11

Quand on se penche sur le cas de ces enfants-là 12 métissés, le cas, la manière dont ils sont enculturés. Évidemment ça ne fait pas des Métis au sens qu'ils vont partir aller chasser, puis revendiquer des droits autochtones, c'est sûr, mais comment ils vivent cette Et c'est là que ces études-là sont réalité-là? 17 particulièrement intéressantes. Ce qu'on constate chez ces enfants-là, règle générale c'est qu'il y a beaucoup de mobilité identitaire. C'est-à-dire qu'ils sont des... la métaphore du caméléon, elle est particulièrement intéressante. 22 C'est parce qu'ils s'en vont dans une dimension de l'espace culturel qui est le leur, de la culture émanant de leur mère par exemple, ils s'y adaptent,

- ils s'y fondent. S'ils s'en vont chez leur père, ben,
- ils changent leur culture, ils s'y fondent également.
- Parce qu'ils ont les codes culturels des deux groupes.
- Ils sont capables de passer de l'un à l'autre.

5

- Évidemment ça ne fait pas des individus qui vont
- développer une identité collective métisse avec
- d'autres individus nécessairement, ce qui est possible
- aussi, mais comme individu, vivre l'identité métisse,
- c'est beaucoup la vivre dans la mobilité.

11

- Dans le cas historique des Métis au Canada, cette
- mobilité, elle est spatiale, et je vais y revenir
- tantôt, on est dans le domaine de la traite des
- fourrures, il y a beaucoup de mouvements de personnes,
- beaucoup de mouvements sur le territoire de ces
- groupes métis-là.

- On parle évidemment qu'ils s'établissent à certains
- endroits, mais ils n'en demeurent pas moins que leurs
- liens familiaux les connectent à d'autres parties de
- cette réalité métisse qui est la leur à d'autres
- endroits de la traite des fourrures et des fois, ça
- couvre des territoires assez importants.
- Donc, cette question-là de la mobilité métisse ou la

mobilité identitaire, elle est importante. On pourrait penser, une fois que l'identité est faite, puis une fois qu'ils ont établi qu'ils sont un groupe distinct, puis que... ben, c'est fini tout ça. Ils se définissent comme Métis, ils sont Métis ou ils ne sont pas Métis.

7

Mais la réalité sur le terrain est différente, même sur le plan collectif, et moi pour avoir travaillé sur l'identité, même où les relations au territoire, la relation à l'identité des populations métisses des Prairies, même au 19° siècle, on parle de la gang à 12 Riel, le groupe culturel métis par excellence au Canada qu'on reconnaît comme Métis, tout, modèle de ce que constitue encore aujourd'hui l'identité métisse forte, ben, ces gens-là au 19e siècle, même à l'époque des troubles de 69-70 et de 85, je parle de 1885 17 évidemment, ces gens-là démontrent encore, et on le voit à travers les récits oraux qui sont restés, démontrent encore énormément de mobilité identitaire. Oui, ils se disent Métis, mais tout dépendant des situations où on se retrouve, du contexte social et 22 des gens avec qui ils interagissent, qu'ils soient Eurocanadiens ou Autochtones, ce qui constitue leur identité métisse change beaucoup. Et tout d'un coup,

ils s'établissent... ils se trouvent à faire une espèce de va-et-vient entre les cultures.

3

Bien sûr, leur culture métisse est forte, mais les éléments de mobilité entre les différents éléments qui ont donné lieu à l'identité métisse, les éléments eurocanadiens comme les éléments amérindiens sont encore vivants. Et leur identité évolue beaucoup en relation avec ça.

10

Puis c'est tout à fait logique par rapport aux thèses
de l'ethnicité où est-ce que c'est transactionnel, où
est-ce que des mouvements se font. Mais c'est encore
plus vivant et encore plus actuel pour ces populations
métisses qu'ils sont des êtres de l'intermédiaire. En
dépit du fait qu'ils ont développé une identité
collective très très forte dans les Prairies, il n'en
demeure pas moins qu'ils sont encore considérés comme
des intermédiaires culturels.

20

Peter Arasmus est un interprète absolument crucial
dans l'émergence des Métis évidemment, vous aviez
compris, mais dans la mise en place des traités avec
les populations amérindiennes, les fameux traités
numérotés qui vont signer le début de la colonisation

- de masse eurocanadienne dans les Prairies.
- Pourquoi? Parce qu'il a un rôle important à jouer
- comme intermédiaire, parce qu'il connaît les cultures
- en lice, il connaît les cultures évidemment
- eurocanadiennes, il est capable de passer d'un univers
- à l'autre comme intermédiaire.

7

- 8 C'est des éléments importants, et là, je vous parle de
- 9 Métis du 19e siècle dans le cadre des Prairies
- canadiennes, le modèle pour nous qui est Métis.
- Donc, c'est pour ça que mon modèle à moi de
- compréhension est un modèle beaucoup plus flexible que
- ce modèle-là des parallèles.

14

- Oui, bien sûr, il y a une identité communautaire qui
- s'établit, mais il peut quand même y avoir des liens,
- des connexions plus ou moins importantes de mobilité
- vers l'identité des fois eurocanadienne ou des fois
- l'identité amérindienne. Là, vous comprenez que quand
- vient le temps en plus de jouer avec des indices
- indirects dans les sources pour essayer de trouver
- l'identité métisse dans tout ça, ça complique
- passablement la tâche.

4

Je veux dire, comme chercheur, c'est à la fois un défi

- stimulant, mais c'est aussi complexe. C'est complexe
- aussi pour celui qui veut démontrer que ça n'existe
- pas également.

4

- Donc, vous voyez, c'est dans ce contexte-là qu'on se
- situe. Mais ça nous prend une conception qui nous
- permet en quelque sorte d'être beaucoup plus flexible
- et de comprendre les réalités métisses à mon avis dans
- ce qu'elles sont vraiment. La mobilité identitaire
- reste importante.
- 11 Q Votre modèle, on le retrouve à la page 31, c'est la
- figure 4-2. Alors, pourriez-vous nous l'expliquer?
- 13 R Oui.
- 14 Q (Inaudible) plusieurs flèches.
- 15 R En grosse partie évidemment, j'ai dessiné, on a trois
- cercles, c'est trois univers culturels ou trois
- identités culturelles, le «A» pour Autochtone, vous
- l'aviez compris, le «EC» pour Eurocanadien, donc, les
- deux pôles de base et cette espèce de cercle plus
- engrisé, double cercle engrisé qui représente les
- identités métisses.

- 23 Il y a des liens, des flèches qui partent dans tous
- les cas et qui sont multi-directionnelles, qui partent
- de l'identité métisse vers les autres éléments,

J'ai mis ces liens-là eurocanadien et autochtone. plus ou moins forts selon que la mobilité identitaire On s'entend, pour des importante. communautés qui n'ont pas nécessairement développé encore un fort sentiment national comme c'est le cas de la communauté de la Rivière Rouge, ben on s'attend à ce que leur univers identitaire métis soit un peu plus ténu, puis que les liens de mobilité entre les différents éléments culturels qui leur ont donné naissance, autochtones ou eurocanadiens, soient plus cruciaux autrement dit dans le développement de leur 11 identité ou de ce qu'ils sont. 12 Donc, le modèle si vous voulez, ça correspond au modèle MA si vous voulez et le modèle MB qui représente un cercle beaucoup plus grand, donc une identité beaucoup plus affermie, beaucoup réclamée, c'est le cas évidemment du modèle des Métis 17

de mobilité identitaire, mais avec des flèches un

des Prairies, mais qui a quand même une certaine forme

petit peu plus minces. Donc, autrement dit, la

mobilité identitaire prend un peu moins de place dans

ce qui constitue l'univers métis des Prairies par

exemple.

22

Donc, c'est un modèle qui se veut compréhensif, c'est-

- à-dire qu'il prend l'ensemble des réalités métisses
- tout dépendant des contextes économiques,
- démographiques, historiques et géographiques dans
- lesquelles elles prennent naissance.
- s Q Maintenant, vous abordez à la page 32 le concept de
- masse critique en science sociale.
- 7 R Oui. Ce n'était pas mon idée initialement. Moi je
- n'aurais pas parlé de masse critique, mais comme je
- l'ai signifié tout à l'heure, c'est l'élément central,
- même s'il n'est pas expliqué et même si on emploie le
- terme qu'une seule fois du rapport de Réal Brisson.
- C'est-à-dire qu'il nous disait que finalement de tous
- les éléments, l'élément central qui fait qu'il n'y a
- pas de Métis et qu'il n'y a pas de phénomène
- d'hybridation selon lui, c'est son interprétation,
- tient au fait qu'il n'y avait pas de masse critique.
- Bien force est de constater qu'il faut qu'il y ait une
- masse critique pour qu'il y ait une identité. Ça, il
- n'y a pas personne qui va mettre ça en doute; je pense
- que si moi je suis tout seul, je peux me faire une
- identité personnelle, mais tout seul me faire une
- identité collective, c'est un peu compliqué.
- Du moment qu'on est deux, déjà il peut se bâtir
- quelque chose.

Donc, vous comprenez bien qu'il faut qu'il y ait une masse critique. On comprend bien que ça prend un certain nombre d'individus qui vont pouvoir se reconnaître entre eux comme distincts. Ça, il n'y a pas de doute. La masse critique est, on peut dire, un concept ou une notion qui est tout à fait pertinente.

,

Mais maintenant, c'est quoi la masse critique? quoi le chiffre magique pour qu'un Métis, enfin, un métissé ou un groupe de métissés deviennent métis Je veux bien croire qu'il y en a un, mais 11 il faut me le dire. Il faut me le démontrer. 12 le traite pas comme ça. On le prend comme si n'était pas problématique, tout le monde va savoir c'est quoi une masse critique pour faire population de métissés, des Métis, pour faire des Métis d'une population métissée. Tout le monde sait 17 ça, puis je veux juste montrer que finalement, il n'y en a pas au Saguenay-Lac-Saint-Jean parce qu'il n'y a pas de masse critique.

21

22

C'est un argument qui tourne en rond. C'est une spirale qui nous amène nulle part. On tombe dans un trou noir, il n'y a pas d'explication. Soit que tu me donnes un chiffre, puis tu m'expliques comment tu y

arrives ou soit tu me donnes un paquet de scénarios,
d'abord les contextes, puis tu dis: «Bon, dans ce
contexte-là, on pourrait dire que tant de nombre
d'individus, c'est nécessaire parce que ci, parce que
ca, puis tu construis une argumentation.»

6

Brisson ne fait pas ça. Il considère tout simplement
la masse critique comme une espèce de critère. Pas de
masse critique, pas de Métis. La masse critique, ça
ne fonctionne pas comme ça. Comme concept, la masse
critique, c'est beaucoup plus une variable qu'un
critère. Un critère, vous avez tous fait vos impôts,
il y a peut-être des gens comme moi qui sont un petit
peu en retard, mais des critères, il y en a dans la
Loi sur les impôts.

Q Vous êtes (inaudible) parce qu'il ne reste plus grand temps pour le faire.

18 R Il y en a dans la Loi sur les impôts, c'est-à-dire que
19 si un comptable, votre comptable vous dit: «Aye, tel
20 crédit d'impôt, je t'ai mis 75% du crédit d'impôt
21 parce que tu réponds à trois critères sur quatre.»
22 Aye, ça ne marche pas de même, il faut que tu aies les
23 quatre critères sur quatre pour avoir un crédit
24 d'impôt, pas trois. Donc, un critère, c'est
25 discriminant.

Quand on dit que quelque chose a un critère, critère d'admissibilité, on fait... au centre par exemple, on fait des... on a des concours de bourses pour nos étudiants, mais ce n'est pas tous nos étudiants, il y a des critères qu'il faut qu'ils répondent pour être capable de poser leur candidature. fois, c'est critère qui peut Des un paraître arbitraire pour certains étudiants, mais c'est comme ca, le critère est là. Puis ce n'est pas: Réponds à trois critères sur quatre, puis on va te donner 75% de la bourse si tu la 11 Si tu réponds aux critères, tu peux Non. 12 poser ta candidature. Non? On va la rejeter de toute façon (inaudible). C'est dans le sens. Donc, poser ça comme des critères... Dans ce cas-ci, on ne parle pas de critères, on parle de variables, c'est-à-dire que la masse critique ou 17 préférez, le nombre d'individus que ça nous prend pour

22

Et la littérature évidemment sur le concept de masse critique est quand même assez importante. Évidemment c'est une littérature qui est basée surtout sur des

créer l'étincelle magique qui va faire une communauté

métisse va dépendre des contextes, va dépendre de ce

qu'on cherche.

faits contemporains, sur des réalités contemporaines,

mais qu'on peut très très bien utiliser pour essayer

de mieux comprendre ce qui peut s'être passé

évidemment dans les dimensions historiques.

J'en nomme quelques-uns parce que... Alors, ce n'est

pas exhaustif comme revues de littérature, mais j'ai

quand même signifiées parce que ça nous permet un

petit peu de voir ensemble la complexité d'une notion

comme la masse critique puis comment elle est utilisée

dans différents champs de recherche.

Le premier, j'appellerais des effets qui ont vont jouer sur la variable masse critique, le premier, c'est l'effet indirect. La masse critique peut dans certains cas ne pas émaner directement du groupe proprement dit, mais dépendre de caractéristiques démographiques socioculturels de groupes externes.

17

18

22

On a l'exemple par exemple d'une étude en ethnographie sur des étudiants du secondaire dans le nord de la Californie, de Kerstin et Hayley, qui ont démontré que pour des étudiants blancs, ce n'est pas le nombre d'étudiants blancs qui fait qu'ils vont s'identifier comme blanc, mais c'est le nombre d'étudiants de couleur avec lesquels ils vont interagir qui va avoir un impact. Parce que comme c'est un groupe dominant,

pour prendre connaissance de leur distinction, ils vont avoir besoin finalement de devenir minoritaire dans un groupe de couleur.

4

Autrement dit, ce n'est pas tant la masse critique de personnes blanches que ça prend dans un groupe pour déterminer une identité, l'émergence d'une identité sociale chez les blancs tant que la masse critique de gens de couleur qui va avoir un impact. C'est un inversement finalement de (inaudible).

11

Qu'est-ce que ça peut vouloir dire? Ben, ça veut dire 12 que ce qui se passe ailleurs doit avoir un impact sur l'émergence ou non d'une communauté métisse à un autre endroit. Là, je donne l'exemple évidemment: Quel peut avoir été l'impact par exemple de l'émergence des Bois-Brûlés dans les années 18... dans la décennie 17 1810, l'émergence documentée, c'est-à-dire des Bois-Brûlés des Prairies? - C'est documenté au sens où les députés du Bas-Canada en discutent, hein, parce que comme il y a eu des éléments de combat impliquant les Métis, et ainsi de suite, il y a une commission qui a 22 été faite, donc, on est tous informé de tout ça. -Quel aurait été cet impact-là? Comment les gens qui vivaient un peu partout au Canada du métissage, qui

n'était peut-être pas encore développé, mais peut-être qu'ils avaient développé aussi une identité métisse, quel a pu avoir été l'impact de savoir qu'il y a un groupe qui s'affirme comme tel et qui vivent des réalités tout à fait semblables aux leurs?

6

Je n'ai pas exploré ça de façon précise, mais c'est des questions qu'on peut se poser. Et si tel est le cas, on considère qu'il peut y avoir une influence, bien c'est clair et net que le nombre d'individus qui va être nécessaire le cas échéant dans d'autres régions du Canada peut être très très moindre. Parce qu'il y a un exemple concret d'identité métisse qui peut faire naître des sentiments identitaires. Et on a juste besoin de prendre une réalité contemporaine.

16

21

13

Regardez l'impact qu'a eu l'arrêt Powley dans l'ensemble du Canada sur les revendications métisses au pays, puis on constate bien que ça a une influence. Tout d'un coup, il y a des gens qui avaient une identité métisse sans nécessairement être capable de mettre le doigt dessus ou quoi que ce soit, se rendent compte à quelque part que, hey, il y a un groupe au Canada qui l'ont affirmé, qui l'ont revendiqué, qui

ont été prêt à aller en cour pendant des dizaines d'années pour faire valoir leurs droits.

Il y a des gens un peu partout au Canada, on a un exemple ici évidemment, mais un peu partout au Canada, y compris dans les Prairies canadienne, une sorte de mobilisation qui s'est créée, tout ça. Et ça, je veux dire, on l'observe facilement. On a juste à regarder le nombre de personnes qui s'affirment Métis depuis 2003 dans les recensements canadiens, continuellement. Le contexte juridique explique ça. Donc, comment un contexte dans un autre contexte, un autre événement d'importance comme celui-là peut avoir comme impact? Je ne l'ai pas mesuré, mais c'est clair 13 et net dans mon esprit qu'il n'est pas obligatoirement Et ça peut avoir une influence. exemple qui peut avoir une influence sur la masse critique, qu'est-ce qui constitue un nombre de personnes nécessaires.

19

21

L'effet spatial de concentration, c'est un autre fait important. C'est bien évident que, et ça c'est particulièrement évidemment important dans certains domaines de recherche, notamment en études urbaines, quand on va regarder les phénomènes de différenciation spatiale, on va regarder cartographiquement où se

situent les différents groupes ethniques, leurs relations, est-ce qu'il y a des phénomènes de ségrégation qui existent, c'est-à-dire là où il y a une enclave culturelle spécifique, comment c'est en relation avec ça.

6

C'est important parce qu'évidemment si des gens d'une certaine culture sont tous concentrés à un certain endroit, ils ont plus de chance d'avoir des liens, surtout si en plus ils sont concentrés, mais alentour d'eux, il y a d'autres éléments culturels. Donc, il y a une possibilité effectivement, sans être un nombre faramineux d'individus, il y a plus de chance à ce moment-là qu'il se développe un sentiment de distinction.

16

Donc, ça peut avoir un impact également. Cet effet de concentration peut avoir un impact. La distribution spatiale peut avoir un impact sur ce qu'ils sont.

Vous prenez les mêmes individus, vous les étalez à l'ensemble d'un territoire mélangés un peu partout sur le territoire, mélangés à travers d'autres ethnies de façon indifférenciée et il est bien possible qu'à ce moment-là ils n'aient pas la même réaction, qu'ils n'aient pas le même sentiment identitaire qui se

développent.

2

Donc, c'est des éléments importants, celui de... et ça
joue évidemment encore une fois sur ce qui peut être
un nombre, un seuil limite où ça nous prend un tel
nombre de personnes pour créer une identité. À ce
moment-ci, on diminue possiblement le nombre de
personnes que ça prend.

9

L'effet gravitationnel et d'entraînement. Évidemment ça tombe sur des théories qui touchent plus au domaine des communications, des diffusions de l'innovation. Si on considère que l'identité c'est d'abord une idée, 13 hein, une identité collective, c'est une idée, l'idée de ce qu'on fait comme individu de notre appartenance à une collectivité qu'on partage évidemment avec les mêmes individus, la même idée. Donc, on considère que c'est une idée, donc, que ça peut se diffuser, que peut émaner de quelques personnes éventuellement se diffuser à un groupe plus large, c'est important. Donc, dans ce sens-là, 21 pertinent.

23

L'effet gravitationnel nous dit dans les théories que bien souvent, c'est dans le contexte évidemment de

- certains chercheurs qui montrent que, par exemple,
- dans le contexte de (inaudible), dans un contexte de
- révolte ou de soulèvement populaire, bien souvent ils
- observent que le soulèvement populaire avant d'être
- populaire va émaner bien souvent de meneurs.
- Les meneurs, à côté d'eux, par la suite, on va avoir
- ce qu'on va appeler des...
- § Q Des suiveurs?
- 9 R Oui, c'est ça, je n'étais pas trop sûr si c'était le
- terme exact, des suiveurs, oui, parce que c'est ma
- traduction de *forward*. Et après ça, à la fin, ça
- devient véritablement populaire parce qu'à un moment
- donné, face aux événements, des gens qui n'étaient pas
- du tout impliqués dans l'événement, ou quoi que ce
- soit, vont avoir tendance à ce moment-là à des *late*
- comers.

- Ça, on voit ces phénomènes-là, on a vu ça dans le
- 9 Printemps 2012 où quelques casseurs pouvaient
- favoriser l'émergence de casseurs de vitre, et ainsi
- $_{21}$ de suite où on avait impliqué quasiment toute la
- communauté étudiante qui se promenait dans les rues.
- On risque de voir ça si le *Canadien* balaie évidemment
- Tampa Bay à Montréal mardi. Hein, il y aura toujours
- des gens qui vont profiter de tout ça, puis il y aura

un effet d'entraînement chez certains individus qui à prime abord n'étaient pas dans la rue pour casser des vitres. C'est un phénomène qui existe, social et tout.

5

Et dans ce cas-ci, on peut se poser la question. Ben,
s'il y a des *leaders*, il y a des suiveurs, puis des *late comers*, puis des gens qui arrivent sur le tard,
qui peuvent avoir très bien une idée de ce qu'ils
sont, cette idée-là peut être modifiée par justement
des gens, des *leaders* qui prennent le pas.

Évidemment, c'est là que je ramène la question de Peter McLeod au Saguenay, le rôle de ce leader-là, de 13 cette personne qui s'est distinctivement Métis, il dit Métis. Ιl а influence se une importante, mais je vais y revenir plus en détail tout à l'heure, mais il a une influence somme toute importante dans la communauté saquenéenne, l'instant, l'appellera pas métisse pour saquenéenne, plus globale, donc, forcément son impact, son contrôle à la fois politique, économique, son 21 emprise, je dirais même physique sur le territoire fait en sorte qu'en ayant mis de l'avant son identité métisse, ou du moins son caractère métissé disons, il donne un signal potentiel à d'autres personnes, puis

il devient un leader.

2

Du moment qu'il devient un leader, il peut y avoir des suiveurs. Ça fait en sorte qu'en réalité, on n'est peut-être pas obligé d'avoir un nombre faramineux d'individus, de mixés ou d'individus associés à cette communauté-là qui vont émaner de tout ça.

8

C'est dans ce sens-là que là, on se rend compte que la masse critique peut très bien être diminuée; elle dépend d'un contexte et ce contexte-là va lui-même influencé sur le nombre de personnes et sur l'émergence ou non d'une communauté métisse. Mais il ne s'agit pas, contrairement à ce qu'a fait mon collègue Brisson de dire que «Ah! Il ne l'avait pas», puis de ne pas nous l'expliquer.

Donc, il y a un effort intellectuel minimal à faire.

On n'est pas obligé de passer à travers toute la
littérature et sortir tous les effets que je viens de
vous décrire, mais c'était juste pour vous montrer que
ce n'est pas un concept innocent; c'est un concept qui
est fondé sur des réalités et qui est polysémique et
qui n'appartient pas nécessairement au commun des
mortels.

25 Q À 4.5, vous parlez de Territoire et territorialité.

Alors, circonscrire ces deux concepts-là.

2 R Oui. Évidemment, j'en ai parlé un peu tout à l'heure,

ça repose évidemment sur le fait qu'on n'a pas établi

ces concepts-là de façon précise dans le travail

notamment de Boudreau, comme je l'ai dit. Comme

géographe historien et parce qu'il parle de

territoire, c'est important.

8

D'abord, le territoire, ce n'est pas de l'espace. fait, ce n'est pas juste de l'espace. Le territoire, c'est un espace approprié. C'est-à-dire qu'un groupe, ça peut être... un territoire peut être individuel aussi, mais sur le plan collectif, c'est un groupe qui 13 s'approprie un espace spécifique, qui le délimite. territoire, ça fait la distinction entre ici, chez nous si vous préférez, puis ailleurs, chez les autres. limites-là peuvent évidemment varier. Les territoires peuvent se chevaucher. On est sur le territoire des Innus ici aussi, donc, ça se chevauche. Contrairement à ce qu'on dirait à l'état-nation habituel, nous on essaie de faire des juridictions qui 21 s'emboîtent et tout, mais la réalité des gens, la réalité physique des gens, c'est que les territoires se chevauchent.

Les appropriations sont multiples, sont sociales et sont matérielles. Je veux dire, on coupe du bois, on équipe des terres, on crée des infrastructures. C'est une emprise matérielle de l'espace. Elles sont bien évidemment politiques, on organise ce territoire-là, société. on est une On met marques nos institutionnelles, institutions au sens très très Ce n'est pas nécessairement une église, ça peut être autre chose.

10

Elles sont aussi fortement culturelles ou symboliques. On nomme les lieux, on les fait nôtres, on se les approprie. On associe une relation spécifique à ce 13 la question symbolique de territoire-là. Εt relation au territoire contient aussi le sentiment d'appartenance parce qu'un territoire, il est délimité, il est approprié parce qu'il nous ressemble; territoire nous ressemble parce qu'on sentiment d'appartenance pour ce territoire-là.

21

Ce n'est pas n'importe où, c'est chez nous. On peut être obligé de le partager, mais c'est chez nous quand même. Ce sentiment d'appartenance, il est très important. On n'a pas nécessairement un sentiment

C'est chez nous.

d'appartenance à l'espace. On évolue dans l'espace,
on peut étudier les dimensions spatiales des sociétés,
contemporaines comme historiques, mais quand on parle
de territoire, on voit au-delà du simple espace. On
va dans l'analyse du lien spécifique et émotionnel de
ces communautés-là avec cet espace qui lui est
délimité. C'est de ça dont il s'agit ici.

8

La territorialité. La territorialité, c'est beaucoup
de choses évidemment, mais c'est entre autres le lien
entre ce sentiment d'appartenance au territoire et le
sentiment identitaire. Donc, c'est comment un groupe
avec une identité culturelle spécifique se lie au
territoire, se représente le territoire, se vit le
territoire, arpente le territoire, exploite le
territoire. C'est tout ça.

C'est très global, c'est social. C'est à la fois très
matériel, économique. Quand je dis matériel, je pense
à l'économie au sens très large aussi. C'est très
politique, social au sens des relations entre les
individus, institutionnel encore une fois au sens très
très large. Et symbolique, culturel. C'est la chimie
de tout ca.

24

Donc, c'est un concept beaucoup plus riche qui nous

permet de comprendre un peu mieux c'est quoi cette relation au territoire parce que c'est de ça dont on parle. On ne parle pas juste de camp dans le bois, dans des lieux spécifiques. Ces lieux-là ont quelque chose à dire. Ils répondent culturellement. Ils ont un sens ou des sens pour les personnes en question et ça, évidemment il faut essayer autant que faire se peut de documenter cette réalité-là. Ce qu'il ne fait pas.

10 Q Est-ce que ça peut changer dans le temps?

11 R Dans le temps, oui, oui, oui, bien sûr, bien sûr.

12 C'est une relation dans le temps également, tout à

13 fait. Et lui aussi, comme l'identité, il évolue. Les

14 limites de ce qui constituent le territoire évoluent

15 évidemment à la lumière de ce qu'on est. Évoluent

16 aussi avec les territorialités, les territoires des

17 autres.

18

C'est ben évident qu'on vient comprendre que dans le contexte de l'avancée des fronts pionniers, toutes les territorialités autochtones, s'entend évidemment celles des Innus, des Montagnais, mais aussi celles des Métis à l'époque, ben, elles sont modifiées.

Donc, le rapport à leur identité et à leur territoire

est modifié également. C'est l'effet un peu de la

- mainmise coloniale sur le territoire par exemple.
- 2 Q Vous avez également le chapitre 5 où vous abordez la
- question de la pertinence des...

4 LA COUR:

- Je m'excuse, Maître, mais avant peut-être, je
- m'interrogeais si ça valait la peine qu'on aborde
- immédiatement ce chapitre-là, il est quand même assez
- consistant.

Me DANIEL CÔTÉ :

- Oui.

11 LA COUR:

- Plutôt que de le couper, je vous suggérerais peut-
- être qu'on pourrait suspendre immédiatement?

Me DANIEL CÔTÉ :

- O.K.

LA COUR:

- Et puis reprendre à 2 heures moins quart?

Me DANIEL CÔTÉ :

- Parfait.

LA COUR:

- Ça vous convient?
- 2 R Je suis plutôt d'accord. Merci.
- 23 Q Écoutez, en passant, Monsieur Rivard, c'est sûr que
- vous êtes jeune et probablement très résistant.
- 25 Jusqu'à maintenant, je n'en ai pas de doute

- aucunement, mais il n'en demeure pas moins que l'exercice auquel on vous contraint, ce n'est pas un
- marathon. On ne vous oblige pas non plus de demeurer
- debout et de faire votre présentation pendant plus
- 5 longtemps qu'il ne faut.

- $_{7}$ Si vous trouvez que mes interruptions ne sont pas
- assez fréquentes ou trop espacées, j'aimerais que vous
- me le laissiez savoir. Je n'ai aucune réserve à ce
- niveau-là. On peut ajuster le déroulement du procès
- et de votre témoignage en particulier, il risque
- d'être quand même encore assez long, selon vos besoins
- aussi. C'est des matières quand même assez complexes
- que vous nous exposez, c'est très théorique.
- J'imagine que même si je n'en perçois pas de trace,
- que ça peut être assez lourd pour vous également.
- Alors, si jamais vous sentez le besoin qu'on
- interrompe plus rapidement que je vous le suggère, ne
- vous gênez pas.
- 20 R Ben, merci de votre considération.
- LA COUR:
- Sur ce, bon appétit.
- SUSPENSION...LUNCH
- 24 REPRISE
- Me DANIEL CÔTÉ :

Q Monsieur Rivard, on continue avec le chapitre 5.

Alors, vous étudiez avec pertinence les conclusions

des rapports de Brisson et Boudreau en regard des

critères de l'arrêt Powley. C'est bien ça?

R Tout à fait. Oui. Donc, en fait ce que je révèle le

plus, c'est comme une autre étape finalement à la

critique en tant que telle que je colle évidemment à

la question des critères Powley. Donc, comment dire,

ça remet en contexte la dimension strictement

scientifique de mes commentaires (inaudible).

11

Je commence d'ailleurs avec la question de la communauté métisse historique parce que c'est un des éléments évidemment dans l'arrêt Powley. Il faut démontrer la pertinence ou la présence d'une communauté historique.

Dans le cas de Brisson, évidemment comme on l'a dit auparavant, lui, il conteste l'ethnogenèse d'une communauté historique métisse. Cependant, comme je l'ai spécifié, tout ce qui touche à la question de la méthodologie en l'aspect de la dimension conceptuelle et théorique, bref, de sa démarche scientifique dans l'ensemble, il y a beaucoup d'éléments qui ne

25

correspondent pas à Powley.

D'abord, il y a une grille d'analyse que je dis incomplète. Il y a donc une série de faiblesses qui sont associées à ça. Une des premières faiblesses, c'est le fait que son seul critère ou le seul élément humain sur lequel il se penche, sont les gens d'ascendance mixte à proprement dit. On s'entend bien pour dire que les gens d'ascendance mixte sont importants dans le contexte de Métis, du métissage.

Ils sont bien souvent le résultat évidemment des métissages sur le terrain.

11 C'est bien évident qu'ils peuvent être un très bon 12 point de départ, mais ils ne sont pas de toute façon 13 exclusivement les seules personnes qui peuvent être 14 constituant d'une communauté métisse à proprement dit.

J'y reviendrai de toute façon plus tard.

Brisson évidemment, il est convaincu que les individus d'origine mixte sont, faute de former des communautés à part, se sont assimilés l'un et l'autre à l'univers culturel en présence, que ce soit amérindien ou bien eurocanadien.

21

Donc, comme je le dis, ce n'est pas son interprétation en tant que telle qui est problématique, c'est le simple fait que lorsque vous travaillez simplement avec des populations d'ascendance mixte, vous mettez

de l'avant une définition plutôt biologique, sinon génétique de ce que constitue le métissage.

3

Or, ici, ce qui nous intéresse avant tout, c'est la question de la culture. Est-ce que le mélange de culture, et il y a une identité culturelle spécifique qui émane de tout ça. C'est bien évident que des gens d'origine mixte, un individu mixte, ils ont parents de deux cultures différentes, mais comme je l'ai expliqué tout à l'heure, c'est vrai aujourd'hui aussi, c'était vrai à l'époque, ont des d'avoir développé cette culture distinctive ou du moins cette culture métisse mélangée là ou métissée. 13 Mais ce n'est pas nécessairement les seules personnes. Du moment que vous cherchez simplement ces personneslà, vous pouvez tomber à côté d'autres éléments humains qui participent de cette réalité-là culturelle spécifique métisse.

19

21

Ce qui me ramène de toute façon à ce que disait John Foster. Pour John Foster, ce n'est pas l'ascendance métisse ou l'ascendance mixte qui constitue le principal élément; ça ne nuit pas, mais ce n'est pas nécessairement le principal élément de l'ethnogenèse métisse. Le principal élément, c'est l'homme libre.

C'est lui qui fait en sorte qu'il peut y avoir des le métissages parce qu'il va sur amérindien, il s'associe maritalement. Il est à la source finalement de ces enfants d'ascendance mixte éventuelle, mais aussi, il apporte à la fois culture, eurocanadienne comme culture, mais il apporte également ce rôle d'intermédiaire ou cette capacité d'intermédiaire culturel qui lui est propre. C'est ça qui fait qu'il peut s'installer, hein, c'est ça qui fait qu'il peut avoir une incidence sur son ascendance dans les territoires du métissage.

Comme je l'ai dit tout à l'heure, l'homme libre, ou 13 gens libres, chez Brisson sont complètement absents. Pour lui, c'est soit des squatters ou des colons, c'est pareil. Alors qu'ils ont, comment dire, rôle beaucoup plus important à jouer dans construction des identitaires métis partout au Canada. J'y reviendrai tout à l'heure au chapitre 6 lorsque je mettrai mes éléments de contre-expertise en lumière. Vous parlez que l'arrêt Powley mentionne qu'il y a un

O11i.

R

À la page 38.

R En réalité, l'arrêt Powley signifie qu'on peut avoir

caractère facultatif des ascendances.

des ascendances mixtes, ça peut être la raison pour laquelle on fait partie d'une communauté métisse, mais liens biologiques, génétiques, ne absolument nécessaires, c'est-à-dire qu'on peut l'être aussi par adoption. Et ça, l'arrêt Powley est assez clair: on peut l'être aussi par d'autres moyens. Les autres moyens ne sont pas spécifiés, mais on pourrait là-dedans le moyen de la naturalisation, s'intègre, qui qui est intégré communauté métisse qui est en place par exemple. C'est autant de moyens.

12

13

Ce qui est important de ce qu'on comprend de l'arrêt Powley, c'est que les connexions contemporaines avec les gens, et même la connexion avec les ancêtres, les ancêtres n'ont pas besoin d'être mixtes absolument pour être considérés métis. C'est la culture métisse. Une fois qu'elle est formée cette culture métisse-là, c'est ça qui est important.

20

21

23

Donc, l'ascendance en tant que telle n'est pas cruciale, bien que dans les faits, c'est bien évident dans le contexte de la traite des fourrures, on va trouver une population d'ascendance mixte. C'est vrai d'une part que cette population d'ascendance mixte

n'est pas obligatoire métisse au sens culturel, c'est bien évident, mais ce n'est pas nécessairement non plus la seule qui dans l'ensemble culturel compose cet ensemble culturel métis. Il peut y avoir des éléments

supplémentaires.

6

À la lumière de ce que nous dit John Foster, à la lumière de ce que dit ses acolytes par la suite, l'homme libre fait partie, même s'il n'est pas nécessairement d'origine autochtone, donc, pas d'origine autochtone, mais (inaudible), mais pas obligatoirement, font également partie de cette communauté ou de l'émergence d'une communauté métisse.

14 Q Même si c'est des Eurocanadiens.

R Même si génétiquement, biologiquement, associé essentiellement à des colons de la vallée du Saint-Laurent, tout à fait. C'est dans ce sens-là.

Donc, j'en étais à la page 39 sur la question des failles théoriques conceptuelles. Je suis toujours avec Brisson. Alors, il y a certaines failles sur lesquelles je voulais revenir.

22

Alors, la première de ses faiblesses tient à la compréhension inadéquate de l'identité métisse. Comme je l'ai dit tout à l'heure, j'ai montré son modèle,

son modèle est beaucoup trop rigide pour être capable de voir ce qu'une culture métisse peut être. Alors en partant si vous cherchez dans les sources une culture distinctive, qui soit non pas mais carrément distincte, donc différente la culture de celle des Amérindiens et de celle des Eurocanadiens, ben, vous avez peu de chance de trouver de ces éléments-là. Donc, l'élément crucial, c'est de déterminer: Est-ce qu'il y a une communauté avec une culture distinctive à ce moment-là qui, bien sûr, va emprunter à l'un ou à l'autre dans des contextes différents et selon les contextes, des fois être plus du côté Autochtone, mais des fois un petit peu plus EuroCanadien également. 13 Donc, ça revient à ce que je disais sur la mobilité identitaire de l'identité métisse qui est

17

21

Donc, c'est une de ses faiblesses en particulier. Son modèle, ou si vous préférez, son filtre d'analyse, son prisme d'analyse ne lui permet pas de voir des réalités qui pourraient être existantes. Et dans la mesure où ces réalités-là ne sont pas à l'intérieur des documentations historiques ne sont pas des preuves directes, c'est-à-dire le commentateur, celui qui écrit, la source dit «J'ai vu une communauté métisse

particulièrement importante.

là, à tel endroit, à tel moment précis», mais que c'est fait à partir d'indices indirects en lisant entre les lignes de ce qui est écrit, ben, c'est bien évident qu'on a besoin de déterminer un prisme d'analyse conceptuel de base qui nous permet de le voir.

7

Alors, si votre prisme évidemment est complètement fermé, ne laisse pas entrer de lumière, ben, vous ne verrez rien à l'intérieur de tout ça. Et c'est ce que évidemment je reproche à prime abord dans sa conceptualisation à Brisson en partant, c'est de fermer les stores. C'est bien sûr que la lumière ne peut pas rentrer.

15

Ça nous oblige une certaine flexibilité conceptuelle, ce qui ne veut pas dire qu'on doit considérer toutes les réalités métissées comme automatiquement des réalités distinctives métisses. Ce n'est pas de ça dont il est question, mais il faut se donner les moyens d'être capable de voir ce qui n'apparaît pas nécessairement à la première vue.

23

21

Un autre problème conceptuel que je note et qui permet ou qui nuit à Brisson si évidemment il est sincère dans sa recherche d'une identité culturelle distincte, et je ne doute pas de sa sincérité, c'est sa

compréhension de la question des niches dont je vous

ai exposée tout à l'heure.

C'est bien évident si on n'est pas capable de situer

les individus métissés, puis d'essayer de comprendre

le rôle spécifique qu'ils pourraient avoir à jouer

entre Autochtones, disons Amérindiens, et non-

Autochtones, disons EuroCanadiens, c'est bien évident

qu'on manque une espèce d'articulation sociale,

culturelle qui peut donner source ou qui peut donner

sens à l'identité métisse.

13

Pour Brisson, ce n'est même pas un élément qu'il met d'avance. Et pourtant, il y a des éléments dans son rapport sur lequel il met le doigt qui ne sont pas sans intérêt et qui pourraient nous dire: «Ah ben, peut-être là, il que У d'intermédiaire politique.» Il mentionne notamment, et c'est ça que je révèle, il mentionne notamment la présence de plusieurs métissés, comme il les appelle, 21 que certaines communautés autochtones vont faire chef. Ça ne veut pas dire que ces gens-là évidemment... ça suppose en bonne partie que ces gens-là en se faisant sont en bonne partie intégrés à élire chef la

communauté amérindienne, c'est à peu près évident parce qu'ils doivent en tant que chef prendre responsabilité du collectif, donc, ils intègrent d'une certaine façon, ils sont assurément intégrés d'une certaine façon, mais la raison pour laquelle on les comme chef, c'est parce identifie qu'ils sont différents aussi. C'est parce qu'on marque leur différence. À l'intérieur de la communauté amérindienne, on dit, peut-être pas explicitement, mais on dit: «Toi, tu es différent. Toi, tu as un contact avec Eurocanadiens. Avec ce contact-là, tu représentes une force politique, un levier politique, un rapport de 13 Tu représentes un contact qu'on peut établir Tu deviens un intermédiaire culturel.»

Donc, en un certain sens, cet individu-là a cela de particulier qu'il est un intermédiaire. Peut-être que comme individu, il ne l'a pas nécessaire conçu comme ça à prime abord, mais on vient de lui dire d'une certaine façon, d'une façon directe que «toi, tu es différent.» On marque la distinction de cet individu-

23

là.

Or, vous imaginez que sur l'ensemble des individus métissés d'une région, tous ne se feront pas

- nécessairement élire chef d'une communauté autochtone,
- mais ils sont là pareil eux autres.
- Donc, il y a un symbole comme de quoi le fait d'être
- d'origine mixte, le fait d'être un intermédiaire
- culturel peut avoir une influence sur le comportement
- des autres, qu'ils soient Amérindiens ou
- Eurocanadiens.

8

Alors, on n'a pas une preuve irréfutable, parce que quelqu'un s'est fait faire chef, il est métissé, puis il s'est fait faire chef d'une communauté amérindienne, ce n'est pas une preuve irréfutable comme de quoi il est forcément Métis de coeur et 13 d'esprit et de culture, puis que les gens famille qui eux aussi métissés de sa communauté le sont non plus, sauf qu'on a un indice de quelque chose peut-être qu'il faut creuser.

18

19

21

Brisson, il touche à ça, mais il ne creuse pas. Il ne creuse pas parce qu'il n'a aucune idée de cette conception-là de la niche. Pour lui, un plus un égale deux. Il est intégré. Il est chef de la communauté, il est forcément de la communauté. Or, la situation n'est pas aussi simple que ça et ça demande de creuser. À la fin, le résultat final ne veut pas

nécessairement dire que cette personne-là spécifique de cette communauté est métisse, mais il y a quelque chose à creuser. Et le simple fait de ne pas le creuser, on laisse quelque chose de côté.

5

Second élément. J'ai parlé de la communauté historique métisse, c'est un aspect important évidemment du test Powley. L'autre élément particulier est celui de la continuité dans le temps de la communauté historique jusqu'à aujourd'hui. Là, ce qui m'intéresse particulièrement évidemment, c'est le travail de Boudreau, Claude Boudreau, puisque lui, il intervenait pour démontrer en quelque sorte 13

qu'il n'y en avait pas de continuité historique.

Donc, la pratique du territoire, la pratique des camps

Donc, la pratique du territoire, la pratique des camps métis, pour lui, est une pratique qui est ponctuelle

dans l'espace et dans le temps.

18

Dans l'espace parce que ça se situe, il y a des lieux ou des localisations spécifiques où se trouvent les camps en litige aujourd'hui, puis on ne les trouve pas ailleurs. C'est-à-dire qu'on ne les trouve pas...

23 Q Dans le temps.

R Dans le temps, voilà. Ailleurs dans le temps. Donc, pour lui à cause de ça, il n'y a pas de continuité

historique, c'est une pratique relativement récente.

Et il alimente en plus, en disant: «Ben oui, mais en plus, les campes qu'il y a en ce moment, la raison pour laquelle on a des camps là, c'est parce que les accès sont maintenant faciles aujourd'hui. On peut se rendre grâce aux chemins forestiers plus profondément en forêt, ainsi de suite.» Ce qui n'est pas un argument tout à fait faux. On le sait que les chemins forestiers vont avoir une incidence sur la pratique de chasse et de pêche sur n'importe qui, que ce soit Autochtone ou non-Autochtone aujourd'hui. Ça favorise forcément l'accès à des territoires plus éloignés.

13

Mais là, à savoir si c'est une condition absolument sine qua non de la pratique métisse, ben là, c'est un autre point qu'il faut aborder. Et ça, il ne les aborde pas de front. Il fait tout simplement une présomption à cet effet, sans la vérifier bien évidemment.

20

21

Voilà pour son argument. Ça s'accompagne évidemment de failles et de contradictions analytiques qui ne sont pas sans importance. La première, c'est que si on suppose que les Métis ne pouvaient pas faire des camps dans des régions éloignées pour des raisons

d'accessibilité, pour des raisons de moyens de transport inadéquats, pour des raisons de (inaudible), de reliefs trop compliqués, comment on explique que d'autres populations, à commencer par les Amérindiens, étaient capables eux autres à une époque?

6

Pourquoi? Les Métis sont plus manchots que les autres? Pourquoi les arpenteurs qui arrivent après réussissent à tirer leurs lignes et à se promener sur le territoire avec des équipements, évidemment ils sont aidés, ils ne transportent pas tout ça tout seul, mais ils réussissent à se rendre sur le territoire dans des conditions pas plus faciles, parfois même en hiver, en raquettes, ils réussissent à faire ça, puis que les Métis ne sont pas capables?

Ça, déjà, il faudrait m'expliquer. Je veux bien

19

21

Mais ça ne s'arrête pas là. Monsieur Boudreau évidemment, sur le plan méthodologique, je ne lui reproche rien de spécifique parce que son travail comme géographe et d'analyse cartographique, d'analyse de photos aériennes, la photo-interprétation, je pense que c'est un travail qui a été très bien fait. Je

croire qu'il a raison, mais il faudrait m'expliquer et

ce n'est pas expliqué. Ça c'est la première faille.

n'ai pas de souci avec ça.

complète.

2

quand il nous parle des documents contre, contemporains, il parle pour ceux qui ne connaissent pas, il parle de Toporama. Toporama, c'est une base de données de cartes topographiques en ligne qui essentiellement reprennent presque les cartes topographiques qu'on est capable de voir imprimées. Elles sont contemporaines, elles sont actives. topographique facilement avoir carte une

Et je le cite, il nous parle.

numérique «Toporama est un produit référence topographique réalisé par 13 Ressources naturelles Canada. Toporama regroupe les meilleures sources de données disponibles ouvrant le territoire. Ces cartes récentes disponibles sur 1e s'intéressent d'abord et avant relief et au réseau hydrographique...»

C'est une carte topographique, c'est à peu près normal.

«...négligeant parfois les sentiers et les chemins secondaires.»

Donc, c'est sûr et certain qu'une petite *trail* dans le bois que vous connaissez, vous ne la verrez peut-être

- pas là-dessus. C'est à peu près ici évident.

 «Les sommets sont toujours cotés.»

 C'est une carte topographique, donc, évidemment les
- C'est une carte topographique, donc, évidemment les élévations sont importantes.
- «Et la propriété du dessin va au (inaudible)
 de niveau.»
- Donc, tout ce qui est linéaire, c'est pour ça qu'on ne trouve pas trop de chemins parce que ça pollue un petit peu la carte, on fait une sélection, on garde ça pour les coupes topographiques qui nous permettent de suivre le relief.
- «Par contre...»
- Et là, c'est là que ça devient particulièrement intéressant.
- «...les installations humaines telles que les chalets et abris permanents sont toujours indiqués étant donné qu'il s'agit uniquement de simples points...»
- Donc, ce sont des points, ça ne nuit pas à la lecture de la carte parce que ce n'est pas linéaire. O.K.
- «...sur les cartes qui ne nuisent aucunement

à la représentation du relief.»

À la lumière de ça, c'est à peu près évident dans mon esprit que monsieur Boudreau avant de faire ses analyses de cartes anciennes, de topographie ancienne, pour vérifier si les camps étaient encore visibles sur ces cartes topographiques-là aujourd'hui, n'a vérifié que sur les cartes de Toporama, sur lesquelles normalement on devrait voir les chalets, puis les installations permanentes, aussi petites soient-elles, c'est à peu près normal ou à peu près... on peut imagine qu'il n'a vérifié que les camps en litige aujourd'hui, dont on connaît la localisation, il nous les montre assez précisément d'ailleurs dans sa documentation, qu'il a vérifié qu'on les voyait sur les cartes de Toporama.

12

Or, ces cartes-là, ou ces points-là, j'ai vérifié pour 13 dix des camps en litige, je ne les ai pas tous faits, j'avoue, mais j'ai regardé pour dix, donc, à peu près pour le tiers des camps en litige, et ces camps-là, on ne les trouve pas sur les cartes de Toporama. Donc, on ne trouve pas des camps métis qu'on sait existant aujourd'hui, parce qu'ils sont en litige forcément, des cartes qui sont censées les avoir, représenter, sur des cartes qui sont faites dans une 21 technologie où on s'entend pour dire qu'aujourd'hui, géomatique, les pas la moyens sont mal plus sophistiqués qu'ils étaient il y a déjà même 25, 30 ans, voire encore plus il y a 60 ans, où ça reposait

essentiellement sur l'analyse de photos aériennes. On

ne les trouve pas.

- Je vais vous en montrer une exemple puisque j'en avais
- un. Je n'ai pas été chercher trop trop loin, j'ai
- pris en exemple un des camps de monsieur Corneau.
- Donc, sur sa carte à lui, on voyait très très bien.
- La flèche bleue représente là où on devrait selon
- Boudreau retrouver le camp en question sur la carte de
- Toporama.
- 11 Q C'est la figure 5-1 à la page 42.
- 12 R Merci. En effet. Il n'est pas là le camp de toute
- évidence. Par contre évidemment, si vous regardez ici
- et là, des chalets sont bien représentés. Évidemment
- 15 dans des zones même plus au nord que la région en
- question, mais ici, à la limite du petit bras, vous ne
- trouvez pas ce camp-là. Alors, c'est juste un exemple
- sur les dix cartes que je voulais montrer.
- 19 C'est simplement pour vous dire qu'un camp métis, ou
- n'importe quel camp, vous n'allez pas obligatoirement
- le voir sur une carte topographique. C'est vrai
- 22 aujourd'hui et ça suppose que c'était pas mal vrai
- avant aussi avec les moyens technologiques moins
- importants. Évidemment ça laisse un peu en l'air le
- principal argument de monsieur Boudreau.

Bon, je suis à la page 43, donc, j'achève cette question-là sur un dernier point, sur la discordance entre les outils méthodologiques et les conclusions.

Ça, c'est un point que j'avais mis, sur lequel j'avais mis l'accent dès le départ. Comme je vous dis, j'en ai moins contre les conclusions des auteurs que le manquement quant à la capacité de me faire une démonstration plausible de ce qu'ils concluent.

9

13

Si vous me dites que c'est irréfutable, il faut me le montrer que c'est irréfutable. Et en ce sens-là à mon avis, ils n'y sont pas arrivés. Notre meilleur exemple est peut-être celui de Boudreau, j'ai comme fini avec lui tout à l'heure, sur la question de l'historique des camps. Vous ne pouvez pas parler d'une pratique territoriale métisse sans connaître la pratique territoriale métisse.

18

19

21

Donc, évidemment, il lui manque un gros bagage d'informations sur ce qu'est la pratique du territoire par les Métis. Je veux dire, est-ce que le fait qu'un camp soit loin empêche d'y avoir accès juste parce que vous ne pouvez pas vous rendre en canot? Est-ce qu'il y a d'autres moyens qui sont utilisés pour s'y rendre? Est-ce qu'on utilise la raquette? Hein? Il y a

d'autres manières de comprendre ce territoire-là.

Quand on y va, est-ce qu'on y va pour la fin de

semaine? Ou si on est prêt à faire un voyage de

quelques semaines en disant, ce n'est pas grave si le

camp est loin, de toute façon, on se rend là, puis

c'est pour une raison particulière, on reste là un

petit bout de temps, puis on revient.

Donc, tout ce mode de vie associé, le rythme de vie

métis de l'époque associé à cette pratique-là, est-ce

que monsieur Boudreau la connaît? Ben non, la réponse

est non, c'est assez évident. Alors, tout ce que

monsieur Boudreau a, c'est quelques cartes pour nous

dire: «Ah, bien les cartes, ils ne sont pas visibles

il y a 50, 60 ans.» Alors, comme je viens de

l'expliquer, ils ne le sont pas aujourd'hui non plus.

Pour nous dire qu'il n'y a pas de pratique, continuité

dans la pratique territoriale métisse quant à

1'utilisation de camp de chasse ou de pêche. Alors,

vous comprenez qu'on a un manque à gagner en termes de

connaissance ici important.

21

Évidemment comme je l'ai dit d'entrée de jeu, je ne

reproche pas à monsieur Boudreau de ne pas avoir fait

des enquêtes auprès des intimés, puis des Métis. On

comprend bien que l'accès à l'information lui aurait

- peut-être en grande partie été bloquée, quoiqu'il
- existait déjà évidemment du matériel qu'il aurait pu
- utiliser, ce que j'ai fait pour ma part en partie.
- Déjà là, il aurait pu en utilisant ce matériel-là être
- capable de faire un peu plus de nuance sur ce que sont
- les réalités métisses et leur accès au territoire.
- 7 Q Alors là, ça met fin à la partie critique des experts.
- 8 R Oui, voilà.
- 9 Q Maintenant, on commence la partie 3 à la page 44. La
- partie 3 s'intitule Géographie et territorialité
- métisse, éléments de contre-expertise.
- 2 R Voilà. Ça se sépare en deux chapitres, chapitres 6 et
- 7. Donc, un chapitre 6 plus historique, documentaire,
- alors que le chapitre 7 est basé plus sur les enquêtes
 - orales, donc, technologiques de nature.

- Dans tous les cas, ils correspondent évidemment à deux
- objectifs différents, je vais avoir la chance d'y
- revenir en conclusion, mais le principe étant que dans
- le premier chapitre, j'essaie d'établir l'existence
- d'une communauté historique métisse, historique, donc,
- avant la colonisation et l'éventuelle mainmise sur le
- territoire, et dans le chapitre 7, avec les enquêtes
- orales, j'essaie de démontrer qu'il y a une continuité
- dans la pratique du territoire par les Métis.

- Évidemment qu'il y a des connexions entre les deux.
- 2 Q Vous vous servez beaucoup de la carte, les cartes au
- chapitre 6.
- 4 R Exactement. En bonne partie. Ce que je vais essayer
- de faire avec vous de toute façon dans le chapitre 6,
- c'est profiter évidemment des théories sur
- 1'ethnicité, puis l'ethnogenèse dont j'ai parlé tout
- à l'heure, en faire usage le plus possible. C'est
- aussi faire acte de contribution, c'est-à-dire que je
- vais chercher des indices, mon objectif c'est de
- chercher des indices qui nous suggèrent l'existence
- d'une communauté historique métisse jusqu'à la
- colonisation et des indices aussi qui sont
- particulièrement géographiques.

- Donc, c'est ma contribution en tant que géographe,
- j'amène certains indices d'analyse géographique qui ne
- ıs sont pas nécessairement au coeur des études sur
- 1'ethnogenèse métisse normalement qui sont faites
- essentiellement par des ethnohistoriens. Donc,
- j'apporte un élément supplémentaire de compréhension
- qui se situe dans mes compétences comme géographe en
- partie.
- 24 Q Alors, au chapitre 6, Indices d'ethnogenèse métisse.
- Alors, vous mettez en évidence avec des cartes des

- indices d'ethnogenèse métisse.
- 2 R Bien c'est une première partie.
- 3 O O.K.

R Globalement, c'est ça. Ce que je vais essayer de mettre en évidence dans le chapitre 6, ce sont les indices finalement qui nous permettent de dire, de voir qu'au moment de l'avancée des fronts pionniers, à partir de Charlevoix notamment vers la fin des années 30, il existe déjà une communauté métisse, qu'elle est relativement modeste, c'est ma conclusion,

mais qu'elle n'est pas moins organisée.

12

C'est une communauté qui tire abondamment profit de 13 son antécédence sur le territoire, donc, sa présence l'industrie ancienne le territoire de sur et forestière qui se développe au moment de la colonisation aussi. Elle s'en sert pour prospérer. La société qui se forme au moment de ces (inaudible), au Saguenay au moment de la colonisation, elle n'est métisse, c'est une société complexifie, mais en dépit de tout ça, en dépit de ses 21 origines diverses, l'élément métis, il joue un rôle structurant. C'est la démonstration que je vous fais dans le chapitre 6.

La naissance de ces communautés-là, et c'est un élément important, découle d'une géographie toute particulière, celle de la traite des fourrures. Donc, c'est l'origine de la communauté métisse qui découle, comme c'est le cas dans l'Ouest canadien et comme ce qui a donné naissance aux théories sur l'ethnogenèse et les études sur l'ethnogenèse métisse, c'est associé à la traite des fourrures.

Ça évolue évidemment avec le retrait de la traite des fourrures, c'est bien évident, puis le front pionnier, puis la colonisation va changer grandement ces géographies-là bien évidemment.

13

Comme vous le disiez, Maître Côté, le premier élément de mon analyse concerne l'analyse lui-même de cartes anciennes. Donc, j'explore à mon tour comme l'a fait Brisson les cartes anciennes du territoire, non pas à la recherche de Métis à proprement dit, on s'entend bien qu'il faudrait être très très chanceux pour voir Métis, il y a peut-être une place que c'est marqué «Métis» sur la carte du Québec, mais là, c'est une localité évidemment du Bas-Saint-Laurent, donc, je ne la compte pas dans mes recherches, vous avez compris, mais évidemment, je ne cherche pas non plus une communauté strictement identifiée métisse sur ces

cartes-là, c'est bien évident.

2

Alors, comme je le disais, je cherche à lire entre les lignes de la carte et Dieu sait qu'il y a beaucoup de lignes dans une carte, mais j'essaie de lire quand même entre les lignes en remettant en contexte cette production cartographique coloniale qui évolue, le contexte évolue, la cartographie évolue également avec le temps, et en la recherche d'indices visuels qui nous permettent de ne pas nécessairement identifier communautés métisses à proprement dit, d'identifier des zones où ces métissages-là qui ont donné naissance à ces géographies métisses-là, 13 zones en fin de compte où c'est le plus probable qu'il échanges culturels autochtones, ait des amérindiens si vous préférez, et eurocanadiens.

17

Il faut garder en tête évidemment la carte et le
métissage culturel, c'est un contexte très ambivalent.

D'une part, comme je le disais tout à l'heure, on ne
veut pas montrer du métissage sur les cartes, c'est
assez évident, ce n'est pas l'objectif d'aucun
cartographe, on veut comme cartographe avoir une image
du territoire, une image qu'on va pouvoir à ce momentlà utiliser en termes de stratégie coloniale.

- On veut identifier des populations autochtones, c'est
- pratique d'identifier des populations autochtones.
- Quand ils sont sur la carte, on peut commencer à
- partir de ce moment-là à faire la gestion des cultures
- autochtones parce qu'on les a identifiées. Une bonne
- part de l'identification des populations autochtones
- dans une perspective coloniale est justement là, être
- capable de faire la gestion de ces populations. Je
- vous rappelle qu'on veut les assimiler.
- 10 Q Mais remarquez que dans toutes les cartes qu'on voit,
- on ne marque pas plus «Canadiens» à quelque part sur
- la carte.
- 13 R Non, pas nécessairement. Effectivement. Mais on
- suppose que c'est le cas, par défaut. Mais surtout,
- on va quand même identifier les populations
- autochtones. On identifie des groupes autochtones
- proprement dit. Mais dans le cas des Métis, on ne va
- pas nécessairement les identifier et ce n'est pas ça
- que j'essaie de rechercher sur ces cartes-là de toutes
- façons.

- 22 Ce serait en vain, comme je vous l'ai expliqué. Les
- Métis, on ne conçoit pas ça comme une réalité
- culturelle au sens collectif de toute manière. Ça
- fait qu'on ne va pas commencer à les mettre sur une

carte, on ne les conçoit pas comme tel. Donc, encore une fois, ça revient à la lecture indirecte de la source.

4

Mais ce qui est important, c'est que la carte, elle
est avant tout une conception coloniale. Alors, la
question de l'idéologie des peuples primitifs, elle
est importante parce qu'à la fin, on ne va pas donner
l'impression, on ne cherche pas à donner l'impression
qu'il y a un mélange des culture. On essaie de
s'installer pour démontrer qu'il y a une prise en
charge du territoire par la colonie, par les empires
coloniaux à commencer évidemment par la France, et
démontrer que le territoire est français en commençant
par la toponymie par exemple, ainsi de suite.

16

On remarque qu'on renomme le pays. Remarquez, on a même renommé le pays à plusieurs reprises parce que quand Jacques Cartier arrive, il nomme le pays, puis quand Champlain arrive, il le renomme lui aussi quasiment au complet. Pour vous dire, il y a une emprise coloniale; elle n'est pas obligatoirement unique.

Mais il y a ce jeu-là, cette importance-là de marquer sur la carte ce qu'est vraiment le territoire colonial

français.

2

même temps, on ne peut pas complètement à la réalité. Pour nommer le territoire, c'est-à-dire pour décrire cartographier et territoire, il faut être capable de s'informer. Alors, si une bonne part des informations sur les littoraux découlent d'observations directes, que ces observations soient faites direct-direct cartographe comme Samuel de Champlain, qu'elles soient faites à travers les sources qu'un cartographe de cabinet en Europe peut avoir, les sources des Jésuites et ainsi de suite, le plus gros de l'information 13 géographique à l'extérieur ou dans coloniales, c'est-à-dire à l'extérieur de la vallée du Saint-Laurent ou du littoral, une bonne part de cette information comme je le disais tout à l'heure vient de sources autochtones.

19

21

On ne peut pas cacher finalement qu'on n'a pas le savoir et on est obligé d'intégrer et d'assimiler ce savoir-là sur la carte. On y amène des toponymes autochtones, on y intègre aussi, comme je le disais tout à l'heure, des éléments qui sont associés à de la cartographie autochtone également.

Quand on regarde ces cartes-là, il y a deux regards qu'on peut porter sur elles, un premier et un deuxième. On va commencer par le premier, disons le regard rapide.

5

Le premier regard qu'on a, c'est l'idée qu'il y a une séparation assez claire entre les civilisés et les La vallée du Saint-Laurent, c'est territoire français, francophone, on y trouve majorité de toponymes évidemment d'origine française, que ce soit des toponymes évidemment ou des noms de lieux empruntés à la métropole, comme Orléans par exemple ou des noms qui soient empruntés à des saints, 13 comme le Saint-Laurent étant le meilleur des allonymes qu'on appelle, le meilleur exemple, ou des toponymes soient plus de l'ordre de la dénomination spontanée. Mais là, je n'ai spontanément pas d'exemple en tête, mais...

19

Donc, on voit une distinction assez claire en principe, comme sur la figure 6.1, comme sur la carte de Didier Robert de Vaugondy, une carte qui date de la fin du régime français. Donc, on s'imagine qu'on a...

LA COUR :

25 Q Je comprends que vous l'avez sur votre propre...

ÉTIENNE RIVARD Interrogatoire/Me Côté

- 1 R Ah, vous êtes le seul qui ne l'avez pas? (RIRES) Je
- vais vous la décrire.
- 3 Q Je la vois. C'est sûr que peut-être qu'avec la loupe,
- 4 je vais...
- DISCUSSION RE: L'ÉCRAN...REPRISE
- 6 R Alors, cette carte-là est la somme évidemment de,
- comment dire, de presque toute la connaissance
- géographique accumulée. La carte date de 1755, donc,
- on est à l'aube évidemment de la passation du
- territoire sous les mains des Anglais.
- Donc, vous avez, je pense, une bonne synthèse de la
- connaissance géographique dans la vallée du Saint-
- Laurent. Vous reconnaissez évidemment le fleuve
- Saint-Laurent, la région de Québec. C'est le détail
- de la carte, la carte est beaucoup plus grande, c'est
- toute la partie orientale évidemment du Canada ou de
- la Nouvelle-France.

- ce qu'on remarque surtout, c'est globalement quand on
- jette un regard, un premier regard sur cette carte-là,
- c'est une distinction assez claire entre ce qui
- constitue le domaine eurocanadien, donc,
- essentiellement le long de la vallée du Saint-Laurent
- 24 à travers les toponymes évidemment comme je vous
- disais et le reste de l'univers canadien si on veut.

- Au-delà des toponymes, moi je vous ai fait aussi
- mention tout à l'heure des fameux colliers de perle.
- Vous en avez quelques exemples ici. J'en vois ici sur
- la Côte-Nord également. Beaucoup de lacs aux formes
- très schématiques qui démontrent en grande partie que
- le plus gros de l'information finalement est une
- assimilation d'une cartographie autochtone.
- Évidemment comme vous voyez, elle se concentre dans
- des endroits spécifiques, non pas le long de la vallée
- du Saint-Laurent où le trait, hein, le trait
- évidemment des réseaux hydrographiques sans être
- parfait, on s'entend, est beaucoup plus assuré,
- beaucoup plus mesuré que ne le sont les traits plus
- dans le nord de la carte.

15

- Donc, on a une impression de séparation culturelle
- assez marquée entre ces deux réalités-là, à la fois
- canadiennes et à la fois amérindiennes. Du moins,
- c'est l'impression que l'on a quand on porte ce
- regard-là de façon rapide.

Me DANIEL CÔTÉ :

- 22 Q Quand vous parlez d'un pourcentage de lieux
- français...
- 24 R Oui, je les cherche justement là. Vous avez trouvé ça
- à quelle page?

Q Page 47, le pourcentage de toponymes français.

2 R Oui. Bien je me suis amusé évidemment à regarder les

cartes et à compter combien j'avais de toponymes parce

que, bon, vous voyez bien que Québec, même si

j'essayais de vous vendre que c'est un toponyme

français, je pense que ça fait partie de la

connaissance universelle que Québec est un nom

d'origine autochtone. Il y en a plusieurs par

ailleurs, puis je ne vois pas le Kamouraska, mais on

pourrait... il y en aurait d'autres là.

11

Mais il reste qu'un fort pourcentage, si vous l'avez,
peut-être me le dire, je ne le vois pas. Je ne l'ai

pas de mémoire, mais il y a un fort pourcentage...

80%, oui, oui, selon la carte de Vaugondy:

«On note que la nomenclature toponymique

laurentienne est composée à 80% de noms de

lieux français ou si vous préférez,

d'origine française.»

Évidemment si vous creusez, si votre regard se porte
un peu plus sur la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean,
vous allez en voir aussi des toponymes français. Mais
en termes de proportion, on est dans deux univers

distincts.

2.5

Un autre exemple de l'importance aussi de la cartographie autochtone, là je vous ai mentionné, bon, évidemment la toponymie autochtone en grande partie, je vous ai parlé du trait très schématique de certains réseaux hydrographiques, ainsi de suite, qui sont des bons indices assez solides de cette influence-là.

,

Alors, il y en a d'autres. À l'exemple de la figure 6.3 qui est un extrait d'une carte très connue, celle de Samuel de Champlain en 1632, vous avez les Trois-Rivières, donc qui sont très bien indiquées ici, donc, on est évidemment au pied de la rivière Saint-Maurice, et vous avez la Petite-Nation des Algonquins. sais pas si vous remarquez le petit pictogramme ici qui représente évidemment des habitations autochtones, alors, ce n'est pas tant la représentation autochtone en tant que telle qui est intéressante ici, c'est le qu'il y a plusieurs maisons. Or, c'est démonstration ou un indice comme de quoi c'est de l'information autochtone parce que ça fait partie des conventions cartographiques autochtones de plusieurs 21 groupes autochtones de représenter par un nombre de pictogrammes la densité d'une population. Alors qu'un cartographe européen ne fait pas nécessairement ça.

D'ailleurs, on le voit sur la carte de... plus loin où on a des drapeaux pour signifier les habitations ou évidemment une mission par exemple ou ce qui marque un établissement, mais pas nécessairement, ne donne pas nécessairement une idée de la quantité ou de la démographie qu'il y a eu là.

7

Donc, c'est un des éléments qui nous permet de dire que, bon, Champlain fait un bon travail d'exploration, mais on sait qu'une bonne partie de son information découle des Autochtones. Et ça, c'est un autre indice largement reconnu dans le domaine de l'histoire de la cartographie sur des possibles indices d'influence autochtone sur la cartographie.

14 autochtone sur la cartographie.

Évidemment encore là, ça marque une certaine distance

16 culturelle entre ce qui est autochtone à proprement

17 dit et ce qui émane de la colonie française en tant

18 que telle de la vallée du Saint-Laurent. J'en suis

toujours dans mon premier regard évidemment.

20

J'attire maintenant votre regard sur le 21 anglais. ici extrait qui représente On un évidemment le Saquenay-Lac-Saint-Jean d'une carte de 1802 de Aaron Arrowsmith qui était un cartographe britannique très connu de la fin du 18° siècle, début

du 19° siècle, qui était une référence en termes de cartographie du continent nord-américain. D'ailleurs, c'est une carte à très petite échelle, cette carte-là représente l'ensemble de l'Amérique du Nord. Donc, je vous ai trouvé un extrait.

Vous le voyez de toute manière compte tenu de la

précision des traits, compte tenu aussi du nombre de toponymes que... la carte est gigantesque évidemment, je ne l'ai pas amené ici, on n'aurait peut-être pas assez du mur, mais il reste que la représentation photographique est à petite échelle, donc, le détail

de la représentation est beaucoup plus limité.

13

On est évidemment dans un domaine où on reprend dans plupart essentiellement la des cas presque l'information de la Nouvelle-France. On l'ancienne carte, très très peu... et ça, Brisson l'avait mentionné avec raison dans son rapport, il y a très peu de choses nouvelles. On s'intéresse très très peu en fait à ces territoires-là. Ça fait qu'on ne les explore pas à proprement dit à cette époque-là. 21 On est plus concentré évidemment pour ce qui concerne le Canada, on est plus concentré sur la vallée du Saint-Laurent, sur les pourtours de la vallée du Saint-Laurent, notamment les Cantons-de-l'Est où on

essaie d'établir de nouvelles tenures de terre, ainsi
de suite. Le Saguenay-Lac-Saint-Jean à cette époquelà n'est pas particulièrement d'intérêt pour les
autorités coloniales.

5

13

21

D'ailleurs, c'est une faiblesse informationnelle,
c'est ce que je dis, qui est reconnue même par Joseph
Bouchette en 1824 quand il est chargé par les
commissaires d'aller s'informer sur les territoires du
Saguenay. Il mentionne, il dit, il parle de sa
source, de celui qu'il interroge. Il dit:

«Il mentionne qu'il s'agit principalement d'une carte, d'une ancienne carte de 1775 et esquisses sauvages à laquelle m'ont paru fournir l'idée la plus correct de ce pays non connu et cette carte m'a paru être une compilation d'esquisses sauvages.»

Donc, les cartes générales et continentales, dont celles de Arrowsmith, puis il y a plusieurs autres exemples évidemment ne mettent pratiquement pas à jour cette information-là. Et donc, l'image de séparation qu'on voyait sous le régime français entre l'élément très eurocanadien de la vallée du Saint-Laurent et l'élément un peu plus sauvage, si je peux me permettre de m'exprimer ainsi, autochtone à l'extérieur de la

- vallée du Saint-Laurent, évidemment reste entier.
- 2 Q Vous avez une autre carte à la figure 6.5.
- 3 R Oui, qui est tirée en fait, cet extrait-là est tiré de
- la carte de Bouchette, fils. Elle date de 1831. On
- est toujours dans le régime anglais évidemment. Cette
- différenciation entre la vallée du Saint-Laurent et
- évidemment le territoire dans ce cas-ci, le territoire
- saguenéen et jeannois, est d'autant plus marquée qu'à
- cette époque-là, on commence à s'intéresser de plus en
- plus à la division des terres, à l'organisation très
- très administrative des territoires en question.

12

évidemment le détail des Donc, vous voyez У 13 seigneuries, là où se trouve des seigneuries l'organisation de base est conservée durant le régime français en dépit du fait qu'on est passé sous le régime anglais, mais qui est évidemment, j'allais dire artefact, mais qui est un héritage du régime français qui reste encore d'actualité encore à cette

21

époque-là.

Donc, cette division des terres est très marquante sur cette carte-là et en revanche le territoire pour lequel on a une information de toute évidence relativement précise comme celui du Saguenay-Lac-

- Saint-Jean qui n'est pas dans le domaine à proprement
- dit colonial, du moins pas encore et pas dans la
- perspective de cette cartographie ou dans la
- perspective d'une division administrative spécifique.
- Donc, on ne fait simplement que marquer encore
- davantage cette distance entre le fait amérindien, des
- marges, et le fait eurocanadien centré sur la vallée
- du Saint-Laurent.

- J'ai donné l'exemple de Bouchette, mais il y a un
- paquet d'autres exemples d'autres figures, d'autres
- cartes, je parle de la carte de Carey Hart et autres,
- qui ont à peu près la même dynamique. Évidemment vous
- avez compris que je n'ai pas présenté tout l'ensemble
- des cartes qu'on pourrait vous présenter, que j'ai
- pris quelques exemples, y compris dans mon rapport.
- 17 Q C'est un peu le même rapport entre ces différentes
- cartes-là. Il y a autant de...
- 19 R Oui, oui, oui, tout à fait.
- 20 Q ... (inaudible) amérindiens, français.
- 21 R Les pourcentages quand on s'amuse à calculer les
- pourcentages de toponymes dans la vallée du Saint-
- Laurent, on arrive sensiblement au même résultat.
- 24 Q Les époques se suivent, puis...
- 25 R Les époques se suivent, comme vous voyez, il y a des

- éléments qui se rajoutent à cette distance culturelle
 sous le régime anglais. Il y a un élément de division
 territoriale qu'on n'avait pas nécessairement sous le
 régime français. Mais on rajoute à ce qu'on avait par
 rapport aux toponymes, par rapport aussi aux traits
 de... à l'utilisation des traits cartographiques qui
 sont très différents, qui laissent suggérer encore
- 9 Q Donc ça, c'était la carte comme on dit d'assimilation.

l'importance de l'information originale autochtone.

- Maintenant, vous avez un second regard: La géographie
- métisse des marges coloniales comme indice
- d'ethnogenèse.
- R Exactement. Autrement dit quand on regarde de façon plus précise, on voit autre chose aussi.
- Q O.K. On est à la page 51. Donc, vous montrez la carte à la page 51, 6.6; c'est bien ça?
- 17 R Oui. C'est la carte du Domaine-du-Roy au Canada, la

 18 fameuse carte de Pierre Michel Lord. Dans cette

 19 carte, encore une fois vous pourriez voir des

 20 différences entre le fait autochtone, non-autochtone,

 21 mais les éléments sont beaucoup plus intriqués. Ça

 22 fait qu'au lieu d'avoir une différenciation aussi

24

Donc, le premier regard qu'on portait, souvent ce sont

marquée, on arrive à une autre réalité.

- les mêmes cartes, on s'entend, mais le regard qu'on
- peut porter quand on le regarde spécifiquement dans la
- région du Saguenay-Lac-Saint-Jean, on voit des choses
- bien différentes que ce qu'on pouvait voir à prime
- abord. On change l'échelle d'analyse si vous
- 6 préférez.
- Ce qu'on remarque, c'est que finalement le Saguenay-
- Lac-Saint-Jean au regard de ces cartes-là n'est pas
- exclusivement amérindien. Bien sûr, il y a une
- dimension amérindienne forte, on le voit encore dans
- la toponymie, mais déjà on sent un élément
- d'infiltration français qui s'amorce. Vous avez des
- toponymes pour le démontrer.
- Encore une fois, le nombre de toponymes francophones
- dans cette région-là, la région du Saguenay-Lac-Saint-
- 16 Jean, n'est pas dans les mêmes pourcentages que
- lorsqu'on comparaît avec la vallée du Saint-Laurent.
- On ne parle pas de 80% de toponymes, mais on a quand
- même une image qui n'est pas essentiellement,
- strictement amérindienne, mais qui a une infiltration
- graduelle, mais importante, mais graduelle de
- 1'élément eurocanadien.
- 23 Q On est en 1731.
- 24 R Exact.
- 25 Q Le poste de traite a été installé...

- D'ailleurs, on voit la mission de Chicoutimi juste ici.
- ...il n'y a pas tellement longtemps.
- exemples le lac Donc, vous avez des comme
- l'Anguille, par exemple. Souvent des toponymes
- traduits. Originalement, c'est des toponymes qui sont
- très descriptifs, qui décrivent une réalité
- géographique, mais qui étaient utilisés évidemment
- bien souvent par les populations autochtones qui ont
- été traduites, donc, qui démontrent un certain usage.
- On ne traduit pas juste pour traduire, c'est parce
- qu'il y a une présence, pas juste cartographique ou
- coloniale, mais il y a une présence humaine aussi 13
- subjacente.

- Donc, il y a une réalité, une géographie culturelle
- qui commence à s'infiltrer à l'intérieur d'une
- géographie culturelle strictement autochtone.
- géographie, travers la on la voit poindre
- graduellement.
- On le voit aussi par certains traits. On se rend bien 21
- compte qu'il y a une partie du Saguenay qui
- forcément arpentée, connue, cartographiée avec un peu
- plus de précision qu'on aurait eu l'impression. Bien
- sûr tout juste à côté de cette précision-là,

- reconnaît encore à l'intérieur même pas très très
- profondément dans le territoire à l'intérieur des
- terres, on voit tout de suite qu'il y a des éléments
- qui nous rappellent la présence et l'importance de
- 1'information autochtone.
- Vous voyez ici également...
- $_{7}$ Q Vous montrez une série de lacs qui ressemblent un peu
- à des perles de chapelet.
- 9 R Exactement, des colliers de perle ou des chapelets si
- vous préférez. Ça oui, effectivement.
- 11 Q Des grains de chapelet.
- 12 R À Chicoutimi, évidemment il y a une mission-là. Or
- s'entend bien qu'il y a une présence eurocanadienne
- assez évidente. Par contre, on remarque certains
- s traits qui sont très caractéristiques des
- cartographies autochtones. Les traits qui traversent
- les rivières pour démontrer qu'il y a des portages,
- c'est une caractéristique initialement autochtone qui
- a été fortement intégrée dans la cartographie, dans
- les pratiques cartographiques européennes par la
- suite. Mais elles sont d'origine quand même
- autochtone.
- Donc, ça démontre quand même qu'il y a une présence là
- mixte déjà sur le terrain et la carte n'en est que le
- reflet finalement.

Donc, j'ai quelques éléments de comparaisons pour poids peu le des toponymes, l'intrication toponymique. Sur la carte, quand on regarde la carte de Pierre Lord, vous pouvez faire le calcul si vous voulez, le vérifier, mais il y a à peu près trois noms de lieux sur cinq qui sont en langue montagnaise alors qu'un autre toponyme sur quatre à peu près est une traduction française littérale. n'est nom d'origine pas un spécifique, mais qui est une traduction. français sur la carte, mais il est une traduction d'un toponyme autochtone.

13

Évidemment sur la même carte quand vous regardez tous
les toponymes qui se situent entre Tadoussac et
Québec, 90% de ces toponymes-là sont exclusivement
français.

18

Ces mesures-là sont un petit peu différentes lorsqu'on s'attarde à une carte qui bien souvent est à plus grande échelle. Là, je vous parle en cartographe. Quand je dis «plus grande échelle», ça veut dire que le territoire représenté est plus petit.

Q Montrez la figure 6.8 à la page 53.

25 R Exactement. Qui se trouve à être la carte de Jean-

Nicolas Belin qui accompagne les écrits du Père
Charlevoix, 1744, dans son histoire, la première
histoire de la Nouvelle-France, qui lui évidemment est
un cartographe de renommée, qui travaille à la Marine
pour la France. Il ne met pas le pied évidemment au
Saguenay-Lac-Saint-Jean, vous avez bien compris.

Donc, l'essence de ses informations découle de tout ce
qu'il obtient comme informations de la part des
Jésuites notamment.

10

Donc, quand on s'amuse à regarder et à compter, si
vous voulez vous amuser avec moi, on peut le faire, on
regarde la tendance toponymique... ah, attendez-moi.
Les ratios de toponymes sont un peu plus différents.

Donc, sa carte du Saguenay 1744 affiche des ratios de
toponymes autochtones passablement plus modestes.

Donc, autrement dit, c'est comme si l'influence
française était tout d'un coup plus importante, c'està-dire qu'il y a près de 60% qui sont sur... Je
m'excuse, je faisais une comparaison avec ses cartes
à plus petite échelle. O.K.

22

Dans ce cas-ci, sa carte montre un pourcentage de toponymes francophones ou français beaucoup plus importants. Il donne l'impression que le nom des

lieux montagnais sont moins importants sur cette carte-là. Mais dans tous les cas, on est très très loin du 90% de toponymes francophones qu'on trouve dans la région ou le long du Saint-Laurent, ce qui laisse supposer qu'on a encore malgré tout une bonne intrication.

7

L'intrication visuelle de ce côté-là, vous la voyez également. Encore une fois évidemment, le Saguenay, lui, a quand même on peut dire un trait quand même assez assuré qui laisse supposer une information de première main eurocanadienne (inaudible), mais vous voyez bien que lorsqu'on scrute un petit peu par exemple le lac Kenogami, la représentation cartographie, elle n'est pas aussi assurée.

Donc, ça laisse supposer entre autres exemples qu'on a encore, et on le voit finalement dans sur le portage l'Anguille qui nous fait la connexion Charlevoix qu'une bonne partie de cette information-là encore autochtone. Donc, la présence l'importance de l'influence autochtone sur 21 cartographie est encore valable.

23

Vous avez remarqué aussi, j'attire votre attention sur la région de Chicoutimi. D'abord, vous avez la

chapelle, le symbole même de la mission, mais tout
alentour vous avez, si je peux me permettre de parler
ainsi, un chapelet d'habitations qui laisse supposer
que c'est de l'information autochtone malgré tout même
si ça peut paraître un peu bizarre parce qu'on sait
qu'il y a des gens eurocanadiens qui sont là pour
prendre l'information, ce qui laisse supposer des
habitations de nature autochtone.

9

Encore une fois pour faire allusion à ce que je disais

sur la convention cartographique autochtone, sur la

représentation démographique à travers les

pictogrammes d'habitation. Mais encore une fois, on

a cette idée du mélange qui émane et qui se consolide

à travers le régime français.

16 Q Là, vous montrez la figure 6.8, page 53.

R Voilà. C'est un autre exemple encore une fois, la carte Delarue en 1827 spécifiquement pour le Saguenay.

Encore une fois, elle ressemble beaucoup à la carte précédente de Belin même si elle est faite à une autre époque. Les mêmes principes prévalent. Il y a une intrication évidemment entre les toponymes autochtones, d'origine autochtone et française, quoi qu'il y a beaucoup moins de toponymes comme vous le remarquez sur cette carte.

En revanche sur le plan graphique, on est dans le même domaine de l'intrication. On est toujours à mi-chemin si on veut entre une représentation cartographique très eurocanadienne, d'origine européenne beaucoup plus précise avec les distances, ainsi de suite, et encore une fois un héritage qu'on suppose plus autochtone, du moins d'origine, dont l'information est d'origine autochtone.

9

Élément important, c'est que les toponymes, cette intrication toponymique par exemple, elle ne se fait pas de façon égale sur l'ensemble du territoire, du moins ce qu'on peut voir sur la carte. Vous avez bien 13 compris qu'une très grande majorité de ces toponymes à francophones concentrent l'embouchure du se Saquenay, donc près évidemment de la vallée du Stl'élément Laurent οù concentre évidemment se eurocanadien à l'époque, que globalement le Lac Saint-Jean et les pourtours du Lac Saint-Jean, surtout le nord et l'ouest du Lac Saint-Jean sont des lieux de très grande concentration de toponymes autochtones. 21 Et là où le mélange semble le plus complet, c'est un les deux, hein, c'est dans la région entre évidemment de Chicoutimi ou dans le Haut-Saguenay globalement.

Alors, je n'insinue pas par là que c'est juste là qu'il y a des Métis ou ainsi de suite, mais ça nous montre quand même que graphiquement, qu'il y a une réalité très métissée et qu'elle est très variable selon les échelles auxquelles on les regarde. Mais qu'il y a un élément à travers la cartographie qui laisse entendre qu'il y a un mélange culturel.

8

J'ai d'autres exemples évidemment de cartographies à grande échelle. Je vous les montre, mais l'essentiel de mon argument est fait de toute façon. La carte 6.9, je vous la montre juste par plaisir parce que je la trouve jolie. Je suis un chercheur sérieux, mais en même temps, on fait les choses pour s'amuser. (inaudible) alors, je suis content.

16

21

13

Cette carte-là, je n'ai pas l'auteur à proprement dit, je l'ai marquée anonyme. C'est le cours du Saguenay depuis son entrée jusqu'à la rivière de Chicoutimi qui date de 1748. L'essentiel de ce qu'il faut comprendre, et là, c'est particulièrement réel, vous avez une carte en termes de précision, je veux dire, je pourrais quasiment la prendre pour naviguer sur le Saguenay. Je veux dire, beaucoup de précisions nautiques, beaucoup de détails sur les îles, sur les

hauts-fonds. Cette carte-là est particulièrement précise. Elle est le signe d'une connaissance accumulée et importante de nature eurocanadienne.

4

Mais évidemment, pas besoin de chercher très très loin encore une fois pour reconnaître, maintenant que vous avez l'oeil averti, pour reconnaître des éléments de cartographie autochtone qui persistent, qui persistent toutes ces années-là et qui se retrouvent encore ici. Vous en avez aussi d'autres portages. Évidemment les habitations dans la région de Chicoutimi qui sont particulièrement intrigants jusqu'à un certain point. Je vous dit intrigants parce qu'on s'entend bien qu'il 13 y a une présence eurocanadienne relativement forte au poste de Chicoutimi, mais ils persistent quand même à avoir une information qui laisse supposer une origine autochtone très très forte dans la région à travers évidemment comme je vous le disais des pictogrammes de Donc, ça persiste encore, on est en 1748 à la fin du régime français quand même.

21

Là, vous voyez bien qu'on est complètement ailleurs dans tous les sens du mot. Alors, c'est *The Map of Provinces of Canada*, Joseph Bouchette, 1846. 1846, vous comprenez, vous voyez bien les cantons qui sont

- représentés, l'arpentage primitif a été commencé dans
- la région du Haut-Saguenay à tout le moins. On voit
- déjà l'identification... on tombe dans un autre monde.
- On n'est plus... l'intrication visuelle, le domaine de
- 1'autochtone est pour ainsi dire disparu.
- Évidemment ça ne veut pas dire que les Autochtones
- sont disparus, mais pour la carte, ils le sont. Tout
- s ce que je vous ai montré depuis tantôt, il y a une
- disparition de tous ces éléments-là.
- 10 Q Vous montrez la carte 6.10 de la page 55.
- 11 R Puis jusqu'à la fin, ou à peu près, du 19e siècle, ce
- genre de carte-là se multiplie et évidemment les
- indices de la présence autochtone sont à peu près...
- s'effacent graduellement.

15

- $_{\rm 16}$ $\,$ Je vous parlais de l'effacement du fait autochtone à
- travers la cartographie, ben, vous avez un bel exemple
- ici de cette cartographie. Il en reste, je veux dire
- Portage de l'Islet, Portage de l'enfant le long
- évidemment de la route de traite qui monte la rivière
- Chicoutimi, qui passe par le lac Kenogami. Vous avez
- tout ça, ça reste encore, la présence évidemment de la
- 23 Compagnie de la Baie-d'Hudson encore ici près de la
- mission. Tout ça est encore là.

Il reste des traces de cette réalité-là culturelle,
mais évidemment, elle est... il y a une nouvelle
géographie culturelle, politique, sociale qui est en
train de s'inscrire. Il y a une couche qui s'installe
sur les couches de substratum autochtone, métis en
place et évidemment la cartographie agit pour bien
marquer, pour imprimer cette nouvelle réalité-là sur
le territoire. Je vous laisse rêver encore 10
secondes.

10

l'analyse cartographie voilà pour de la ancienne. Qu'est-ce qu'on peut aller chercher de tout Parce que là, je ne vous ai pas montré les ça? 13 communautés métisses, jе pas la démonstration cartographie-là avec cette de l'existence d'une communauté historique, c'est bien évident. Ce que j'ai mis en place, c'est que sur un n'a pas pour fonction de montrer qui l'échange ou le métissage, il persiste en raison de la réalité sur le terrain des stigmates ou des traces dans la cartographie de ces réalités-là. C'est ça 21 qu'il est important de retenir.

23

Ce que nous a montré cette cartographie-là, c'est une réalité. Cette réalité-là est celle de la traite des

- fourrures en grande partie. C'est le contexte qui
- explique l'échange au Saquenay-Lac-Saint-Jean entre
- Autochtones et non-Autochtones.
- 4 Q Alors, vous allez abordé la géographie de la traite
- des fourrures comme creuset de la territorialité
- métisse à 6.2.
- 7 R Voilà.
- 8 Q Page 56.
- R Ce que j'appelle les géographies métisses, c'est-àdire l'existence du culture du métissage, le mélange
 des cultures, repose d'abord sur l'organisation de la
- traite des fourrures et repose aussi sur un processus,

l'ai expliqué un peu tantôt, de polarisation

- identitaire ou culturel entre un élément qui lui, est
- eurocanadien et représenté à l'intérieur d'un poste de
- traite évidemment par le traiteur, mais aussi par les
- engagés qui y travaillent, Eurocanadiens, et
- évidemment les populations autochtones qui fournissent
- ces fourrures-là.

20

- Donc, on a deux univers parallèles pratiquement ou du
- moins polarisés qui se rencontrent et c'est de ça, de
- l'équilibre de ses forces-là qu'une communauté métisse
- 24 peut émerger parce qu'il y a une place pour ur
- intermédiaire. C'est ce que je vais essayer de

démontrer dans un premier temps avec cette questionlà, c'est comment cette géographie à prime abord de la traite des fourrures a permis la mise en place d'une géographie particulièrement métisse.

5

Il y a une précision à faire évidemment. Le Saguenay-Lac-Saint-Jean, puis la Rivière Rouge, même le fin fond du nord-ouest du district du Mackenzie dans le l'Alberta ou de l'Athabaska dans de territoires du Nord-Ouest, n'ont pas le même degré d'isolation géographique. Il est bien évident que les gens qui sont au Saquenay-Lac-Saint-Jean sont bien moins loin des réalités eurocanadiennes, 13 l'influence eurocanadienne, que ces personnes de gens libres qui sont perdues à des semaines de canot de la vallée du Saint-Laurent. Donc, on s'entend très très bien là-dessus.

18

21

Mais, en dépit de la proximité géographique, très relative, vous me le direz, avant qu'on ait eu une autoroute à 4 voies, on se rendait bien compte qu'il y a une forme d'isolation, hein, tout dépendant des moyens qu'on a pour se rendre en région. Donc, cette distance sociale n'en reste pas moins importante. C'est-à-dire que vous avez des gens qui restent au

Saguenay-Lac-Saint-Jean, des gens libres par exemple,
et qui sont émergés dans un univers qui lui est
essentiellement amérindien. Le fait qu'ils peuvent en
quelques jours relatifs être dans la vallée du SaintLaurent ne change rien au fait qu'ils ont décidé
d'habiter de façon continuelle un territoire qui lui
est essentiellement culturellement avant tout de
dominance autochtone, amérindienne.

Ces hommes libres-là, dont je vous parle évidemment,
et à la lumière de ce qu'on comprend de la théorie sur
l'ethnogenèse métisse de John Foster sont
particulièrement importants. Peut-être pas aussi
nombreux que ceux qu'on peut trouver dans le NordOuest, mais ils sont là.

15

Une réalité métisse, Métifs et Bois-Brûlés de l'espace boréal québécois. Évidemment, on commence le travail; l'intérêt, c'est d'essayer de voir si on en parle des Métis. J'ai essayé de faire le travail moi aussi. J'ai essayé de trouver des mentions de l'existence de thèmes qui sont associés au fait métis, que ce soit Métif, Bois-brûlés, «sang mêlé», ainsi de suite, d'autant que Brisson nous disait que ça n'existait pas, qu'il n'en avait pas trouvé.

25

Donc, pour moi, je vais aller voir si moi, je ne peux pas en trouver, puis à mon corps défendant, j'en ai trouvé. Évidemment j'ai cherché, comme je vous disais, les synonymes également.

5

Les principaux termes qui reviennent, et là quand je vous dis que j'en ai trouvé, je n'en ai pas trouvé à la tonne. Hein, on s'entend? Je n'en ai pas trouvé... personnellement, je n'en ai pas trouvé une quantité faramineuse. Mais j'en ai trouvé quand même et qu'il y en avait une certaine variété et souvent, ça s'inscrivait dans le contexte de la boréalie et souvent même précisément dans le contexte du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

15

Donc, on fait souvent appel à des termes spécifiques comme «Métif» avec un «f» et «Bois-Brûlés». Dans le cas premier, évidemment c'est une altération du terme «métis» proprement dit, qui est souvent traduit dans les documents que j'ai consultés, parce que là j'ai consulté essentiellement des documents imprimés. C'est des rapports, des journaux de l'assemblée. Donc, l'avantage de faire ça, c'est qu'on peut faire une recherche par mot-clé.

25

Donc, en faisant cette recherche par mot-clé, je suis tombé sur quelques mots-clés. Il y a toujours des

traductions évidemment, hein, c'est l'assemblée du

Bas-Canada. Donc, on a le document en français et

1'équivalent en anglais.

Donc, dans le cas des Métis, c'est règle générale traduit par le terme de *Half-Breed*, qui est un terme assez courant dans le monde anglophone de l'époque pour parler de ces réalités métisses.

10

Par contre, le terme de Bois-Brûlé qui apparaît ici et là est une réalité un petit peu plus précise parce que n'est pas une réalité strictement génétique. 13 Métis, on peut toujours dire que c'est un mélange biologique entre... d'un mariage inter-ethniques. Dans ce cas-ci, Bois-Brûlé réfère à une catégorie culturelle bien spécifique. Elle a été évidemment popularisée par les Bois-Brûlé de la Rivière Rouge comme on avait dit. C'est sous ce nom et ce vocablelà que les Métis s'affirment nationalement aux yeux des Eurocanadiens au tournant des années 1810. 21 c'est un terme consacré, et il est utilisé ici et là aussi sur le territoire québécois au 19e siècle. n'est pas traduit comme Half-Breed dans versions anglophones, mais il est utilité comme tel

- aussi comme Bois-Brûlé. Pour vous dire, ça donne un élément supplémentaire comme de quoi ce n'est pas une
- catégorie qu'on fait juste traduire, c'est une
- catégorie culturelle déjà importante et spécifique.
- 5 Q Vous en avez trouvé quelques-uns, vous parlez du
- lieutenant Ingald, vous parlez de Jérôme St-Onge
- également.
- R Tout à fait. Oui, j'ai mentionné essentiellement
- celles que j'ai pu trouver. J'ai attiré l'attention
- sur le fait que celle évidemment de Ingald, le
- lieutenant qui avait été mandaté pour explorer
- 1'étendue des terres situées entre les rivières Saint-
- Maurice et Aux-Lièvres, bien, il dit:
- «Nous traversâmes bientôt une autre partie
- de la rivière où elle s'étendait en largeur,
- au nord et au sud. Puis après avoir
- descendu 2.5 milles, nous entrâmes par le
- coin du nord dans le lac Kurt, mot traduit
- par les Bois-Brûlés du mot sauvage dont il
- tire son origine.»
- Déjà parler des Bois-Brûlés, ce n'est pas innocent,
- c'est un choix. On ne parle pas juste de Métis au
- sens génétique du terme, on parle véritablement de
- 24 Bois-Brûlés. Donc, comme je vous l'ai dit, un terme
- qui est consacré, qui est connu à l'époque aussi. On

est en 1830, on connaît très bien l'histoire de ce qui s'est passé, on connaît les faits, les événements qui se sont passés à la Rivière Rouge dans les années 1810. Donc, on est au courant de ces faits-là. Donc, il y a une utilisation du terme qui n'est pas complètement innocente. On en parle au pluriel parce que souvent les termes, on va parler d'un Métis ici et là, mais là, on parle vraiment d'un groupe spécifique. parle d'un groupe spécifique qui nomme le territoire. Bien sûr, qui traduit le territoire si m'exprimer ainsi parce que comme le dit Ingald, c'est un terme avant tout amérindien, mais qui suggère quand

21

13

Donc, l'exploration du Saguenay dans les années 20 révèle également la présence collective des Métis, j'ai dit bien «collective». Quand Bouchette rencontre Jérôme St-Onge, il dit... il dit plein d'affaires, mais notamment, il dit:

même le rôle d'intermédiaire des Métis.

«La Compagnie de la Baie-d'Hudson, emploie ordinairement pour emporter ses marchandises à Mistassini les barges que construisent des hommes (inaudible) formés pour ça et qui pour la plus part sont des

Métifs. Dans les portages, ces barges sont traînées sur des rouleaux. On se sert de canots de cèdre pour aller dans les petites rivières à la recherche des sauvages pour leur peltrie car on ne peut pas trouver dans ce pays de l'écorce de bouleau pour en faire des canots.»

La dernière portion est moins importante, mais encore une fois, on parle des Métis comme d'un collectif. parle des Métis avec une occupation bien spécifique fourrures, dans traite des donc, particulier, une espèce de niche économique, et ce n'est pas Bouchette en tant que tel qui parle ici, mais c'est Jérôme St-Onge, gens libre qui vit au Saquenay depuis longtemps et sa femme indienne, ses enfants, qui connaît très bien le milieu interculturel puisqu'il est membre се milieu en partie de interculturel, Saquenéens-Jeannois.

L 9

21

13

Quand il parle de ces gens-là, il ne les nomme pas spécifiquement, mais il parle d'une réalité collective à tout le moins. Donc, on ne parle pas juste d'un Métis ou de quelques Métis isolés. Il parle d'un groupe qu'en principe, il a identifié comme étant spécifiquement, culturellement dans leur mode de vie

- et dans l'occupation qu'ils ont, qui sont spécifiques.
- Comment ces gens-là maintenant s'identifient? Ça, on
- ne le sait pas. Ils se disent-tu Métis? Ils se
- disent-tu Amérindiens? Ils se disent-tu
- EuroCanadiens? Ça, on ne le sait pas. Ça, Bouchette
- ne nous l'a pas dit, mais on a l'opinion de Bouchette
- qui lui connaît bien le domaine interculturel de la
- région et il l'a communiqué à ce cher Bouchette. J'ai
- dit St-Onge, hein? Il l'a communiqué à Bouchette.
- 10 Q C'est St-Onge qui parle.
- 11 R Oui, tout à fait. Donc, comme j'ai dit, ce n'est pas
- des preuves irréfutables de l'existence, tout ça,
- d'une communauté métisse ou d'une réalité métisse,
- mais en même temps, on a des indices, on a quelque
- chose qui est déjà plus que ce qu'a affirmé Brisson
- quand il dit «Il n'y en a pas. Moi, je trouve juste
- des Amérindiens ou je trouve juste des Canadiens
- 18 français.»

- Je veux dire, j'ai utilisé un peu moins de sources que
- Brisson, j'ai utilisé juste les moyens du bord ici
- pour trouver des appellations métisses, j'en ai
- trouvées.
- 4 Q Quand vous dites «les moyens du bord», c'est quoi les
- moyens du bord?

Les moyens du bord, c'est-à-dire que je n'ai pas eu le temps de faire une recherche en archives dans les registres de baptême et toute la documentation qui est disponible. Mon travail essentiellement pour moi, ma première source, c'est la cartographie, c'est la carte. Après ça, évidemment, j'utilise des moyens plus faciles où je n'ai pas besoin de me déplacer en archives ou quoi que ce soit. Les documents, qui sont des documents d'archives pareil, mais qui sont imprimés, je n'ai pas eu besoin d'aller à travers tous les documents manuscrits de toutes les époques. Vous comprenez? C'est dans ce sens-là.

13

14

Évidemment, j'ai fait un travail aussi d'archives à travers les plans d'arpentage, puis aussi les rapports d'arpentage, mais là à un moment donné, j'ai limité à la documentation que je pouvais être capable de gérer dans le temps qui m'était imparti. C'est dans ce sens-là.

20

21

Mais, quand je dis ça, c'est que je n'ai pas le bagage d'un historien qui connaît les sources à fond pour les avoir exploitées pendant des décennies et qui est probablement plus en mesure que moi d'identifier rapidement là où il pourrait voir des mentions de

- Il n'en a pas trouvé, donc, je suppose donc
- qu'il n'a pas cherché comme il fallait et j'en fais la
- démonstration par un exercice quand même relativement
- facile.
- Alors, b): Une présence territoriale point
- Donc, pour l'instant, essentielle. je vous ai
- identifié quelques Métis ici et là comme identifiés
- sources. Le plus souvent, on
- d'individu, plus souvent, on parle de...
- souvent, on parle de groupe. À la fin, comme je l'ai
- précisé, ce n'est pas une preuve irréfutable de
- l'existence d'une communauté métisse, on est encore
- loin de là, on a encore pas mal de travail à faire 13
- pour en arriver là.

- Par contre, on a un élément de base où on peut
- commencer à dire: Est-ce qu'on a des indices qui nous
- permettent de dire qu'il y a probablement une réalité
- culturelle métisse qui émane? À la
- évidemment, toujours en gardant en tête les modèles
- théoriques qu'on s'est fixés avec notamment John 21
- Foster sur l'ethnogenèse métisse.

23

- Alors, on regarde un petit peu plus précisément
- certaines personnes qui ont été identifiées comme

Métis. Je pense à Edouard Verreault par exemple qui joint le parti de Davis en 1835.

«Le mandat consiste à explorer la possibilité d'établir une route entre La Malbaie et le Haut-Saquenay.»

Donc, il engage Verreault finalement qu'il nomme nomminément Métif. Il s'agit fort probablement d'un fils de François Verreault des Terres Rompues dont a abondamment parlé Russel Bouchard. Quelques années plus tôt, il y a son frère aussi, Charles, que je suppose être son frère Charles, qui est nommé comme un Bois-Brûlés métif. Il est engagé par Nicholas Andrews qualité de voyageur et de guide», nous «pour l'assister dans ses expéditions d'exploration entre le fleuve Saint-Laurent et la baie de Ha Ha.» On profite évidemment des talents de Charles Verreault dans le cas de cette expédition-là. On parle aussi dans le rapport des commissaires pour explorer le Saguenay, qui date de 1829, notamment par le travail de Bouchette qui se rend dans la région de l'Ashuapmuchuan. Ιl le rencontre, il parle 21 Verreault lui aussi comme un Métis. On pense que c'est probablement Prisque Verreault qui a travaillé longtemps à l'Ashuapmuchuan pour la Compagnie de la Baie-d'Hudson qui lui serait le frère évidemment

ÉTIENNE RIVARD Interrogatoire/Me Côté

d'Edouard et de Charles. Donc, toujours associé évidemment avec le clan Verreault de François Verreault.

4

On trouve aussi pas mal d'hommes libres. Donc, pas
des gens qui sont identifiés comme Métis dans les
sources, mais qui sont des hommes libres, qui sont
aussi, vous avez compris, le produit de la traite des
fourrures.

C'est le cas de Jacob Deschênes qui est une source cruciale d'informations dans la région du poste de Metabetchuan où il va être posté longtemps pour Nixon à qui on a confié la tâche de l'une des équipes qui devaient explorer le Lac Saint-Jean à la fin des années 1820, toujours dans la perspective d'écrire De l'exploration du Saguenay. Jacob, on le retrouve évidemment à Metabetchuan toujours en 1839 selon les dires de l'abbé Doucet.

19

Évidemment le meilleur exemple qu'on peut trouver comme l'importance de gens libres, il y a François Verreault, le père des autres, qui fait un témoignage en 1824 devant l'Assemblée législative du Bas-Canada, ce qui signifie quand même qu'il a passé 50 ans dans le Saguenay. Donc, quand je vous disais qu'il était

relativement isolé, sa vie, ce n'était pas dans la
vallée du Sant-Laurent, c'était au Saguenay, dans ce
milieu interculturel qu'est le Saguenay à cette
époque-là et dans le cadre de son témoignage, il nous
expose une connaissance géographique du territoire
particulièrement fine en passant par la route du lac
Kenogami, les postes de Chicoutimi et jusqu'au coeur
même du plus profond du Lac-Saint-Jean.

9

Donc, ces gens-là sont appelés à jouer, vous avez bien compris, bien souvent, et c'est pour ça qu'on les retrouve dans les sources, un rôle bien spécifique, ils servent de guide parce qu'ils ont une connaissance du territoire, mais aussi parce qu'ils ont aussi une connaissance des langues autochtones, donc, ils servent également à l'occasion d'intermédiaires.

17

13

Leur connaissance évidemment est associée bien souvent à ce qu'ils connaissent, ce qu'ils ont exploré. Bien souvent évidemment c'est tous les réseaux de la traite. Quand ils sortent un peu de ces territoires-là, évidemment leurs connaissances ne sont pas aussi précises. D'ailleurs, on le voit très très bien quand Andrews emploie Charles Verreault en 31, quand c'est le temps de partir de la Malbaie, il ne fait pas

- appel à Verreault. Verreault, il ne sait pas trop où (inaudible), il n'est pas dans son territoire si vous préférez. Il connaît beaucoup le Saguenay, le Lac-Saint-Jean, mais arrivé là, on fait appel à des groupes autochtones qu'on rencontre pour s'assurer qu'on suit le bon chemin, ainsi de suite. Le moment
- $_{7}$ où on arrive dans le Haut-Saguenay, là, Verreault
- commence à jouer véritablement son rôle de guide parce
- que là, il est dans son univers géographique connu.

10

- Donc, ça nous montre encore l'importance de la traite
- des fourrures dans la connaissance, dans l'arpentage
- du territoire que font ces gens-là.
- 14 Intermédiarité.

LA COUR:

- Je pense que je vais vous interrompre avant de
- commencer. Je vais suspendre pour 15 minutes.
- SUSPENSION... REPRISE

19 **Me DANIEL CÔTÉ :**

- $_{
 m 20}$ Q Alors, Monsieur Rivard, on était rendu à la page 62 au
- titre C): Intermédiarité, indices culturels, matériels
- et et territoriaux.
- 23 R Voilà. En fait, ce que je laissais entendre depuis
- tout à l'heure par rapport à la question à la fois de
- ceux qu'on identifie clairement comme Métis comme

individu, Bois-Brûlé ou ainsi de suite, que ceux qu'on sait qu'ils sont des gens libres, forcément il y a une connaissance du territoire parce qu'ils l'ont habité, donc ce n'est pas des gens à proprement dit de la vallée du Saint-Laurent, donc déjà, ils sont un vécu personnel, familial à l'intérieur de la traite des fourrures, à l'intérieur du territoire du Saguenay-Lac-Saint-Jean, donc, dans un territoire interculturel.

Alors pour toutes ces raisons-là, l'élément principal que je veux aborder dans ce qui s'en vient, c'est la question de l'intermédiarité, donc, c'est-à-dire le fait d'être entre deux cultures. Et cette capacité à jouer le rôle d'intermédiaire.

15

Donc, on va le voir de manière... selon, comme j'ai dit, des indices qui sont d'ordre culturels, matériels et territoriaux au sens plus strict du terme.

19 Q O.K.

R Alors, le premier exemple, je le tire des propos d'un marchand de fourrure, James Mackenzie, qui va se présenter évidemment devant la Commission spéciale sur l'établissement des terres de la Couronne. On lui pose une question sur la question des traditions montagnaises relatives à la présence ancienne et

jésuite à Metabetchuan.

Puis lui, Mackenzie, il dit, bon, toute l'information

qu'il a eue, il ne l'a pas eue des Indiens mêmes.

4 L'information lui venait des chasseurs canadiens.

Évidemment il ne dit pas c'est quoi des chasseurs

canadiens, de qui il parle exactement; donc, c'est

quand même eux qui lui donnent cette information-là.

On sait pertinemment que ce n'est pas des gens des

postes parce que les gens des postes, il en parle de

façon spécifique. On sait forcément que ce n'est pas

des Amérindiens. Donc, ça laisse supposer que ces

chasseurs canadiens sont en réalité des gens qui sont

installés sur le territoire, probablement des gens

libres ou sinon des gens d'origine mixte qui sont là.

15

Donc, c'est eux qui lui donnent cette information-là.

Mais dans tous les cas, ce qui est important de

retenir ici, c'est que ces gens-là jouent un rôle

d'intermédiaires importants en termes d'informations

pour Mackenzie parce que c'est un simple témoignage,

mais selon le témoignage de ce marchand-là, pour

obtenir de l'information, pour comprendre la réalité

du Lac-Saint-Jean, du Saguenay-Lac-Saint-Jean, il est

beaucoup mieux d'interroger ces fameux chasseurs

canadiens que d'interroger directement les communautés

ÉTIENNE RIVARD Interrogatoire/Me Côté

- autochtones. À ses dires, de toute façon, cette
- information-là, ils ne sont pas capables de lui
- donner.
- Évidemment, il y a probablement un élément de préjugé
- envers le monde autochtone de la part du marchand. Ça
- c'est bien évident que c'est une possibilité, mais
- c'est sûr et certain qu'il identifie ces gens-là
- comme... sans les identifier Métis ou quoi que ce
- soit, il les identifie quand même comme des gens
- importants comme intermédiaires et importants pour la
- connaissance sur le territoire. Et c'est ce qui se
- passe socialement dans ces territoires-là.

13

- ½ Évidemment c'est le témoignage de François Verreault
- dont je parlais tout à l'heure devant le même comité
- en 1824. Ce qu'on reconnaît de François Verreault
- évidemment, c'est, comme je le disais, la connaissance
- géographique qu'il va communiquer lors de son
- témoignage.

20

- Mais il prend la peine aussi à travers son témoignage
- de donner énormément de noms de lieux. Donc, il situe
- oralement, il cartographie oralement si vous voulez
- 24 ses propos. Il décrit un nombre important de
- toponymes, de noms de lieux, qu'il donne en français

- tantôt et qu'il traduit par la suite en montagnais.
- Il donne l'équivalent autochtone de ces noms de lieux-
- з là.
- Il n'y a personne qui lui demande nécessairement de le
- faire. Il le fait peut-être juste parce que ça lui
- tente de le faire, je ne le sais pas. On n'a pas la
- raison profonde pour laquelle il le fait. Mais il
- montre de toute évidence une connaissance à la fois
- des toponymes de la langue autochtone et des toponymes
- francophones qui, de toute évidence, sont ceux qui
- vont avoir plus de sens évidemment pour celui qui
- 1'interroge, le commissaire en tant que tel.

13

- Mais (inaudible), il affiche assurément une forme
- d'intermédiarité par son statut d'homme libre, mais
- par son statut d'individu vivant dans un milieu
- interculturel depuis 50 ans. Il est en mesure de
- montrer sa capacité à passer d'une culture à une
- autre. Du moins peut-être de façon superficielle dans
- ce cas-ci, mais il en fait une démonstration.

21

- 22 Sur la dimension culturelle, l'intermédiarité peut
- s'exprimer aussi d'une dimension matérielle, le mode
- de vie par exemple. Celui que décrit Réal Brisson
- quand il parle de Cyriac Buckle est un bon exemple.

qui rappelle les influences canadiennes. il vit avec sa femme. Il occupe également un lieu stratégique dans la traite des fourrures. Alors, il est évidemment à l'embouchure de la rivière aux Sables sur le lac Kenogami. Puis quand François Têtu, celui qui va faire l'arpentage dans le canton de Jonquière procède à l'arpentage primitif en 49, en 1849, il dit: «Je vais camper au sud-est de l'anse à (inaudible) Bouc, ce canadien...» Lui, il considère que c'est un «...et résidant là depuis 1828-29. l'un de nos premiers squatters du Saguenay. plusieurs arpents de terre en culture des deux côtés 13 de l'anse.» Donc, autrement dit, il vit essentiellement manière indienne, mais c'est un bon canadien qui cultive aussi. Donc, vous voyez déjà, on parle d'un individu qui à la lumière des informations qu'on a de

Il habite une habitation... il est dans une habitation

20

Une telle inclinaison pour la terre ne correspond pas
tout à fait à l'image qu'on se fait du Sauvage bien
évidemment, pas pour les contemporains de Têtu, puis
ça explique sans doute pourquoi il considère que
Buckle, lui, il est un canadien. Il le regarde, il le

lui vit dans l'entre-deux.

- regarde aller, il dit: «Lui, il cultive, on peut dire
- que c'est un canadien.»
- Évidemment, Buckle est aussi... n'a pas nécessairement
- des origines mixtes autochtones pour autant, mais il
- ne reconnaît pas nécessairement une culture qui serait
- influencée par l'autochtone non plus.

7

François Verreault, lui aussi a une vision assez particulière de ce monde de vie. Il dit: «J'ai essayé plusieurs fois d'engager les Sauvages à faire des champs de patates, pis j'ai fourni même des outils comme des bèches, des pioches, pis etc., pour préparer la terre. Puis il y en a, je leur ai donné des germes de patates.» Autrement dit, j'ai tout fait moi là là. Puis on parle de François Verreault qui vit avec sa femme autochtone, qui a travaillé à la traite des fourrures, qui trape, tout ça, mais en même temps, lui, il connaît ça,. l'agriculture. Il est capable de faire un jardin.

20

Il dit: «Eux autres, les Sauvages, eux autres sont pas capables. J'ai essayé, j'ai tout fait, mais ça marche pas.» Donc, vous voyez déjà, il a une conception de son... en plus pour François Verreault, et en plus, il a une conception de son propre rôle d'intermédiaire

parce que, tu sais, il amène une certaine façon, il vit la culture autochtone, mais en même temps, il amène un élément, il essaie d'amener un élément eurocanadien aux populations autochtones qu'il côtoie. Donc, c'est un élément important.

6

Évidemment quand Bouchette nous décrit la demeure de
Jérôme St-Onge comme un wing-wam plein de commodités,
c'est une façon de dire qu'on n'est pas dans une tente
indienne ordinaire, on n'est pas non plus dans une
habitation sophistiquée qu'on verra peut-être plus
dans la vallée du Saint-Laurent, mais on est dans
quelque chose de relativement confortable. Il y a
tout ce qu'il faut.

15

L'endroit est situé évidemment dans les terres des prairies naturelles de Chicoutimi, l'autre côté de la rivière. Donc, il est vraiment dans un mode d'intermédiarité qui est propre à l'homme libre. C'est un canadien des paroisses des Éboulements comme on l'appelle, mais qui vit avec une communauté depuis longtemps, avec sa communauté, sa femme, qui vit avec ses enfants, un Sauvage montagnais et leurs enfants, avec sa femme, et tout. Donc, on voit bien qu'il est dans un univers qui est d'entre-deux.

Donc, le mode de vie de ces trois hommes libres, ceuxlà dont j'ai parlé, de Buckle, de St-Onge, puis de
François... pas de François Verreault, mais de... oui,
de François Verreault, bien, c'est un mode de vie qui
s'avère un savant mélange d'influences culturelles, la
mixité du système productif, à la fois chasse et pêche
d'une origine mixte et l'occupation de l'espace à
travers un jardin, une certaine forme d'agriculture,
pourrait bien constituer un fait distinctif de
(inaudible) production familiale.

11

13

Puis il faut rappeler aussi qu'à cette époque-là, le plus gros de ce qu'on considère être amérindien le plus souvent se retrouve de façon... ils sont plutôt nomades comme on nous l'informe dans les rapports et ils sont essentiellement dans le nord et dans l'ouest du Lac-Saint-Jean. Donc, ces gens-là ont une certaine forme de culture autochtone, mais ils se retrouvent dans un endroit spécifique, dans le Saguenay notamment.

21

Donc, au-delà du mode de vie, ce qu'on retient surtout
des lieux occupés par ces hommes libres et leurs
familles, c'est qu'ils témoignent de l'indépendance de
ces ménages. Qu'est-ce que ça veut dire? Ça veut

dire qu'ils ne vivent pas avec les Indiens, de leur famille autochtone à proprement dit, ils ne vivent pas crochet de la société eurocanadienne concentre alentour du poste de traite et ils habitent proche, ils sont en contact les uns avec les autres, mais ils ont leur propre géographie, leur propre lieu d'installation. C'est ce qu'on retient surtout. ce soit Buckle sur l'embouchure de la Rivière aux Sables, que ce soit Verreault de l'autre côté ou (inaudible), c'est rare que je peux vraiment montrer du doigt ce que j'essaie de décrire géographiquement, je ne peux pas faire ça de Québec bien évidemment, et évidemment St-Onge qui lui se retrouve dans la prairie 13 naturelle. Ils sont tous à la fois proches, mais suffisamment éloignés, un certain isolement très très partiel, mais des réalités qui sont, elles, à la fois autochtones et eurocanadiennes.

18

21

Ce qu'on remarque de ces gens-là en fin de compte, c'est l'adoption de ce qu'on pourrait appeler un lieu d'établissement permanent principal, pour reprendre les travaux de Tessel, dont je n'ai pas parlé tout à l'heure, mais j'aurais pu, qui a rajouté un élément supplémentaire à toutes les études sur l'ethnogenèse métisse qui remarque que bien souvent, ce sont ces

populations, elles sont très mobiles les populations métisses, mais elles ont toujours à quelque part un lieu central auquel ils s'associent. Règle générale proche du poste de traite, mais c'est le lieu qu'ils occupent principalement.

6

Verreault, St-Onge et évidemment Buckle, de ces lieuxlà qui sont au centre d'une mobilité importante, qui
sont comme en connexion évidemment avec la géographie
de la traite des fourrures, qui sont en plein milieu
de l'action si vous voulez, ils sont proches des
postes de traite sans en être dépendants. Alors, vous
avez cette espèce de centralité périphérique, hein,
proche du centre, mais suffisamment en périphérie pour
faire leurs petites affaires à eux.

Évidemment j'ai donné l'exemple de François Verreault, j'en ai fait une petite cartographie.

19 Q Figure 6.12 à la page 66.

20 R J'ai utilisé évidemment pour se faire, le rapport de
21 poste de traite de Neil McLaren entre 1800 et 1804.
22 J'ai pris une année-type en prenant surtout la
23 première année. Je me suis amusé à partir de ce
24 rapport-là, puis du rapport de poste de suivre les
25 mouvements de certains individus. J'ai pris deux

individus en exemple.

Plus précisément évidemment, j'ai compté le nombre de

jours passés à chacun des lieux et j'ai essayé aussi

de déterminer les mouvements de ces personnes-là dans

1'espace. Dans mes deux cas-types évidemment, il y a

François Verreault, mon premier exemple, établir leur

spatialité si vous voulez, leur géographie, et Charles

Chamberland qui est un engagé du poste.

9

Donc, l'idée, c'est de voir... parce que l'engagé du poste puis un gens libre comme François Verreault ont la même géographie ou si au contraire, on peut déterminer une différence, quelque chose qui fait que finalement Verreault dans son comportement spatial, et avec lui d'autres évidemment gens libres et leurs familles qui vivent une situation similaire, si ces gens-là sont capables, ont un comportement dans l'espace qui les distinguent et qui peuvent leur montrer à eux-mêmes leur propre distinction.

20

À l'image de la carte, vous voyez bien que si le poste
de traite pour François Verreault a une certaine
importance, il y a des liens et des connexions assez
régulières entre son principal lieu d'habitation dans
les Terres Rompues et forcément en contact direct et

irrégulier avec le poste de traite, c'est bien évident que le poste de traite n'a pas la même importance qu'elle n'en a pour Charles Chamberland qui l'habite évidemment.

5

Les connexions, ou si vous préférez les déplacements de l'un et de l'autre sont aussi différents. Il y a des choses qui sont similaires évidemment, les départs vers la traite de Tadoussac ou vers les postes du Lac-Saint-Jean, d'ailleurs les lignes sont les mêmes, à toutes fins utiles, ils sont ensemble, ils font le même travail à ce chapitre-là. Ce qui montre qu'évidemment, Verreault est impliqué dans cette traite-là, il est impliqué sans être un employé de la traite évidemment.

16

21

23

Qu'est-ce qui se passe pour Verreault en dehors de ses contacts avec le poste de traite? Ça, on ne le sait pas. Verreault ne passe peut-être pas autant de temps qu'il le semble dans les Terres Rompues, dans son lieu. Probablement qu'il passe du temps ici et là pour sa trappe peut-être, qu'il va ailleurs avec la famille autochtone, il s'en va ailleurs à partir de son lieu d'occupation principal. Le problème, c'est qu'on n'a pas de registre de ce que Verreault fait

comme entrée et sortie chez lui.

2

Évidemment le rapport est centré sur le poste de traite et toute l'information qui en découle, c'est parce que ça passe par le poste de traite. Donc, évidemment la carte ne nous dit pas tout, puis l'information qu'on a ne nous dit pas tout. Mais pour l'essentiel, ça me semble assez évident qu'on a affaires à un comportement spatiale qui, lui, est distinctif.

11

13

François Verreault ne se comporte pas exactement comme un Charles Chamberland. Donc, tout en étant associé à la traite des fourrures, il y a aussi une autre dimension de son existence qui existe. Pourtant, le poste est quand même important dans son existence. Donc, son éloignement très relatif fait en sorte que ça fait partie de son univers.

19

21

Donc, ultimement ce que ces exemples d'intermédiarité mettent en évidence, c'est la capacité des individus métis à occuper une niche socioculturelle et socioéconomique particulière à cause de leur rôle comme interprète ou porteur de connaissance géographique, autochtone, aussi par une localisation

ÉTIENNE RIVARD Interrogatoire/Me Côté

spécifique et stratégique entre les espaces amérindiens à proprement dit et eurocanadiens.

3

rôle et cette localisation sont Donc, ce autant d'éléments que ces individus ont en commun et qui les à la fois de l'aspect distinguent culturel eurocanadien et à la fois de l'univers amérindien. Donc, on a donc un indice supplémentaire dans leur comportement spatiale, dans leur comportement comme intermédiaire à la fois culturel et économique et par l'occupation d'une niche spécifique, autant d'éléments d'indices qui suggèrent finalement qu'ils ont un rôle particulier à jouer et qu'ils peuvent former une 13 communauté.

15

Fait intéressant, c'est que cette intermédiarité dont je vous parle depuis tantôt, j'ai essayé de la décoder de façon indirecte parce qu'elle n'est pas toujours exprimée de façon directe, mais elle est aussi parfois exprimée de façon directe. C'est le cas de Peter McLeod.

Évidemment, il y a beaucoup de choses qui ont été
dites sur McLeod, j'en suis persuadé, on ne va pas
passer en détail, mais juste rappeler qu'au moment de
la colonisation, il écrit une série de lettres, de

correspondances où il désire en quelque sorte assurer
ses positions à Chicoutimi, ainsi de suite, où il
plaide essentiellement qu'il est un enfant du sol,
hein, donc, il plaide que ses origines amérindiennes
lui donnent un certain droit sur le territoire.

Il ne dit pas évidemment qu'il veut le faire pour

exploiter la forêt alentour de Chicoutimi, évidemment il se garde bien de le préciser, mais il dit: «Moi, je veux cultiver. Je veux être capable de cultiver ces

terres-là.» C'est ça qu'il dit essentiellement.

11

Donc, il donne l'impression finalement qu'il est un bon civilisé aussi. Il se présente à la fois comme autochtone, à la fois comme bon civilisé. Donc, il joue. On s'entend, c'est une intermédiarité ici affichée dont l'objectif évidemment est instrumental. C'est pour obtenir des privilèges, puis il ne s'en cache pas vraiment non plus.

19

Donc, c'est ce qu'il recherche à faire. C'est de garder pour lui, puis évidemment pour son partenaire, William Price, un avantage concurrentiel. Il veut être le premier finalement à développer le bois, c'est assez simple. C'est une question de localisation industrielle purement stratégique.

Mais qu'importe les raisons de Peter McLeod, et là, c'est mon argument principal, et peu importe si lui à la fin, son identité métisse et même son identité amérindienne, il la ressent au plus profond de ses tripes ou non, le fait demeure qu'il a affiché les avantages pour toute une communauté de Métis dans la région, les avantages d'affirmer cette intermédiarité. Être des intermédiaires culturels, être des Métis, ce n'est pas un désavantage. Ça leur a montré l'avantage d'une certaine façon de l'être.

11

Il est un peu, d'une certaine façon, comme je l'avais laissé entendre dans mes commentaires sur la masse 13 critique tout à l'heure, il est un peu ce leader qui montre la voie à suivre. Pas nécessairement leader au sens de ce qu'on est d'accord avec lui, puis manière dont il va opérer ses affaires, il beaucoup de monde, je pense, qui n'était pas tout fait d'accord à l'époque de la manière dont bousculé au sens propre comme au sens figuré le devenir du Saguenay-Lac-Saint-Jean à cette époque-là. 21 Ce n'est pas en ce sens-là, mais il est leader en un il montre la pertinence d'affirmer cette οù identité culturelle spécifique d'intermédiaire.

25 Q Ensuite de ça, vous parlez de l'avancée des fronts

pionniers, les Métis et l'avantage du terrain. Alors,

à 6.3, page 69.

R En parlant de Peter McLeod, forcément on aborde cette question-là. À plusieurs égards, je considère que l'élément peut-être principal, le plus convaincant de l'existence d'une communauté historique métisse à cette époque-là au moment de l'arrivée des fronts pionniers est justement la prise de position ou l'intérêt de ces populations-là pour garder un

contrôle dans l'espace qu'ils occupent déjà.

12 C'est là qu'ils affirment le plus spontanément qu'ils
13 sont structurés, que les Métis ont une organisation
14 communautaire structurée, ils sont capables de faire
15 face à un changement qui est important. On part d'un
16 contexte de la traite des fourrures dans laquelle ils
17 ont émané à un contexte de colonisation qui se fait
18 rapidement, un contexte d'industrialisation qui
19 pourrait facilement les dépasser très rapidement.

22

21

Et en un sens, c'est peut-être l'indice le plus solide que j'ai pu apporter jusqu'ici sur l'existence de ces communautés métisses. Je ne dis pas qu'elle émane,

Et en dépit de tout ça, ils s'affirment et

essaient de prendre contrôle de cette réalité-là.

puis qu'elle naît à ce moment-là, mais à mon avis, ça constitue par la capacité d'adaptation, du moins dans un court laps de temps parce que vous avez compris qu'ils vont très rapidement à l'intérieur d'une décennie à partir du moment de l'avancée des fronts pionniers dans les environs de 1850, ils sont déjà profondément, comment dire, minorisés sur le territoire après ça.

9

21

Et avec évidemment l'immigration qui se poursuit, ils
sont rapidement mis, leur identité devient rapidement
souterraine. Mais en dépit de ça, au moment de
l'arrivée des premiers fronts pionniers, au moment de
l'ouverture des territoires à l'industrie de la traite
des fourrures, à leur tête ou leur tenant tête, c'est
selon, Peter McLeod, ils réussissent comme société à
se structurer..

Ils réussissent comme société aussi à intégrer certains éléments des nouveaux venus et ils vont permettre en quelque sorte de s'établir comme une réalité importante et organisée surtout. Donc, on ne parle pas juste de familles qui sont comme ça, puis ils sont métissés, puis ils ont une petite culture familiale métissée. On parle de groupes de familles différentes qui réussissent en quelque sorte à réagir,

à s'adapter à cette nouvelle réalité-là.

2

Il est important de le dire. C'est qu'un front pionnier, ce n'est pas de la colonisation proprement dit. Le terme de colonisation est associé l'exploitation agricole du territoire. Un front pionnier peut avoir une dimension agraire, mais pas exclusivement. Un front pionnier, c'est l'ouverture terres et bien souvent dans une perspective d'économie mixte. L'importance ou la présence de l'économie mixte de l'industrie forestière est un bel exemple de tout ça.

Donc l'agriculture n'est pas, de toute façon le Saguenay ayant des ressources relativement limitées en termes de possibilité agraire, n'est pas le premier moteur des premiers arrivants.

17

21

Donc, il y a une place déjà pour une économie, même avec les nouveaux venus, du moins pour les premières décennies assurément, il y a une place pour des groupes de personnes déjà habituées à une économie qui soit mixte, non pas seulement agraire au sens strict. Et en ce sens, les Métis qui sont déjà présents, la communauté qui est déjà en place est plus en mesure de profiter de ces acquis-là et de cette variété dans

- leur mode d'occupation du territoire.
- Donc, comme je le disais, on parle d'une transition
- économique rapide et importante au Saquenay-Lac-Saint-
- Jean au moment des fronts pionniers. Le passage d'une
- économie dominée par le monopole de la traite à un
- mode de vie agricole et industriel à même de favoriser
- 1'individu présent sur le territoire d'une part et
- pratiquant déjà des activités de subsistances variées.
- C'est le cas de ces noyaux métis qui forment la
- communauté en place.
- 11 Q Quand vous parlez d'industriel, vous parlez de...
- 12 R L'exploitation de la fourrure ess... euh, la fourrure.
- C'est une industrie aussi en un sens. Non.
- 1'exploitation forestière évidemment, oui. On n'est
- pas encore à produire de l'aluminium.
- Donc, en dépit des cartes que je vous ai montrées
- tantôt sous le régime anglais où est-ce qu'on a un
- territoire très bien marqué, très bien divisé avec les
- cantons, tous bien dessinés, où il y a un effacement
- de l'élément autochtone presque total, en dépit de
- tout ça, puis là évidemment, ça ne va pas en
- diminuant, je veux dire, avec la production de rapport
- d'arpentage, puis la production de plans d'arpentage,
- on ne fait que consolider évidemment l'image d'un
- territoire colonial ou du moins organisé par l'état

spécifique, donc, en dépit de ça, l'élément métis dans les faits est loin de s'effacer.

3

Il profite des changements sociaux, économiques et culturels qu'apportent les fronts pionniers dans leur avancée. Il n'est pas l'unique composante de la société qui se forme à ce moment-là. Les Métis ne sont pas tout seuls, il y a d'autre monde qui arrive, mais ils en constituent quand même un élément crucial et structurel. Et organisé surtout. Leur réponse

Alors, c'est quoi ces noyaux-là, métis?

d'ailleurs en fait foi.

Q C'est la figure 6.13 à la page 71. Exact?

14 R C'est bien ça. C'est le plan du township de Roberval
15 fait par l'arpenteur Wallace. Ça date de 1858.
16 Évidemment, lui, il a visité le canton en 1857. Donc,
17 c'est un premier exemple. Je ne vais pas me cantonner
18 juste au Saguenay. Donc, je vous donne un exemple qui
19 concerne le canton de Roberval et qui nous montre
20 quand même l'importance des liens qui existent entre
21 ces individus-là qui sont encore (inaudible) à cette

23

époque.

Ici malheureusement, vous n'aurez pas suffisamment de précisions, mais vous avez deux lots voisins, les 36

- et les 37 du premier rang, donc ça c'est tout le
- premier rang évidemment sur le bord du lac, où on
- trouve ce qu'on appelle le clan Verreault-Robertson.
- Parce que James Robertson a marié Véronique Verreault,
- c'est la fille de Prisque Verreault, celui qui, on
- soupçonne, était le fameux Verreault que monsieur
- Bouchette quelques décennies auparavant avait
- interrogé sur la région de l'Ashuapmuchuan.
- Comme ça, les deux sont des employés, James Robertson,
- puis Prisque Verreault sont des employés de la traite
- des fourrures, ils ont travaillé une dizaine d'années
- pour le premier, Robertson, puis presque le double
- pour ce qui est de Verreault.
- 14 Ils ont été tous les deux au poste d'Ashuapmuchuan en
- 1840, ce qui constitue la dernière année d'activité de
- Prisque Verreault dans le poste. Donc, ils se
- connaissent déjà depuis un bon bout de temps.

18

- Dans le lot 24, un petit peu plus à l'ouest, on
- retrouve Joseph Hagenbach en compagnie de son épouse
- Marie. Ça ne fait pas... ce n'est d'hier évidemment
- qu'il est dans les parages de la famille de Prisque
- Verreault parce qu'on les trouve dans les cantons de
- la Metabetchuan en 1851, dans le recensement de 1851.
- Ils ont aussi travaillé ensemble dans la traite des

ÉTIENNE RIVARD Interrogatoire/Me Côté

- fourrures dans les années 40. Le premier était subordonné, donc, Hagenbach était le subordonné de
- yerreault.

4

Il y a aussi la présence de Jacob Deschênes dont je vous ai parlé qui a été un informateur dans la région de Metabetchuan pour un des explorateurs au Saguenay dans les années 1820. Lui, il installe ses fils Simon et Joseph dans le lot 22 du premier rang, un peu plus à l'ouest encore. Ils sont également évidemment associés à la traite des fourrures également.

12

Donc, l'héritage de la traite des fourrures est évident, on le voit bien dans le canton de Roberval. C'est vrai aussi pour ce qui touche au Saguenay. Dans le canton Simard, on trouve évidemment la demeure de Peter McLeod senior, le père.

18

Le canton Jonquière accueille pour sa part Simon Ross,
les frères Jean et Malcolm Deschênes. Près du
Saguenay, ben là, c'est évidemment la famille de...
ça, c'est près du Saguenay, puis il y a aussi à
l'arrière du canton Jonquière, (inaudible) plus au
nord qui est à l'entrée de la Rivière aux Sables.

À Chicoutimi, ben là évidemment, il y a la présence de

Peter McLeod, le fils. Il est bien installé sur les vestiges de l'ancien moulin des Jésuites. Dans le canton Tremblay, ben, il y a Michel Tremblay avec sa femme, Christine St-Onge, le petite fille de l'autre, de Jérôme. Et ainsi de suite.

6

Russel Bouchard lui-même en a nommé beaucoup plus que moi. Je m'arrête à ces quelques là tout simplement pour montrer qu'il y a une réalité qui existe. Ces gens-là dont on a parlé tout à l'heure sont encore dans le Saguenay. Ils sont encore là et ils sont situés comme le précise d'ailleurs Bouchard, ils sont situés dans des lieux importants du Saguenay, le long des rivières, et ainsi de suite.

15

21

Ils ont déjà, ils profitent déjà, et c'est le soustitre de ma section, de l'avantage du terrain.

Ce n'est pas juste une présence au sens strict d'avoir une habitation, c'est une présence aussi au sens culturel, au sens matériel d'une empreinte solide, mais aussi ce n'est pas juste des lieux séparés, mais c'est aussi... il y a beaucoup de connexions entre ces différentes cantons-là, ces différents, ces différents noyaux familiaux-là et métis-là, qui structurent en quelque sorte la communauté à l'époque.

Les lieux socioculturels notamment qui sont assez en évidence. Ceux des McLeod évidemment qui assurent la pérennité des liens entre la rivière Chicoutimi, le poste de traite de Chicoutimi et le canton Simard. Il y a d'autres connexions qui s'établissent entre les cantons Jonquière et Simard à travers les relations entre Jean Deschênes et Peter McLeod senior. Le premier, il vit dans le canton Jonquière avec sa femme métisse, Marie McLaren qui est une pensionnaire de (inaudible) McLeod, fils du deuxième. (inaudible).

11

13

Les liens existent aussi dans le canton Tremblay et la rive gauche du Saguenay grâce notamment à l'implication de Michel Tremblay dans l'instauration au Saguenay du régime des fiers-à-bras avec Pierre McLeod. Je vais y revenir sur cette question du régime des fiers-à-bras plus tard.

18

21

Donc, enfin, il y a une omniprésence métisse qui est spatiale, à la fois sociale. Elle est bien établie au moment de front pionnier. Donc, à l'ouverture finalement des cantons. Elle est bien établie au moment de l'arpentage primitif. Plusieurs de ce qu'on appelle des squatters, on s'entend pour dire qu'ils sont devenus squatters que du moment où évidemment on

- a voulu diviser les terres. Avant ça, ils étaient
- juste par squatters. Donc, c'est très relatif.
- Il y a une hiérarchisation aussi de ces espaces-là.
- Ce n'est pas un espace homogène. Il y a des lieux qui
- sont plus importants que d'autres. D'ailleurs, on le
- voit assez bien. Quand on passe à travers les
- rapports d'arpenteurs, ce qu'on révèle, c'est qu'il y
- a des lieux importants.

9

- La plupart de ces lieux importants, que ce soit la
- maison de Ross, que ce soit la maison de Peter McLeod,
- le père, ou que ce soit les installations de Peter
- McLeod, le fils, ce sont des lieux qui sont cruciaux
- quand vient le temps pour les arpenteurs de
- s'installer. Évidemment ils vont parcourir l'ensemble
- de l'espace à arpenter, mais quand ils ont besoin de
- provisions, quand ils ont besoin de s'installer, puis
- d'établir un camp de base, ben, c'est dans ces lieux-
- là, métis, existants, qu'ils s'installent parce qu'il
- y a une présence. C'est assez évident.
- Mais cette présence-là n'est pas légale. C'est bien
- evident que les installations de Peter McLeod à la
- Rivière du Moulin sont particulièrement importantes,
- hein, c'est le principal fournisseur de produits.
- Donc, forcément quand on a besoin d'aller chercher de

la nourriture, et ainsi de suite, on passe par là bien souvent. Quand on n'est pas allé l'autre bord de la rivière, on va traverser la rivière à partir du canton (inaudible) pour aller chercher des provisions chez Peter McLeod.

I CCCI IICI

6

Donc, il y a une structuration spatiale de ces lieuxlà. Ces lieux-là ne sont pas tous égaux. Ils sont
inter-reliés, mais il y a une hiérarchisation des
lieux qui est importante qui montre une structuration
évidemment dans l'espace et sur le territoire de cette
réalité métisse.

Q Après ça, vous parlez de *la territorialité métisse au*Saguenay dans le contexte des fronts pionniers à la

page 73. C'est là que vous arrivez avec le régime des

fiers-à-bras.

Tout à fait. Mais là, je vous parle d'une occupation

pour l'instant matériel, c'est-à-dire une emprise sur

les ressources, une emprise sur l'espace et je vous

parlais de l'appropriation de l'espace, le territoire,

l'appropriation de l'espace. Cette appropriation-là

est d'ordre politique, matériel, mais aussi culturel

et là, on a un bon exemple.

24

Sur le plan politique, le régime des fiers-à-bras joue

un rôle important. On peut dire ce qu'on voudra du régime en question, dans notre... je dirais dans notre regard, on pourrait dire qu'il est illégitime en ce sens qu'il n'est pas sanctionné par l'État, et d'ailleurs on va le remplacer dès que c'est possible, dès qu'on pourra envoyer des juges de paix, ainsi de suite.

8

Donc, c'est la mainmise évidemment sur le territoire qui s'exprime notamment à travers ça, mais le régime des fiers-à-bras, en dépit du fait qu'il sert essentiellement évidemment les intérêts de quelques individus, sinon d'un seul individu, n'en demeure pas moins une manière de policer le territoire.

15

16 C'est une emprise politique dans l'espace en tant que
17 tel qui permet une saine gestion des ressources
18 naturelles. Bon, aux yeux évidemment des principaux
19 intéressés. On n'est pas obligé d'être d'accord avec
20 la manière dont ça s'est fait, mais il n'en demeure
21 pas moins qu'on a une appropriation de l'espace et on
22 utilise une dimension politique du social pour
23 l'instaurer.

4

Appelez ça une politique du social, une politique de

Il est bien évident que non.

la brutalité, il n'en reste pas moins qu'on a une organisation ou on a une action organisée de la part de quelques individus.

Évidemment Peter McLeod, je ne vous le cacherai pas,

Évidemment Peter McLeod, je ne vous le cacherai pas, est au centre de tout ça. De toute façon, vous le saviez. Ce n'est pas quelque chose qui est absolument rare, la question des fiers-à-bras, ce n'est pas exclusif au Saguenay-Lac-Saint-Jean; d'ailleurs Brisson le dit, on voit ça souvent dans différents fronts pionniers ailleurs au Québec, puis on pourrait même dire, on pourrait même parler du Far-West d'une certaine façon pour amener un imaginaire plus large.

14

Par contre, on se rend bien compte que les acteurs de ce régime-là ne sont pas n'importe qui non plus. Le fait que ce soit essentiellement des acteurs qui sont nés de la traite des fourrures, donc de cette communauté métisse d'abord, Peter McLeod évidemment, mais aussi des Michel Tremblay, ces gens-là qui se sont déjà côtoyés et qui sont déjà de toute façon faits pour... enfin, ont déjà dû faire face à la justice pour des raisons de brutalité auparavant, donc, ils ne sont pas dans un domaine nouveau.

Ils n'ont pas inventé le système. À plusieurs égards,

ils le pratiquaient déjà dans le contexte de la traite des fourrures. Peut-être pas nécessairement au Saguenay-Lac-Saint-Jean, mais ils le pratiquaient quand même dans d'autres contextes. Donc, c'est un système qu'ils ont déjà éprouvé si je peux me permettre ainsi.

7

Ça démontre en quelque sorte des liens. J'ai parlé évidemment des liens avec Michel Tremblay. Simard en fait. J'ai dit Michel Tremblay, mais je parlais de Michel Simard à l'Anse-aux-Foins, je m'en Il y a des liens aussi avec Jean et Malcolm Deschênes qui sont évidemment associés à la traite des 13 ils fourrures et sont des éléments importants également de ce régime des fiers-à-bras.

Q Ensuite vous parlez de *l'appartenance métisse au territoire*. Après l'appropriation, c'est l'appartenance.

19 R Oui. Ça c'est un élément... L'argument principal que j'ai fait dans ce chapitre, mais ça, c'est le dernier élément de mon chapitre, l'élément principal, ou du moins de cette partie, c'est qu'au moment de la colonisation, au moment où les fronts pionniers arrivent, il y a une communauté métisse historique qui est bien en place. Elle n'est pas rapidement

évidemment, elle n'est pas le seul élément de la société qui se forme au Saguenay, mais elle est un élément structurant.

4

Après ça, il est assez évident qu'avec la mainmise sur le territoire, elle est obligée de s'effacer. Elle devient minoritaire, elle ne devient plus aussi structurante. Il n'est pas dit qu'elle disparaît, du moins qu'elle disparaît en termes de non-existence. Si elle disparaît, c'est des regards essentiellement. Elle tombe un peu comme il se passe dans la région de Sault-Sainte-Marie et tel que signifié par le jugement Powley, elle tombe underground. La population vit son devenir sans nécessairement le mettre en évidence, ce qui ne veut pas dire qu'ils disparaissent et que leur culture disparaît pour autant.

17

Donc, l'argument, et c'était l'argument principal. En dépit de tout ça à la lecture des travaux de Dawson sur le Saguenay des fourrures, Dawson avait fait l'effort de mettre en place un tableau des populations métisses, enfin, des populations des cantons de Harvey, de Tremblay et de Simard, d'identifier parmi... en travaillant évidemment avec l'arpentage primitif, identifier parmi les familles pionnières,

c'est-à-dire dire ceux qu'on dit squatter au moment où l'arpentage se fait, identifier celles qui étaient métisses, avec des origines, enfin, interculturelles si vous préférez dans leur généalogie, et celles qui ne l'étaient pas.

6

C'était une superbe occasion, je prends ce graphiquelà, je l'utilise dans mon exemple, et l'objectif, c'était de démontrer dans un argument un peu secondaire qu'en dépit du fait qu'ils disparaissent, ou à peu près, de la vue, leur relation au territoire n'est pas nécessairement disparue pour autant. Ils ont une permanence sur le territoire quand même à travers ça.

J'ai fait une erreur d'interprétation des propos de Dawson et j'ai considéré les Métis, et ça, c'est le tableau de la page 75.

18 Q Page 75?

Magloire, père et fils, Tadé et Télesphore. En revisitant les propos de Dawson, je me suis rendu compte, ils ne sont pas considérés Métis par Dawson.

Donc, au lieu d'avoir huit Métis sur onze, parmi les onze Métis pionniers qu'on retrouve dans l'arpentage primitif comme squatter, au lieu d'en avoir huit qu'on

encore présents en 1851 partir recensement, donc avoir un rapport de 66% de gens qui restent, Métis qui restent, et le rapport évidemment pour les familles pionnières non métisses était d'à peu près 30%, ça démontrait que les Métis d'une certaine façon avaient une tendance plus grande à rester sur le territoire, un attachement plus

important sur le territoire.

Maintenant, vous enlevez les Gagnon, vous les faites passer du côté des non-Métis, puis évidemment les ratios changent. Ça fait qu'on n'est plus à huit sur onze, on est à trois sur huit. On est à peu près finalement à 50/50.

Donc, on ne peut pas dire que les Métis, les familles pionnières métisses se distinguent de façon concrète des familles pionnières non-métisses. C'est un point important.

13

En revanche, maintenant que l'erreur est corrigée, il reste que 50% des familles pionnières, soit métisses ou non, qui sont là comme squatters, restent sur le 21 territoire dans le canton pour lequel ils ont été recensés un peu moins de 10 ans auparavant.

C'est nettement supérieur à ce qui se fait comme taux

- de sédentarité pour la population en générale, c'està-dire qui inclut également des populations d'immigrés
- qui vont arriver dans le canton au cours de cette
- 4 période-là.
- Quand on regarde les travaux de Marc St-Hilaire qui a
- fait sa thèse justement sur l'immigration et
- 1'installation de la société saguenéenne, ce qu'il
- nous montre en fin de compte je ne sais pas si j'ai
- les tableaux pour... un exemple de ces tableaux-là, il
- me semble bien que oui... Par exemple, pour Saint-
- Fulgence, ce qu'on remarque dans la décennie 1841,
- c'est que les vraies familles sédentaires, elles sont
- à peu près de 2%. Si on inclut les mariages, parce
- que dans le cas de St-Hilaire, on parle de mariage, si
- on inclut les mariages qui se sont faits dans la
- période et que les familles sont restées, on monte au
- mieux à 20 quelque pour cent.
- Autrement dit, les familles pionnières qui sont sur le
- ı, territoires ont plus de grandes tendances à être
- sédentaires, donc, installées et à marquer leur
- appartenance au territoire, du moins à (inaudible) des
- chiffres, que l'est la population en général. Donc, en
- cela, ça reste.

Maintenant, quelles sont les raisons pour lesquelles

les familles pionnières métisses sont plus sédentaires en quelque sorte ou restent plus attachées au territoire? Est-ce que c'est pour les mêmes raisons que pour les familles pionnières non-métisses, ça, on ne peut pas le dire. Est-ce qu'il y a une influence des familles métisses pionnières sur les familles métisses non-pionnières? Ça, on ne peut pas le dire non plus. On pourrait dire qu'il y en a une, on pourrait faire l'hypothèse, mais ces chiffres-là ne l'affirment pas.

- Mais reste quand même qu'en dépit de la petite erreur que j'ai notée, on reste quand même avec une proportion importante de gens métis pionniers qui ont un attachement en dépit du fait, et je le répète, qu'ils sont *noyés* à partir de 1851 par les flots de migration qui continuent au Saguenay-Lac-Saint-Jean et qui vont s'accélérer évidemment avec la fin du 19e siècle et en partie début du 20e.
- 20 Q Est-ce qu'on serait prêt à passer au chapitre 7?
- 21 R Volontiers.
- Q Le chapitre 7 s'intitule Continuité dans l'occupation métisse du territoire. En gros, dans ce chapitre-là,
- vous essayez de nous démontrer quoi exactement?
- 25 R Mon objectif, c'est d'utiliser, c'est pour montrer la

continuité puis c'est d'utiliser du matériel
ethnologique qui nous permet de remonter un peu dans
le temps à partir des individus contemporains, pour
comprendre un peu mieux les réalités ou la conception
de leurs pratiques territoriales dans le temps.

6

C'est une pratique qui nous permet de remonter de quelques générations. Ça ne nous permet pas nécessairement de couvrir l'espace entre le moment de la colonisation évidemment et cette espèce de période de la fin du 19^e siècle, mais au moins, ça nous donne un aperçu de cette pratique territoriale distinctive de nature autochtone basée sur la chasse, la pêche et évidemment la collette pour subsistance.

Q Là, vous avez fait appel dans ce chapitre-là au questionnaire, c'est-à-dire aux sources orales?

Pratique font en sorte qu'on en abandonne quelques-uns

et qu'on les installe ailleurs par exemple.

2

Donc, c'est sûr et certain que ça expliquait en grande
partie et ça se voulait une réponse en bonne partie
aux propos de Boudreau qui nous disait: «Ben là, on
n'en trouve pas dans les localisations précises où ils

sont aujourd'hui. Donc, la pratique n'existe pas.»

8

la pratique, elle évolue. C**'**est évident qu'ils ouvrent un chemin forestier, bien ça favoriser l'accès à certaines parties territoire. Ça ne change rien au fait qu'il y a une pratique. Le fait qu'on utilise des motoneiges pour 13 se rendre, puis des 4-roues pour se rendre sur le territoire au lieu d'un canot, puis des raquettes, ça change pas grand-chose au fait qu'il y a une pratique qui reste encore actuelle. Donc, c'était entre autres aussi dans cet objectif-là.

J'ai utilisé comme sources évidemment orales celles qui étaient déjà existantes...

21 O C'est-à-dire?

22 R D'abord la première entrevue faite en 2000 avec 23 monsieur Corneau faite par (inaudible) Girard. Donc, 24 il parle évidemment de l'existence des camps, la 25 description des camps, ainsi de suite. J'ai utilisé

évidemment les enquêtes qui avaient été faites pour la chaire de recherche du Canada sur l'identité métisse par Jessie Baron à l'été 2007.

4

Et compte tenu du fait que je cherchais à avoir une information supplémentaire associée particulièrement aux camps métis, j'ai donc procédé à des enquêtes, donc, à l'organisation d'enquêtes avec quelques intimés. pour aller chercher l'information territoriale spécifique qui me manquait, puis pour être capable d'identifier des camps anciens qui avaient existé.

13

21

23

L'objectif évidemment, c'est de prendre ces camps anciens-là aussi, puis c'était de les dénicher en utilisation la même méthode que Boudreau, comme je vous l'ai dit, la méthode en tant que telle n'était pas problématique, et de voir en somme: Est-ce que des camps qui n'existent plus aujourd'hui, qu'on ne voit plus sur des cartes contemporaines et qu'on me dit qu'ils ont existé, je suis-tu capable, moi, de les trouver sur des photos aériennes anciennes ou sur les cartes topographiques anciennes qui me confirmeraient finalement, oui, ils ont vraiment existé. Non seulement mes Métis me le disent, mais ça se vérifie

- par de la documentation. Je vais y revenir plus tard.
- Je n'ai pas été aussi chanceux que j'aurais voulu,
- mais je pense que l'exercice en valait la peine.

4

- Les entrevues dont je parle ont été faites selon un
- schéma d'entretien que j'ai établi, ont été faites par
- monsieur Jean-René Tremblay.
- Q Vous aviez établi des questions?
- 9 R Oui, oui, j'ai établi... Oui, il y avait une série de
- questions que j'ai mises en annexe d'ailleurs de mon
- rapport qui donnent l'orientation de ce que je
- cherchais comme information. Donc, ne pouvant me
- déplacer moi-même pour des raisons de temps notamment
- imparti, j'ai fait appel à la générosité de monsieur
- 15 Tremblay.
- L'avantage des entrevues enfin, c'est qu'il y a
- beaucoup d'individus qui se recoupent, c'est-à-dire
- que monsieur Corneau est présent dans les trois corpus
- par exemple. D'autres qui sont présents dans deux
- corpus. Donc, ça nous permet de suivre un peu aussi
- l'évolution de la mémoire de ces personnes-là, puis ça
- nous permet aussi de confronter certaines informations
- lorsqu'il est nécessaire.

4

J'ai divisé donc cette compréhension-là en prenant

évidemment à prime abord, en concentrant sur le concept de la notion de territoire, de territorialité.

J'ai établi une série de marqueurs territoriaux, c'est-à-dire des éléments qui marquent le territoire, qui nous réfèrent à des éléments de cette réalité territoriale métisse. Que ce soit des marques d'ordre matériel, le camp lui-même évidemment, mais aussi des éléments d'ordre politique au sens très large d'organisation sociale et évidemment d'ordre culturel symbolique.

11

Évidemment sur le plan matériel, c'est bien évident qu'on ne parle pas de chalet, hein? On parle de 13 «campe». Donc, ce sont des... moi, je ne veux pas 14 offusquer personne, mais ce sont évidemment constructions rudimentaires, surtout quand on compare justement à des installations qui sont un peu sophistiquées qui correspondent à fonctionnalités que celles d'agir comme point de chute pour l'exercice de la chasse et de la pêche et d'autres activités traditionnelles. 21

22

Donc, comme le dit une certaine personne, je n'ai pas ma liste, évidemment j'ai procédé de façon anonyme pour des raisons purement scientifiques et j'ai fourni évidemment la liste des personnes qui sont associées
à mes codes. Mais déjà d'emblée, pour ceux qui ont le
rapport, c'est sûr que si c'est un «F», c'est une
femme, si c'est un «M», c'est un homme. Donc déjà, au
moins, on peut avoir des connotations de genrée, puis
la date donne un peu l'idée de quelle source il
s'agit, celle de Jessie Baron en 2007 ou 2012 quand il
s'agit des enquêtes que monsieur Tremblay a menées
pour moi.

10 Q Les codes, on les a ajoutés dans les...

R Oui, c'est ça. Moi, je ne les ai pas sous les yeux, mais de toute façon, c'est plus les commentaires tant que les personnes visées qui m'intéressent ici.

«Ben, t'sais, vraiment, le style... style
métis, ta cabane de métis, sauf que c'est
pas un chalet, c'est beaucoup plus beau un
chalet. Un chalet suisse, il y a des
grandes fenêtres, pis il a tenu le coup, pis
le déluge, pis tout ça.»

C'est juste pour vous donner un exemple de quelqu'un qui dit: «Regarde, moi, le camp métis, pis mon chalet, c'est deux univers. C'est pas pantoute pour la même affaire. Je suis capable d'avoir un chalet, mais c'est pas ça. Moi, un «campe», c'est autre chose.»

25

13

21

22

Alors, c'est une structure, le «campe», qui participe
à une pratique qui est beaucoup plus large du
territoire. On s'entend, c'est pas juste pour le
plaisir de parsemer le territoire de «campe» pour dire
qu'on est chez nous, c'est un peu plus que ça. C'est
de pouvoir faire évidemment l'exploitation des
ressources fauniques pour la subsistance. C'est au
coeur des activités de chasse, de pêche et de trappe
de ces métis-là et, ils sont assez nombreux à le dire
ainsi.

«Vous savez, j'ai toujours été attaché à la terre et à la chasse. Moi d'ailleurs depuis que je suis tout petit, je savais que j'étais Autochtone. Mes parents me l'ont dit, pis j'ai commencé à voir... j'ai commencé, moi, à chasser à 13 ans avec mon père. On chassait l'orignal l'hiver. Tous les hivers, on chassait pour se nourrir. Pis quand on était petit, on était tout le temps dans les «campes» dans le bois. On se faisait des camps, puis on a toujours été attaché à la forêt.»

Donc, il y a toute une pratique qui est associée aux «campes». Le «campe» est en quelque sorte, comment dire, l'univers matériel sur lequel s'attache toutes

ces pratiques-là.

2

- Donc, il a un rôle fonctionnel pour les activités de
- subsistances, il a une facture rudimentaire. Donc,
- évidemment, on ne se surprend pas trop qu'il soit
- invisible sur les photos aériennes, hein. Même dans
- les documents qui permettent de les identifier.
- 3 Je vais vous montrer la figure 7.1.
- 9 Q 7.1 de la page 81.
- 10 R En fait, un extrait d'une photo aérienne. La photo
- aérienne date d'un cliché de 1958. Évidemment, votre
- oeil averti de géographe, vous identifiez très très
- très facilement les occupations humaines. Il s'agit
- d'un paquet de chalets le long de ce lac; on voit les
- chemins évidemment d'accès, ainsi de suite.
- Donc, on n'a même pas besoin finalement d'avoir un
- stéréoscope pour voir le relief pour comprendre qu'il
- y a une réalité évidemment avec la présence de quais,
- n ainsi de suite. Donc, on est dans un type
- d'habitations qui sont complètement différentes.

- Mais sur la même photographie, on ne voit jamais le
- camp métis du Lac à Prudent, qui est un des camps
- métis ancien identifié par des Métis qui ont participé
- à l'enquête de 2012. Il est supposé être localisé

tout juste au sud-ouest d'un petit lac à quelque 2.25

kilomètres à vol d'oiseau des chalets qu'on voit là.

Donc, pas très loin. On ne le voit pas. C'est comme

s'il n'avait pas laissé de trace.

5

En fait, comme je vous le disais tantôt, de tous les camps de la région ici, anciens, disparus maintenant, que les Métis m'ont aidé à identifier, que j'ai pris, que j'ai tenté de trouver sur les photos aériennes, que j'ai tenté de localiser sur les cartes topographiques anciennes, il y en a un seul que j'ai été capable de trouver. Un seul. J'ai travaillé fort pourtant, mais c'est le seul que j'ai été capable de

J'ose espérer que ça a moins à voir avec ma compétence que du fait que voir un *campe*, c'est pas quelque chose de facile avec les moyens qui nous sont donnés.

18

14

trouver.

Vous voyez ici, c'est le lac Balancine, et le camp est clairement identifié. Donc, ça veut dire que la photo aérienne, on a été capable de trouver, la carte, pas la carte, mais la... oui, la carte datée de 1962, elle est basée sur les photos aériennes de 1953. Donc, on est à peu près dans les mêmes dates. On a une photo aérienne de 58, et les photos aériennes qui ont servi

- à faire cette carte de 62 datent de 53.
- 2 Q Ce que vous montrez là, c'est la carte, la figure 7.2.
- 3 R Oui. Je m'excuse, je ne suis pas bon pour vous
- dire... Oui, 7.2 effectivement, qui est sur la même
- page que la figure 7.1.
- Évidemment, on traite souvent de ces camps-là comme
- des camps isolés, comme des structures isolées: le
- camp de ci, le camp de ça. Mon argument, c'est que,
- oui, bien sûr, c'es des camps qui appartiennent à
- certaines familles, certaines familles ont plusieurs
- camps, mais, à la fin, il y a dans l'espace global de
- la communauté, il y a une structure spatiale qui émane
- de l'organisation de ces camps-là. C'est un réseau
- complexe. Il y avait des camps partout comme on dit,
- gui servaient à différentes activités, mais des fois
- qui servaient aussi de relais.

17

- Donc, il y a toute une organisation de l'espace: tel
- g camp pour aller là; on passait là pour aller à l'autre
- camp et ainsi de suite. Donc, c'est assez important
- d'établir cette relation à l'espace.

- J'anticipe, figure 7.3 de la page 82 je ne les aurai
- 24 pas toutes manquées cartographie que j'ai établie
- évidemment à partir des camps en litige dans la région

- spécifique qui est associée évidemment à Saint-
- Fulgence, au nord de Saint-Fulgence.
- Vous pouvez voir aussi en rouge les camps anciens et
- disparus, tels qu'identifiés par les Métis. Et en
- bleu, les camps contemporains parmi ceux qui sont en
- 6 litige.

7

- L'objectif de cette carte-là, c'est évidemment de
- mettre en évidence l'évolution dans le temps des zones
- occupées par ces camps-là. Évidemment ce n'est pas
- exhaustif. On ne peut pas considérer qu'on a
- 1'ensemble des camps métis parce que j'ai eu quelques
- intervenants seulement, mais ça nous donne quand même
- un bon aperçu.
- Fait intéressant, ce n'est pas parce que vous êtes...
- ce n'est pas parce que la colonisation pousse les
- habitations ou l'occupation du territoire vers le nord
- qu'on a nécessairement cette tendance-là qui s'exerce.
- 9 Curieusement, il y a beaucoup plus de camps proches
- des occupations de la ville dans les camps
- contemporains qu'il n'y en a maintenant.

- Ça pourrait être pour des raisons de modes de vie qui
- ont été modifiés; évidemment, on a moins de temps à
- passer probablement en forêt aujourd'hui dans le monde

dans lequel on vit. Donc, ça pourrait expliquer ça.

Mais, on le voit, ce n'est pas parce qu'à une époque,

il y avait moins de chemins, moins d'accès que ça nous

réduisait à avoir des camps très très près. Une

expérience, une occupation de l'espace et du temps

consacré à l'occupation à ces espaces-là qui est

complètement différente. Donc, on voit une masse

finalement de points rouges beaucoup plus au nord que

des points bleus.

10

Bien sûr, il y a des points rouges, vous voyez, qui
avoisinent des chemins dont la présence peut en partie
s'expliquer par ça. Mais il y en a d'autres par
contre qui se retrouvent dans des endroits beaucoup
moins avantageux et parfois beaucoup plus difficiles
d'accès.

17

Alors, figure 7.4, c'est un extrait de la carte topographique de Bagotville qui date de 1961, produite à partir des photos de 1953. La flèche vous montre là où devrait normalement être localisé le camp du lac à l'Oiseau selon les informations que j'avais obtenues.

23

21

Vous reconnaissez... ce n'est plus le lac Harvey qu'il s'appelle maintenant, c'est le lac Laurent, je pense,

qu'on l'appelle. Vous reconnaissez évidemment les fameuses habitations, les fameux chalets et les routes qu'on voyait sur la photo aérienne précédente. Donc,

on est relativement dans le même secteur.

5

La raison pour laquelle je vous montre ça, évidemment c'est parce que c'est un accès relativement difficile.

Vous voyez bien qu'il n'y a pas de chemin pour s'y rendre. Les ruisseaux... enfin, les ruisseaux... ce que vous voyez là avec des traits... des tiretés, c'est la représentation cartographique en fait de ruisseaux intermittents. Ça veut dire qu'on ne parle pas d'une rivière sur laquelle on peut naviguer. Bien souvent, ce sont des ruisseaux qui en période d'étiage au milieu de l'été qui ne coulent presque pas.

16

Donc, la distance est relativement importante. Vous voyez par le trait quand même qu'on monte en altitude.

Donc, ce n'est pas un camp dont l'accès est hyper facile. Il y a un camp contemporain sur le lac de l'Oiseau d'ailleurs que monsieur Boudreau n'a évidemment pas trouvé lui non plus sur les cartes topographiques anciennes de toute évidence.

4

5 Un autre exemple. Évidemment je vous donne des

exemples qui montrent que ce n'est pas facilement...

que l'accès n'est pas facilement facile à ces camps

anciens, mais le fait qu'ils ne sont pas faciles

n'empêchent pas qu'ils étaient occupés.

mais exactement le même intervalle.

5

On en a un autre exemple ici. La figure 7.5 qui est un extrait de la carte topographique du lac Moncoush, 1962, à partir des photos aériennes de 1953. La flèche que j'ai mise moi-même, vous avez bien compris, indique là où on devrait trouver une camp, sur le bord d'un lac bien évidemment, mais sur quoi je veux mettre l'accent ici, c'est évidemment sur le relief. Évidemment pour ceux qui ne sont pas habitués à faire la lecture de cartes topographiques, la distance entre deux courbes de niveau en réalité représente la même,

17

Alors forcément plus vos courbes sont collées, plus vous montez rapidement, donc, plus la pente est importante. Dans ce cas-ci, comme vous voyez, ça se resserre de façon assez substantielle. On monte de 50 pieds de façon assez rapide.

23

21

Donc, on a là un camp qui n'est pas ce qu'on pourrait dire facile d'accès. Il y a peu de chance qu'on voie

un chalet avec un quai, c'est ce que je voulais dire.

Donc, quand on regarde ça, ce qu'on voit, c'est des

camps qui sont relativement éloignés, même plus dans

certains cas que les camps contemporains. On parle de

camps dont les accès physiques de transport régulier

ne sont pas nécessairement facile. Qui sont dans des

lieux qui eux-mêmes ne sont pas nécessairement

alléchants, en tout cas pas dans une perspective

d'avoir un beau chalet sur le bord d'un lac.

10

Donc, comment les Métis, eux autres, ils font pour se rendre là? Comment ils accèdent à ces territoires-là? Pour des camps qui des fois ont duré près de 100 ans. 13 Ben, l'usage saisonnier est important. C'est sûr et certain que si vous y allez l'été, ça va différent que si vous y allez l'hiver. Plusieurs Métis ont témoigné d'y aller régulièrement l'hiver. Donc, c'est souvent des camps d'hiver. L'avantage de l'hiver, c'est que vous n'avez plus de Évidemment, passer à travers le bois est un petit peu plus facile; c'est un gars de la ville 21 C'est relatif évidemment. parle. Donc, l'utilisation de la raquette. Il y a l'utilisation aussi du temps consacré pour se rendre à ces camps-là. Je suis sûr qu'aujourd'hui, juste une fin de semaine

de trois jours une fois de temps en temps, puis tu
veux aller à ton «campe» ou à ton chalet, tu as
avantage qu'il ne soit pas trop loin sinon tu es
obligé d'y aller pendant tes vacances.

5

C'est sûr et certain qu'à une certaine époque, ça avait probablement une importance plus substantielle pour le mode de vie au quotidien qu'il n'en a aujourd'hui puisque le mode de vie est aussi contemporain. Les gens vivent aussi dans la réalité à laquelle on vit nous-mêmes.

12

13

Alors, forcément, ils avaient plus... ils consacraient dans certains cas plus de temps pour se rendre à leur «campe», puis ils passaient plus de temps également.

Donc, c'est le genre de témoignage qu'on obtient.

17

«C'était surtout des camps d'hiver, t'sais. Quand tu passais en raquette, tu couchais là s'il était trop tard. C'est accessible asteure, tu y vas en 4-roues. Moi, dans mon temps, les enfants, on les mettait dans des pack sacs ou ben on les enveloppait dans des couvertes dans les traîneaux, pis on les montait au camp l'hiver. On les couchait au

24

21

camps. C'est de même qu'on a vécu en

forêt.»

Un autre témoignage.

«Moi, j'ai toujours pensé qu'on était Métis parce qu'on a toujours été dans... on a été élevé pour commencer, moi je me rappelle, j'étais jeune, avec des chiens. Mon père, il m'emmenait dans le bois. À un moment donné, i1avait un genre de pourvoirie, t'sais, pis il bâtissait. avait bâti un «campe» en bois rond, pis toutes les fins de semaine, pis à toutes les vacances, on était toujours là. Oui, toutes les fins de semaine. Oui, oui.»

Évidemment, on le voit là, il y a une occupation saisonnière de ces camps-là qui n'était pas aussi présente aujourd'hui, mais qui a toujours été là également.

Évidemment les déplacements en forêt peuvent se faire également avec les sentiers; vous comprenez bien que si on a de la misère à avoir des camps avec des photos aériennes, on ne va pas tout voir les sentiers non 21 plus.

13

14

Au-delà du nombre de camps anciens, puis de leur localisation, ce qu'on remarque surtout, c'est la

durabilité de ces installations. Je vous parle de camps qui sont anciens et qu'on a abandonnés, mais souvent même s'ils n'existent plus aujourd'hui,

c'était des structures qui ont été permanentes pour

plusieurs décennies, voir des générations de Métis.

Un individu qui me dit:

«On était au lac d'Octobre, pis c'est à côté là, c'est par ici. C'est à peu près à 3 kilomètres au lac La La. Depuis que je suis au monde qu'on est là. Ma grand-mère avait un petit camp, pis il y en avait deux dans le temps. On a toujours été en forêt nous autres.»

À eux seuls, les quatre individus qu'on a interviewés en 2012 ont été capables de me donner une vingtaine de camps anciens. Chaque camp était resté en usage pour plusieurs années, pis pour plusieurs générations de Métis également.

L 9

13

Alors, voilà pour la dimension matérielle de l'appropriation dans la pratique ancienne de l'occupation du territoire par le biais des camps.

Q Après ça, vous abordez les marqueurs politiques de territorialité à 7.2, page 85.

 $_{\mbox{\tiny 25}}$ R Oui, exactement. Bien que l'usage des camps soient

certainement un usage familial, il n'en demeure pas
moins que certains camps qui sont identifiés comme
étant plus collectif. C'est-à-dire que c'est des
endroits, si tu as besoin de passer par là, tu as
besoin de l'utiliser, tu l'utilises. Donc, il y a une
forme de connotation collective qui est associée à ça.
Le plus bel exemple concerne l'existence d'un camp
communautaire métisse ou le dépôt de fourrure métis
qu'on l'appelle des fois.

10

21

Le sens de la communauté s'exprime aussi autrement par la cession d'une installation en forêt d'un Métis à un autre. Un exemple, ils m'ont dit:

«Aye, ça, c'est un camp en bois rond, un camp de bûcherons, puis de bois ronds qui a été dans le style des camps de bûcherons.

On a acheté ça des Tremblay. Ça a été construit par le camp des Tremblay, puis eux autres, c'est des Métis, t'sais. Ils ont coupé des arbres sur l'île, pis ils ont construit le camp.»

C'est quelques exemples qui montrent de façon indirecte qu'il y a une organisation sociale de l'espace qui se fait. C'est-à-dire qu'on a des gens qui se reconnaissent dans leurs pratiques du

territoire par l'occupation du territoire avec des camps comme des gens qu'on peut faire confiance, pis c'est pas grave s'ils occupent un peu le même territoire que nous ou qu'ils occupent les camps en question.

6

Aujourd'hui évidemment, les camps ont pris par rapport
à la dimension politique même s'ils sont encore partie
prenante de la pratique du territoire des Métis, ils
ont pris aussi une connotation politique distincte.
Les camps sont devenus le combat des Métis depuis
quelque temps.

13

Donc, le combat devient le symbole d'une certaine action politique, d'une certaine vision de marquer, une nécessité à travers l'usage des camps de marquer la distinction métisse de façon concrète. En étant ici aujourd'hui, on est en quelque sorte dans cet exemple-là.

20

Donc, au-delà de la chasse, des activités de chasse et de pêche, de trappe qui balisent toujours ces activités-là, les camps sont devenus les principaux signes de la distinction métisse aujourd'hui, une manière de prendre position par rapport aux non-Métis,

- de marquer la nature de ce qui est «notre territoire».
- On vit ça aujourd'hui.

- C'est un combat pour protéger le territoire qui se met
- en branle. Les camps métis, compte tenu évidemment de
- sa position dans l'espace, joue un rôle, une manière
- d'enrôler aussi la jeunesse pour fourbir les armes
- pour les combats à venir également. D'un témoigne, je
- 9 retiens:
- «T'écrases un corps, t'écrases une action en
- justice, pis t'écrases pas une émotion comme
- ça. Et je l'ai transmis à mon fils, ça. Il
- est comme moi. Pis lui, il va le
- transmettre à mon petit-fils, pis ainsi de
- suite. C'est ça être un peuple. C'est ça
- 1'âme d'un peuple.»
- Puis un autre informateur, lui, qui dit:
- «Ben, c'est important parce que les autres
- qui vont être en arrière de moi, donc qui
- vont me suivre, pour mes enfants ou mes
- petits-enfants, ben, eux, si le bonhomme
- s'est tenu debout, il s'est pas fait acheter
- par un bail de «campe», ben, il va peut-être
- leur rester quelque chose. T'sais, mes
- enfants, ils vont dans le bois, ils viennent

- à la chasse avec moi.»
- Donc, ce besoin de marquer le territoire, d'utiliser
- le camp, l'existence matérielle des camps, culturel,
- pour rappeler aux non-Métis qui sont là est un élément
- 5 important de la dimension politique qu'a pris
- évidemment au cours des dernières années la question
- des camps.
- 8 Q Un dernier marqueur, un marqueur culturel de la
- territorialité, à 7.3.
- 10 R Oui, ce qui est le dernier point à ma conclusion
- d'ailleurs.
- 12 Q Oui.
- 13 R Ben oui, on le voit que les camps ont pris...
- deviennent un marqueur ou un vecteur de la
- mobilisation sociale des Métis. C'est aussi un
- rapport de l'importance symbolique que les camps ont
- parce que, bon, c'est une pratique matérielle, mais
- ıs c'est aussi un symbole de ce qui constitue la
- distinction métisse culturelle de ce qui... enfin,
- c'est l'outil qui leur permet de vivre cette pratique
- culturelle distinctive de la chasse et de la pêche et
- autochtone.

- Elle s'appuie sur une manière de voir, une
- philosophie, une manière d'être qui se démarque

assurément, la plupart du temps, des réalités nonautochtones, d'une manière d'être ou d'un ontologie,

pour utiliser le mot savant, d'une manière de

percevoir les réalités qu'on dit relationnelles règle

générale, qu'on associe justement aux populations

autochtones. Donc, une vision plus holistique d'un

sentiment de proximité avec la nature, ainsi de suite,

qui est exprimé comme étant l'essence même de ce qui

nous constitue.

10

13

21

J'ai deux passages évidemment qui rejoignent un peu cette idée-là.

«Il y a beaucoup dans les Métis, ce n'est pas, moi, ici dans mon coeur, tuer un animal si t'en as pas besoin, c'est moi là, moi, je dis que c'est criminel parce qu'il y a pas moyen de faire du sport à part que d'aller tuer des animaux pour le plaisir. Moi, c'est comme ça. J'ai été élevé de même par mon père, pis moi, j'ai tout élevé mes enfants comme ça. On va à la chasse à l'orignal l'automne. Moi, j'ai 4 gars, pis ils vont tous à la chasse, pis ils ont tous des camps dans le bois, toute des camps dans le bois. On est tout dans le même coin à

peu près, dans les mêmes 2 milles carrés,
pis on est 4 familles dans ça, pis mes
garçons en plus, j'ai mes cousins, mes
frères, ils sont tous sur ce territoireslà.»

Évidemment une longue citation qui montre évidemment
les relations de la communauté contemporaine, les
différentes familles, mais aussi cette espèce
d'attachement, de respect par rapport à la nature qui
marque règle générale le discours autochtone par
rapport à la nature.

«Il y a des blancs...»

Puis ça, c'est un autre qui parle.

«Il y a des blancs qui se préparent pour la chasse, pis il y a des blancs qui sont mordus de la chasse. C'est un sport. Ils sont fébriles, ils ont hâte. Pourquoi? Aye, aye, là là. On va en tuer un, on va en tuer un. Paf, ils le tuent. Là, il est à terre, ils le ramassent, pis ils cherchent à qui donner la viande. Le coeur leur lève sur un steak. À qui je donnerais la viande? C'est la question.»

Donc, c'est une opinion qui est exprimée qui exprime la différence ou le sentiment de distinction métisse

- par rapport aux non-Métis qui peuvent eux aussi
- chasser.

13

21

- Évidement, il y a tout cet attachement associé à la
- question de l'appartenance au territoire, et ça, ben,
- il n'y a pas mieux pour finir qu'un autre témoignage
- pour l'exprimer.
- «Tu peux pas parler de l'identité métisse.»
- Donc, la question de la territorialité, c'est-à-dire
- la liaison entre l'appartenance au territoire et
- 10 l'appartenance culturelle à un groupe, la relation
- entre les deux, c'est ça que ça exprime.
 - «Tu peux pas parler de l'identité métisse sans parler de territoire. Ça a beaucoup à s'identifient Les gens territoires. Ilsfréquentent en des territoires. Ils s'identifient à territoire-là. Ça a quelque chose à voir aussi avec les activités, hein, que ce soit les activités de chasse, de pêche, cueillette, de trappe, que soit simplement de la fréquentation territoires, que ce soit de la récolte de bois, s'identifient les gens à ces activités-là. L'identité vient avec un

certain territoire, les ressources qui sont

dans ces territoires-là. «Icitte», je te Nous autres, c'est l'orignal. vas regarder toute notre culture avec tout ce que l'on met comme énergie pour préparer la chasse évidemment, on fait ces chasseslà, pis on le fait pas n'importe comment. Je suis allé voir d'autres territoires de chasse au Québec. Ce que j'ai vu comme ailleurs avec des non-Métis rapport à la chasse que nous autres pratique comme Métis, je vais te dire une affaire, c'est deux choses-là, ça rien à Comprends-tu? Moi, leur type voir. 13 chasse, c'est pas de la chasse pour moi. y a une culture dans notre affaire.»

Q En guise de conclusion, on va à la page 89. En fait, c'est un résumé du...

R Oui, de mes principales... Enfin, comme j'ai pris la peine d'apporter certaines... d'apporter d'entrée de jeu mes principales interprétations, j'établis d'abord les principales lacunes qui sont associées aux rapports. Donc, je reviens un peu sur mes critiques.

23

Comme je l'ai dit auparavant, puis je tiens à le répéter encore une fois, ce n'est pas les

- interprétations qui dérangent, c'est surtout
- moyens qu'on s'est donnés en terme de démonstration
- pour y arriver ou les moyens qu'on ne s'est pas donnés
- pour y arriver.
- Donc, il y a une faiblesse critique à l**'**égard
- premièrement (inaudible) des perspectives autochtones
- dans les sources utilisées, (inaudible) coloniales ou
- eurocanadiens et qui composent évidemment les corpus
- documentaires des deux expertises.

L'absence réflexion théorique aussi de sur l'ethnicité, concept qui aurait été profitable, mais qui établit une différence fondamentale entre 13 culture et l'identité, entre les dimensions nominales virtuelles de l'identité, c'est-à-dire l'ethnicité, ce n'est pas la culture. La culture fait partie de l'ethnicité. La culture peut évoluer, l'ethnicité aussi. Ιl dynamiques У а des transactionnelles. Enfin, tous ces éléments-là.

L'ignorance totale des théories portant sur 21 l'ethnogenèse métisse et leur utilisation critique aux réalités historiques du Québec septentrional, donc, l'absence totale de réflexion à ce niveau-là.

ÉTIENNE RIVARD Interrogatoire/Me Côté

Conceptualisation fragmentaire aussi problématique de l'identité métisse présentée de manière unidimensionnelle comme la simple fusion des héritages culturels amérindiens et eurocanadiens alors qu'évidemment la littérature sur les questions de métissage, qu'il soit historique ou qu'il soit contemporain est beaucoup plus riche d'enseignement que cela.

9

Perspective (inaudible) sur le concept de territorialité comme je viens de l'aborder particulièrement à l'égard de son caractère qui est dynamique et transactionnel, donc, évoluant dans le temps, dans les pratiques.

15

Absence de contre-hypothèse valable et défendable, du moins en vertu d'une littérature scientifique, donc, en faisant une bonne revue de littérature ce qui n'a pas été fait. On a été capable de le faire.

20

Donc, en bref, on a une réflexion qui reste inachevée, parfois simpliste et orientée, des réalités sous analyse. Enfin, on présente comme essentiellement des réalités, des vérités absolues ce qui n'est pas du tout le cas.

Présentation hyperbolique des preuves documentaires.

Donc, vérité absolue et preuve irréfutable, du moins

en apparence. C'est ce qu'on essaie de nous faire

croire. Et lecture inadéquate des principaux critères

juridiques énoncés dans le jugement Powley. C'est mon

chapitre 5 que je reprends.

7

En grande partie ensuite, comment mes expertises dans

le chapitre 6 et 7 répondent à ces manquements ou

plutôt aux différents éléments du jugement Powley.

Donc, est-ce qu'il y a identification d'une communauté

historique titulaire des droits tels que définis par

le paragraphe 21 dans Powley? Évidemment oui, c'est

ma conclusion. La communauté découle de la géographie

de la traite des fourrures. Contexte socioculturel et

socioéconomique favorable au métissage culturel.

17

Ce contexte ensuite donne lieu à l'émergence de

plusieurs noyaux de peuplement, d'unités de production

familiale si on veut, spatialement distribués sur

l'ensemble des territoires de traite soit

particulièrement aux alentours des postes sur les

routes de traite et en des lieux stratégiques.

24

Le contexte favorise aussi également l'isolement

géographique relatif à un de ces noyaux de peuplement métis, à la fois les bandes indiennes à proprement dites et des gens des postes. Il permet le développement d'un comportement spatial distinctif, je rappelle l'exemple de François Verreault et de la carte que je vous ai présentée, une des marques matérielles de l'intermédiarité métisse.

8

Contribue aussi à la création d'une niche sociale d'entre-deux qui elle est spécifiquement métisse. Je parle évidemment du contexte toujours de la traite des fourrures.

13

14

Et dernier point pour la communauté historique métisse du Saguenay-Lac-St-Jean, cette communauté issue de la traite des fourrures s'avère une réalité structurelle au moment de l'ouverture de la région à la colonisation et de l'avancée des fronts pionniers.

19

21

Après ça, c'est ma discussion sur les paragraphes 41 et 45 qui touchent en fait sur la continuité de cette pratique historique en question. Je précise évidemment que je n'ai pas interrogé historiquement l'existence de camps métis au sens où au moment qu'on établit l'existence de la communauté historique

métisse, je n'ai pas cherché à savoir si on vivait
dans des camps pour autant, pis qu'on avait une
pratique du territoire qui était associée à celle
automatique de camps, mais on peut le supposer que si
les camps n'étaient pas actifs à ce moment-là, il n'en
demeure pas moins que les pratiques que ces camps
aujourd'hui supportent, donc, pratiques distinctives
et culturelles et autochtones de chasse, de pêche et
évidemment de subsistance, étaient tout à fait
présentes.

11

- Le fait même de présenter le point de vue historique avant la colonisation fait en sorte que c'est évident que la culture et la pratique autochtone du territoire étaient effectives.
- Voilà. Merci.
- 17 Q Alors oui, merci beaucoup.

18 LA COUR:

- Ça complète les questions pour votre témoin, Maître
- côté?

Me DANIEL CÔTÉ :

- C'est bien ça.
- LA COUR:
- Je comprends que le témoignage de monsieur Rivard a
 été peut-être plus expéditif que prévu, mais je ne

ÉTIENNE RIVARD 150-05-002108-001 et al Interrogatoire/Me Côté

- pense pas, à moins que je me trompe qu'on puisse le
- libérer dès ce soir. Qu'est-ce que vous en pensez,
- Maître Benghozi?

Me DANIEL BENGHOZI :

- J'aurai des questions demain matin.
- LA COUR:
- Vous pensez avoir quelques questions. Maître
- Bergeron également?
- Me RICHARD BERGERON :
- Possible.
- LA COUR:
- Alors, ça me paraît sage évidemment de suspendre nos
- travaux pour aujourd'hui. On en a fait peut-être un 13
- peu plus que même prévu; n'est-ce pas?
- Me DANIEL CÔTÉ :
- Oui.
- LA COUR:
- Alors, on reprend demain à 9 heures.

ÉTIENNE RIVARD 150-05-002108-001 et al Interrogatoire/Me Côté

- Me DANIEL CÔTÉ :
- Oui.
- LA COUR:
- Alors, bonne soirée. Peut-être aurez-vous
- l'occasion de regarder le match de hockey pour vous
- reposer.
- 7 R J'y compte bien. J'y compte bien.
- FIN DE L'ENREGISTREMENT
- 10 CAUSE CONTINUÉE LE 23 AVRIL 2014.

150-05-002108-001 et al Serment de la sténographe

Je soussignée, LOUISE PHILIBERT, sténographe officielle, dûment assermentée, déclare et affirme sous mon serment d'office que les pages qui précèdent contiennent la transcription exacte et fidèle des paroles recueillies au meilleur de l'enregistrement numérique et reproduites sur CD.

LE TOUT CONFORMÉMENT À LA LOI

Et j'ai signé

LOUISE PHILIBERT, s.o.